



La monnaie locale d'Ille-et-Vilaine : Au
carrefour de l'action publique et du monde
associatif

Mise à l'agenda, gouvernance et registres
d'engagement dans le « Galléco »

Arthur JAN

Mémoire de 4e année

Séminaire : Action Publique Locale

Sous la direction de : Philippe Leroy

2015 - 2016

Remerciements

Je tiens à remercier d'abord Philippe Leroy, mon directeur de mémoire, pour son suivi et ses conseils tout au long de l'année.

Mes remerciements vont ensuite à l'ensemble des personnes qui ont accepté de m'accorder un entretien, me fournissant des éléments précieux pour la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également l'ensemble des étudiants du séminaire « Action Publique Locale » qui par leur regard constructif ont nourri mes réflexions au cours de ce travail.

Je remercie enfin mes parents pour leur relecture attentive.

Avertissement

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un apprentissage de la recherche. Il est donc inabouti et présente des imperfections et des insuffisances. Par ailleurs, l'IEP n'entend donner aucune approbation aux informations et aux analyses contenues dans ce mémoire. Elles doivent être considérées comme relevant de la seule responsabilité de l'auteur.

Table des illustrations

Illustration n°1 : Carte des monnaies locales en France – Page 17

Liste des sigles et abréviations

- ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- CLA : Comité Local d'Animation
- CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
- ESS : Économie Sociale et Solidaire
- MLC : Monnaie Locale Complémentaire
- SEL : Système d'Échange Local

Sommaire

Sommaire

Introduction.....	9
A. Contextualisation.....	9
1. Les Monnaies Locales : Une famille de l'Économie Sociale et Solidaire	9
2. Les Monnaies locales complémentaires en France : émergence, diversité des modèles et reconnaissance légale.....	15
B. Le « Galléco » : intérêt de l'objet, fonctionnement, délimitation du champ des acteurs	19
C. Cadre théorique	22
D. Problématisation et hypothèses	23
E. Protocole de recherche	25
F. Annonce du plan	29
Chapitre I. Genèse et gouvernance du Galléco : mise à l'agenda et développement d'un dispositif multi-actoriel.....	31
A. La mise à l'agenda du Galléco : à la recherche de la décision.....	31
1. Une mise à l'agenda dans le cadre d'un soutien à l'ESS affirmé par le département dès 2004.....	33
2. Un soutien obtenu sans adhésion forte : le rôle déterminant du Président et du Vice-Président chargé de l'ESS.....	36
3. L'émergence d'une solution ne répondant pas à un problème précis et défini	39
B. Une mise en œuvre co-construite : institutionnalisation de l'action collective dans un cadre partenarial	42
1. La mobilisation d'élus locaux et d'acteurs économiques dans le processus de sélection des territoires	43
2. La mise en œuvre du projet dans les 3 territoires d'expérimentation : un processus d'institutionnalisation de l'action collective	44
3. Le recours aux institutions bancaires pour assurer la circulation de la monnaie et la crédibilité du projet	47
4. Mobilisation auprès de l'État et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour obtenir la reconnaissance légale des monnaies locales	49
5. Le répertoire d'action du développement endogène	52
C. La Gouvernance de l'association « Galléco » : un consensus sans véritable coopération	55
1. L'absence de véritable coopération entre les parties prenantes.....	56
2. Une gouvernance consensuelle.....	57
3. Le rôle du département : un gouvernement à distance ?	60
Chapitre II. Aux sources de l'engagement : profils socio-culturels, argumentaires et répertoires d'action.....	64
A. Une relative homogénéité socio-culturelle malgré des trajectoires sociales différenciées	66
1. Une relative homogénéité socio-culturelle : proximité des milieux socio-	

professionnels, des pratiques et des représentations.....	66
2. Des parcours différenciés : trajectoires linéaires et ruptures.....	70
B. Un dispositif transversal et multidimensionnel fédérant une pluralité de motifs d'implication.....	72
1. Une pluralité de motifs d'implication.....	72
2. De l'argumentaire au répertoire d'argument : un engagement « accessible » ?	76
C. Entre initiative et contestation : le répertoire de la transformation concrète	81
1. Du consumérisme politique à la contestation par projets, l'engagement par les actes	81
2. Le « local » comme échelle d'action pertinente	83
Chapitre III. Densité associative, circulation des idées et dynamiques territoriales.....	87
A. Socio-histoire du Pays de Redon : dynamique historique, structure de la population et enchevêtrement des réseaux	89
B. Taille et emplacement du territoire.....	93
C. Dynamiques internes de l'association : relations salariés/bénévoles et type d'entreprises adhérentes.....	94
Conclusion.....	97

Introduction

A. Contextualisation

1. Les Monnaies Locales : Une famille de l'Économie Sociale et Solidaire

a. l'Économie Sociale et Solidaire: rappels historiques, champ et principes

Dans les années 1970, promue par la classe politique, refait surface l'idée d'un « tiers secteur »¹ entre État et marché², avant que Michel Rocard ne propose de réunir sous l'appellation d'« Économie sociale »³ les coopératives, associations et mutuelles exerçant une activité économique. Ces organisations ont pris leur essor avec le développement de l'associationnisme ouvrier à partir de la révolution de 1848 et se sont vues reconnaître par une série de lois sous la III^{ème} République. Inspirées du socialisme utopique de Saint-Simon et de Fourier, elles cherchent à développer un modèle économique alternatif au salariat. De statuts différents, elles se réclament d'un ensemble de principes commun : procédures de décision démocratique, utilité sociale, autonomie de gestion, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus⁴.

Quelques années plus tard, dans la suite de la mouvance autogestionnaire soixante-huitarde, commencent à émerger une série d'initiatives que Laurent Gardin qualifie d'« initiatives solidaires »⁵ : « nouveaux services »⁶, « initiatives de l'insertion » (services d'insertion par l'activité économique ou d'insertion sociale), nouveaux modes d'échange

1 Cette notion apparaît notamment dans le projet de « nouvelle société » de Chaban-Delmas avant d'être théorisée par Jacques Delors

2 Noguès Henry, « 1. De l'innovation économique à la transformation sociale », *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2006, 294 pages

3 En France, ce concept a initialement été développé par l'économiste Charles Gide (1847-1932), lors de la rédaction d'un rapport pour le « Palais de l'économie sociale » de l'Exposition Universelle de Paris en 1900

4 Dacheux Eric « Les logiques plurielles des mouvements économiques anti-capitalistes » dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, 298 pages, p. 112-131

5 Gardin Laurent, « Introduction », *Les initiatives solidaires*, Toulouse, ERES, « Sociologie économique », 2006, 192 pages

6 (aussi appelés « services de proximité » ou « services à la personne », ils regroupent plus largement les services d'amélioration du cadre de vie et les services rendus à la collectivité : protection de l'environnement, services culturels, amélioration du logement)

(commerce équitable, finances solidaires, systèmes d'échange locaux).

S'il n'y a pas d'unanimité dans le monde de la recherche pour établir une cartographie de ces initiatives, certains auteurs se sont essayés à établir une typologie, comme celle réalisée par Eric Dacheux⁷ :

Les dix-sept familles actuelles de l'économie solidaire

Familles	Sous-famille	Exemples
A) Activités politiques et symboliques de soutien à l'économie solidaire	1) Réseaux d'acteurs développant par ailleurs des activités économiques 2) Autres réseaux d'appui	- Le Mouvement pour l'économie solidaire - Le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire
B) Activités économiques non monétaires	3) Réseaux d'échanges non-monétaires 4) Autoproduction accompagnée	- Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) - Programme autoproduction et développement social (PADES)
C) Activités monétaires non marchandes	5) Monnaies sociales solidaires	- Systèmes d'échanges locaux (SEL)
D) Activités économiques monétaires et marchandes	Initiée par l'économie solidaire : 6) Échanges équitables 7) Finances solidaires Niches spécifiques : 8) Insertion par l'économie 9) Création d'activité 10) Services de proximité 11) Environnement 12) Transports 13) Communication 14) Culture 15) Conseil et Formation 16) Agriculture 17) Logement	- Artisans du monde - Coopérative financière La NEF - Jardins de cocagne - Pôle d'économie solidaire - Crèches parentales - Ressourceries - Covoiturage - Site internet Rhinoceros - Union fédérale d'intervention des structures culturelles - Extramuros - AMAP - Habitat et humanisme

Dacheux estime que ce qui fait la spécificité des initiatives solidaires, c'est un projet politique de démocratisation de la sphère économique, articulant une dimension politique (création d'« espaces publics de proximité » permettant une co-construction de l'offre et de la demande), une dimension symbolique (primauté de la coopération sur la compétition, réconciliation du citoyen, du salarié et du consommateur en introduisant une rationalité démocratique au cœur des pratiques économiques), et une dimension économique (mise en évidence de la multiplicité des principes d'échanges qui avait été révélée par l'anthropologie économique, hybridation des principes marchands, publics et civils à travers le bénévolat). Surtout, ce qui revient dans les travaux tant d'anthropologie économique que de sociologie

⁷ Dacheux Eric « Les logiques plurielles des mouvements économiques anti-capitalistes » dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, 298 p, 112-131

économique⁸, c'est la dimension « réciprocaire » de l'économie solidaire. Les auteurs reprennent ici le triptyque développé par Karl Polanyi qui reconnaît 3 principes d'intégration économique, caractérisés par un mode de circulation et de distribution des biens et services⁹ : « le marché », « la redistribution » et « la réciprocité »¹⁰. Dans la conception de Polanyi, chaque modèle économique est une hybridation de ces 3 principes (aux combinaisons variables au cours de l'Histoire), et selon la sociologie économique, la caractéristique majeure de l'économie solidaire serait la forte présence du principe de réciprocité par rapport au marché et à la redistribution¹¹.

Selon Eric Dacheux, l'Économie sociale historique et les initiatives solidaires partagent en commun une racine historique (l'associationnisme ouvrier de 1848) et un projet de transformation sociale. Cependant, les initiatives solidaires se distinguent par une critique forte du productivisme, une volonté de remplacer le principe de marché par une allocation des ressources basée sur la délibération et une finalité orientée vers l'intérêt général de la société (là où l'économie sociale viserait principalement l'intérêt collectif de ses membres). Le terme d'Économie Sociale et Solidaire relève selon lui d'une appellation stratégique visant à donner plus de poids à ce secteur. Si les frontières de ce champ, sa spécificité et la cohérence d'ensemble de la multitude d'initiatives qui y sont regroupées pourraient être questionnées, il s'avère en tout cas que c'est sous cette forme qu'il s'est institutionnalisé, avec l'apparition d'organisations visant à fédérer ce secteur et à en défendre les intérêts, comme le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA) qui promulgue en 1981 une charte de l'économie sociale, qui définit les principes et valeurs du tiers-secteur. C'est également sous cette forme qu'il deviendra un objet

8 Voir notamment les travaux de Jean-Michel Servet, de Jean-Louis Laville et la thèse de Laurent Gardin : « Une contribution à la nouvelle sociologie économique : réciprocité et économie solidaire » (sous la direction de Jean-Louis Laville)

9 Servet Jean-Michel, « Le principe de réciprocité aujourd'hui. Un concept pour comprendre et construire l'économie solidaire », *Socioéconomie et démocratie*, Toulouse, ERES, «Sociologie économique», 2013, 320 pages

10 le « marché » est basé sur la transaction, le contrat, et la défense des intérêts particuliers ; la « redistribution » est fondée sur une logique hiérarchique de prélèvements et de redistribution liée à des objectifs collectifs et la « réciprocité » a pour fondement la reconnaissance d'une interdépendance mutuelle et une logique de l'obligation choisie, du souci de l'autre).

11 A titre d'exemple, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne témoignent de la reconnaissance d'une interdépendance entre le consommateur et le producteur, et d'une logique d'obligation choisie (participation du consommateur à la production, etc)

d'action publique, avec la création d'une Délégation interministérielle à l'économie sociale en 1981, puis d'un Secrétariat d'État à l'économie solidaire en 2001. A l'échelle régionale, sont créées des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), réunies en 2004 par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES). Parallèlement, certaines collectivités territoriales commencent à créer des délégations chargées de l'Économie Sociale et Solidaire. En 2012, un ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire est nommé, et en 2014 est promulguée la loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire, qui en définit les principes et le champ d'application, fixe le rôle des CRESS et des politiques territoriales vis-à-vis de l'ESS. Le « Troisième secteur », qui représente aujourd'hui près de 10% du PIB¹², devient alors un véritable objet d'action du secteur public, au carrefour entre les missions économiques, sociales, d'emploi et de solidarité, avec une volonté affichée (notamment inscrite dans la loi sur l'ESS de 2014) de co-construction avec les acteurs du secteur.

Cette imbrication entre 2 secteurs aux logiques d'action et aux rationalités que l'on peut supposer différentes sera l'un de nos objets d'interrogation, mais précisons d'abord de manière plus détaillée les contours de notre objet d'étude.

b. Innovation monétaire et diversité des formes d'échange

Si l'on reprend la typologie élaborée par Dacheux, on peut distinguer les initiatives qui relèvent de l'innovation monétaire, qu'elles soient marchandes ou non, et qui visent à élaborer de nouveaux modes d'échange. Comme le rappelle Jean-Michel Servet¹³, l'hégémonie des fonctions marchandes de la monnaie, sa tendance à un degré élevé de fongibilité¹⁴ et le système de monnaies nationales (ou supranationales) uniques sont un phénomène récent au regard de l'Histoire monétaire. La lecture de l'anthropologie économique permet ici de prendre conscience du caractère historiquement contingent du modèle actuel et des limites de la lecture économiste analysant l'échange comme répondant premièrement à un besoin

12 Dacheux Eric « Les logiques plurielles des mouvements économiques anti-capitalistes » dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, 298 p, p122-123

13 Jean-Michel Servet, *Les Monnaies du lien*, Presses Universitaires de Lyon, 2012, 455 pages

14 C'est à dire qu'une monnaie est facilement interchangeable avec d'autres

économique. Selon Servet, les échanges monétaires répondent d'abord à la reproduction des rapports sociaux et les formes d'échange et les supports monétaires sont historiquement multiples, l'institution monétaire œuvrant comme lien entre communautés. Ceci étant précisé, on peut se pencher, sans prétention aucune à l'exhaustivité, sur les formes d'innovation monétaire, de recherche de modes d'échanges alternatifs aux monnaies nationales (ou supranationales), qui sont apparus au cours du dernier siècle et dans la dynamique desquels les monnaies locales s'inscrivent.

Au début du XX^{ème} siècle, l'économiste allemand Sylvio Gesell (1862-1930), constatant que l'argent contrairement à toute autre propriété ne se détériore pas et qu'il est donc avantageux de le conserver, propose la mise en place de « monnaies franches », qui perdraient de leur valeur afin de faciliter leur circulation. Suite à la crise de 1929, des expériences concrètes émergent, notamment en Suisse avec le WIR en 1934, un système de crédit-mutuel interentreprises, visant à faciliter l'échange entre elles et à favoriser leur résilience vis-à-vis de la monnaie suisse. Selon Jérôme Blanc¹⁵, les monnaies locales actuelles s'inscrivent de manière plus récente dans une dynamique internationale qui commence dans les années 1980. Les premiers de ces systèmes d'échange se développent au Canada puis aux États-Unis : les « Local Exchange Trading System » (LETS). Il s'agit de systèmes de crédit-mutuel fermés entre leurs membres, non-convertibles en monnaie nationale. Dans une deuxième génération¹⁶, certains de ces LETS fonctionnent comme des « banques de temps », principalement restreintes à l'échange de services non-professionnels¹⁷. L'unité de compte de ces systèmes est le temps (sans aucune convertibilité avec la monnaie nationale), chaque adhérent dispose d'un compte virtuel de crédit « temps » et les membres des LETS s'échangent des services mutuels sur la base « 1 heure = 1 heure ». Dans certains cas, des équivalences-temps peuvent être fixées collectivement pour définir le prix d'un bien. L'originalité de ces systèmes est la transformation de l'échelle des valeurs qu'ils opèrent par rapport aux sociétés dans lesquelles l'heure de travail peut se voir attribuer des rémunérations significativement différentes.

15 Blanc Jérôme, « Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives », *Revue de la régulation* [En ligne], 18 | 2^e semestre / Automne 2015

16 Ibid

17 De manière similaire, les « Accorderies » voient le jour au Québec, avec cette fois des objectifs spécifiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale explicitement affichés et des moyens dédiés.

En France, s'inspirant des LETS, apparaissent à partir de 1994¹⁸, des « Systèmes d'Échange Locaux » (SEL)¹⁹, basés sur l'équivalence-temps. Ces dispositifs cherchent à renforcer la cohésion sociale par la création de liens sociaux et l'organisation de nouvelles formes de solidarité et d'entraide. Ils visent également à lutter contre l'exclusion sociale en insérant l'échange dans des liens sociaux. A la différence notable de certains LETS, les SEL français excluent progressivement les échanges marchands et professionnels.

C'est dans un second temps que l'on voit apparaître ce que l'on nomme « monnaies locales », « monnaies sociales complémentaires » ou « monnaies locales complémentaires » (MLC). Si l'on se situe toujours dans le périmètre de l'innovation monétaire, le principe est ici différent. Comme le souligne Blanc²⁰, *« sous forme prioritairement papier, ces monnaies sont émises préalablement aux transactions (et non plus par crédit mutuel au moment même de la comptabilisation de la transaction), essentiellement par conversion entrante de monnaie nationale. Elles sont destinées à soutenir l'économie locale et donc intègrent nécessairement des professionnels (commerces, producteurs, associations...) auprès desquels les usagers particuliers viennent utiliser leur monnaie »*. Censées favoriser les échanges locaux en encourageant les consommateurs à s'orienter vers des commerces de leur territoire et ces derniers à se fournir auprès de producteurs du territoire délimité par la monnaie, leur vitesse de circulation est la plupart du temps supérieure à celle de la monnaie nationale²¹.

Au delà, de l'impact sur le territoire défini, ces monnaies portent un projet de transformation sociale plus globale, comme le résume bien Ariane Tichit²² : *« Les monnaies complémentaires locales se posent donc en projets politiques de transformation de la société, par l'éducation, la communication et le changement des pratiques sociales que leur utilisation et diffusion peuvent générer. Pour ce faire, elles doivent parvenir à modifier les représentations sociales de la monnaie des citoyens qui, en retour, pourront impacter leur rapport à l'échange marchand traditionnel et dominant »*.

18 ibid

19 On en recense environ 600 en France

20 Ibid, citation page 4

21 Ce qui est une condition importante de leur impact et un des outils de mesure de leur réussite

22 Tichit Ariane, « Représentations sociales de la monnaie : contraste entre les citoyens et les porteurs de monnaies locales », HAL Archives ouvertes, 2015, 27 pages, citation page 5

On parle de monnaies locales dans la mesure où elles se fixent un périmètre restreint et de monnaies complémentaires en ce qu'elle n'ont pas vocation à se substituer à la monnaie nationale mais à en combler les failles estimées (caractère hautement spéculatif, perte de « confiance éthique » dans la monnaie). Blanc situe leur apparition en 1991 aux États-Unis, mais des expériences de plus grande envergure ont eu lieu au Brésil avec la création du Banco de Palmas en 1998 qui réunit aujourd'hui 350 000 utilisateurs²³ et en Argentine²⁴ entre 2001 et 2003 suite à la crise financière. En Europe, une dynamique similaire s'est enclenchée depuis les années 2000. Les exemples les plus emblématiques, outre le WIR, sont le Chiemgauer en Allemagne²⁵ et le Bristol Pound en Angleterre²⁶.

2. Les Monnaies locales complémentaires en France : émergence, diversité des modèles et reconnaissance légale

a. Émergence et dynamique des monnaies locales en France

En France, la première expérimentation de monnaie complémentaire est issue du « Projet SOL ». Ce projet émerge suite aux réflexions dans les années 1990 sur les nouvelles formes de monnaie dynamisées par le philosophe Patrick Viveret, qui publie en 2002 à la demande du secrétaire d'État à l'économie solidaire un rapport intitulé *Reconsidérer la Richesse*. Ce rapport servira de base à des « collectifs richesse » (des associations citoyennes disséminées sur le territoire) et aux réflexions qui donneront lieu bientôt à un projet monétaire nouveau, le projet SOL²⁷. Bénéficiant sur 3 ans d'un financement du programme EQUAL du Fond Social Européen²⁸ et soutenu par plusieurs grandes entreprises de l'ESS, il est lancé en 2007 dans 5 régions françaises : Île-De-France, Nord-Pas-De-Calais, Bretagne, Alsace et Rhône-Alpes avec l'appui de ces régions. Cette monnaie se présentait sous-forme de carte à puce et revêtait

23 « Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux », Rapporteur Nicolas Meunier, remise le 8 avril 2015 à Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 77 pages (voir p33)

24 Plusieurs auteurs établissent un lien de causalité entre crises financières et développement des monnaies locales

25 Apparu en 2003 en Bavière, qui annonce aujourd'hui 520 000 unités en circulation. Nous y reviendrons.

26 Apparue en 2012, cette monnaie est la plus importante des monnaies locales britanniques, avec une circulation de 620 000 livres à l'automne 2014, ce qui s'explique notamment par la possibilité de payer ses impôts locaux avec cette monnaie.

27 Ibid, p45

28 A l'échelle européenne, plusieurs projets de ce type sont soutenus par le FSE, mais aussi le Fonds européen agricole pour le développement rural (programme LEADER).

3 aspects :

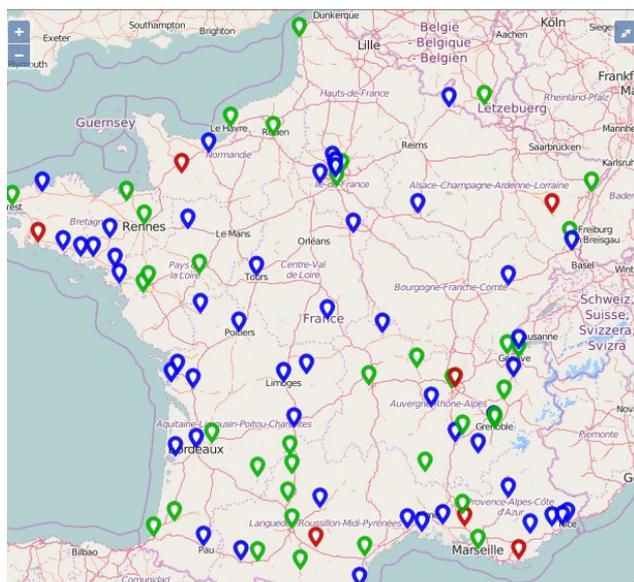
- Une « carte de fidélité », le « Sol Coopération » : lors d'un achat chez un commerçant du réseau, l'utilisateur obtient une plus-value (10 « Sols » pour un euro d'achat) qui peut être réutilisés pour des achats ou soutenir des projets.
- L'aide à un public déterminé, le « Sol Affecté » : les collectivités ou les comités d'entreprises peuvent l'utiliser pour une action déterminée (ex : achat de produit issue de l'agriculture biologique).
- L'échange de temps, le « Sol Engagement » : il permet aux utilisateurs de s'échanger des services sur la base de l'équivalence-temps.

Selon certaines de ses parties prenantes, cette expérimentation s'est avérée un échec, en raison d'une démarche jugée trop descendante et de défaillances techniques de la carte à puce.

Suite à la crise de 2008, apparaissent des initiatives post-SOL qualifiées par les acteurs concernés de « monnaies locales complémentaires » (MLC)²⁹, s'inspirant notamment des propositions de l'entrepreneur Philippe Derudder. En 2010 est mise en place « l'abeille » dans le Lot-et-Garonne. Par la suite, une dynamique s'enclenche au niveau national, avec de nombreuses monnaies de ce type en circulation ou en projet en France. En avril 2015, le réseau des monnaies locales complémentaires en France comptabilisait 27 monnaies en circulation et 24 projets de monnaie. La carte ci-dessous fait état de leur répartition sur le territoire³⁰ :

²⁹ Blanc Jérôme, « Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives », *Revue de la régulation* [En ligne], 18 | 2e semestre / Automne 2015

³⁰ En vert, les monnaies en circulation, en bleu, celles en projet, en rouges, celles qui ne circulent plus



Source : <http://monnaie-locale-complementaire.net>

b. Diversité des modèles : financement, partenariats, objectifs

Ces monnaies ont toutes en commun d'être émises par une association sur la base de l'équivalence 1€ = une unité de MLC, de circuler sur un territoire défini, d'avoir pour objectif de dynamiser l'économie locale et de re-territorialiser les activités. Cependant, sous l'appellation de « monnaies locales complémentaires » se cache une pluralité de réalités.

D'abord, elles ne circulent pas toutes sur un territoire équivalent : si la plupart d'entre elles se développent à l'échelle du « bassin de vie » (quartier, ville, communauté de commune), certaines comme le Galléco en Ille-et-Vilaine ou l'Eusko dans le Pays-Basque circulent sur des territoires plus amples.

Ensuite, si la majorité de ces monnaies a été lancées par une association créée pour l'occasion, certaines ont été l'œuvre d'associations déjà existantes et d'autres ont été impulsées par des collectivités. Cela conduit à une diversité de modèles économiques : recours aux subventions, à des prestations, présence ou non de salariés. Cela n'est pas neutre sur le plan des ressources, de l'impact et des enjeux de ces monnaies, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 3 – Forces, difficultés et enjeux de trois grands modèles de dispositifs

	Modèle dominé par le bénévolat	Modèle dominé par les subventions	Modèle dominé par les transactions
Ressources	Ressources propres dominantes : ressources de la double qualité et ressources marchandes	Ressources publiques dominantes : ressources redistributives	Ressources marchandes propres dominantes
Forces	Force du projet et de l'autonomie politique	Force des ressources et des compétences territoriales des collectivités	Force de l'assise économique permise par l'autonomie marchande
Risques	Risque de l'anecdotique (taille très réduite), de l'enfermement (militant), de l'épuisement (bénévole), risque de frustration des utilisateurs et des prestataires du fait de la faible taille	Risques de l'éloignement (faible participation du public), de la technicité et du déficit de sens	Risque de la soumission aux contraintes marchandes, de la technicité, du déficit de sens
Enjeu	Comment ouvrir à d'autres ressources en maintenant le projet politique ?	Peut-on ouvrir à la participation après avoir créé le projet ?	Comment maintenir le sens politique du projet ?
Horizon	Atteindre la taille critique pour l'autonomie	Permettre à la société civile de s'approprier le dispositif	Faire davantage circuler la monnaie au risque de diminuer les recettes de reconversions
Cas	Lucioles	Galléco, Sonante	Chiemgauer

Source : Blanc, Fare [2014]

Par ailleurs, 3 éléments principaux reviennent dans le discours des porteurs de monnaies locales³¹ : la relocalisation des activités, la dynamisation des échanges et le changement des pratiques et des représentations sur la monnaie. Mais au delà de cela, certaines se donnent d'autres objectifs, la plupart du temps fixés dans une charte, qui serviront d'autant de critère de sélection des entreprises habilitées à recevoir la monnaie. Le caractère plus ou moins exigeant de ces critères n'est pas sans conséquence sur le potentiel de développement de ces monnaies. Ces objectifs peuvent avoir trait à la qualité des produits, au respect de l'environnement, à la gouvernance des entreprises, ou intégrer une dimension identitaire comme pour l'Eusko qui se veut un vecteur de diffusion de la langue basque (les commerces adhérents doivent afficher leurs produits en français et en basque).

Enfin, si la plupart de ces monnaies sont interchangeable avec l'euro (du moins de l'euro vers la MLC), et indexées sur celui-ci (sur la base de l'équivalence 1 euros = 1 unité de MLC), une minorité d'entre elles sont fondantes, c'est à dire qu'elles se déprécient avec le temps, avec pour objectif de favoriser la circulation et éviter la thésaurisation.

31 « Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux », Rapporteur Nicolas Meunier, remise le 8 avril 2015 à Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, p26

c. La loi de 2014 sur l'économie sociale et solidaire : un cadre légal pour les monnaies locales

ARTICLE 16

« Le chapitre Ier du titre Ier du livre III du code monétaire et financier est complété par une section 4 ainsi rédigée :

« Section 4

« Les titres de monnaies locales complémentaires

« Art. L. 311-5.-Les titres de monnaies locales complémentaires peuvent être émis et gérés par une des personnes mentionnées à l'article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire dont c'est l'unique objet social.

« Art. L. 311-6.-Les émetteurs et gestionnaires de titres de monnaies locales complémentaires sont soumis au titre Ier du livre V lorsque l'émission ou la gestion de ces titres relèvent des services bancaires de paiement mentionnés à l'article L. 311-1, ou au titre II du même livre lorsqu'elles relèvent des services de paiement au sens du II de l'article L. 314-1 ou de la monnaie électronique au sens de l'article L. 315-1. »

En 2014, suite à de nombreuses sollicitations venant de porteurs de monnaies locales, la loi sur l'économie sociale et solidaire portée par Benoît Hamon vient éclairer par son article 16 le flou légal qui entourait la situation juridique de ces monnaies.

Cet article donne un cadre juridique aux monnaies locales, nommées « titres de monnaie complémentaire », qui peuvent être émis par des organismes de l'économie sociale et solidaire, circuler sur un périmètre délimité, à condition de n'être ni « fongible » ni « liquide³² ». Ce cadre ne satisfait que partiellement les porteurs de projet de monnaie locale, notamment car la question du paiement des collectivités en titre de monnaie complémentaire n'y est pas clairement évoquée, rendant incertaine cette pratique. Nous y reviendrons.

³² Il est théoriquement impossible de « fractionner » ces monnaies, c'est-à-dire de rendre des euros sur un paiement en monnaie complémentaire et inversement.

B. Le « Galléco » : intérêt de l'objet, fonctionnement, délimitation du champ des acteurs

Venons en à présent à l'objet qui va nous occuper au cours de ce travail. Nous avons choisi, tant pour des raisons pratiques que théoriques, de nous focaliser sur l'étude de la monnaie locale, nommée « Galléco »³³, et lancée en septembre 2013 par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, sur trois territoires d'expérimentation : le Pays de Rennes, le Pays de Redon, et le Pays de Fougères. A partir de 2012, le Conseil Général a organisé des réunions publiques dans les trois territoires choisis visant à réunir des particuliers et des entreprises susceptibles d'adhérer à l'association, et d'accepter d'utiliser ou de recevoir la monnaie. Lors de ces réunions, les personnes adhérentes ont été chargées de définir des critères d'agrément sur la base desquels des entreprises pourraient être autorisées à recevoir la monnaie locale. Cette monnaie est aujourd'hui émise par une association nommée « Le Galléco », qui dispose de 2 salariés et a reçu une subvention de 339 500 euros pour la période 2013-2016³⁴ de la part du Conseil Général³⁵. Sur chaque territoire, ont alors été créés des « comités locaux d'animation » (CLA) réunissant toutes les personnes impliquées et chargés de vérifier la conformité des entreprises postulantes aux critères préalablement définis. Selon les statuts de l'association, sa gouvernance fonctionne selon un mode collégial. Un « Conseil des Collèges » (le conseil d'administration) réunit quatre collègues représentant les différentes parties prenantes : trois membres de droit pour le Conseil Général, trois représentants maximum des « citoyens »³⁶ (un par territoire d'expérimentation), trois représentants maximum des « entreprises »³⁷, et des représentants des « partenaires »³⁸. Un Collège est également prévu pour des collectivités qui pourraient être amenées à recevoir des paiements en Galléco dans le futur. Une assemblée générale réunie annuellement propose la politique de

33 Le choix de ce nom est une contradiction de « gallo » (en référence à la langue d'oïl historique de l'Ille-et-Vilaine) et de « Eco » (qui renvoie à la fois à économie et à écologie)

34 Cette période correspond à la phase d'expérimentation sur les trois territoires susmentionnés, à la suite de laquelle était prévue initialement un élargissement possible à l'ensemble du territoire départemental

35 Sauf indication contraire et pour des raisons de simplification, l'appellation « Conseil Général » renverra au cours de ce travail implicitement à celui-ci d'Ille-et-Vilaine

36 Personnes physiques s'engageant à utiliser le Galléco et ayant acquitté leur cotisation annuelle

37 Acteurs économiques acceptant de recevoir des paiements en Galléco

38 Personnes physiques ou morales contribuant au financement et à la visibilité de l'association

l'association, le Conseil des Collèges qui se réunit tous les 3 mois en définit les grandes orientations stratégiques et un bureau qui se réunit mensuellement (composé d'un représentant de chaque collège) est chargé de l'application de ces orientations. Tout particulier désirant utiliser la monnaie doit s'acquitter d'une cotisation³⁹ versée à l'association puis échanger des euros contre des Gallécos (sur la base de la parité 1 euro = 1 Galléco) dans les « comptoirs de change »⁴⁰ (Crédit Coopératif à Rennes et entreprises sélectionnées par l'association pour remplir cette fonction), avant de pouvoir les utiliser dans les entreprises adhérentes. Celles-ci doivent préalablement remplir un questionnaire attestant de leurs pratiques sociales, de la qualité de leurs produits, de leur respect de l'environnement et de l'origine de leurs produits, validé par les CLA⁴¹. L'objectif est donc de tenter de réorienter la consommation des particuliers en les incitant à consommer dans des entreprises de leur territoire et respectant un certain nombre de pratiques, et d'encourager les entreprises à modifier leurs pratiques et à réutiliser la monnaie auprès de producteurs locaux agréés par l'association.

Notre intérêt pour ce sujet est d'abord venu du sentiment de voir apparaître autour de nous des mouvements qui cherchaient de manière collaborative à transformer la société « par le bas » et à subvertir le capitalisme néolibéral par leurs pratiques même, à recréer des « biens communs »⁴² gouvernés par tous, à côté du modèle étatique et du marché tel que conçu par le libéralisme. A côté des « fablabs » ou des « Incroyables Comestibles », les monnaies locales nous semblaient dans une certaine mesure relever de cette démarche. Nous nous sommes donc penchés pour des raisons pratiques sur la monnaie locale d'Ille-et-Vilaine, et un élément a d'emblée attiré notre attention : alors que dans la plupart des cas, la création de ces monnaies relève de regroupements associatifs créés pour l'occasion (allant ensuite

39 D'un montant de son choix

40 Afin de faciliter la circulation de la monnaie sur le territoire, le change gallécos-euros n'est pas permis pour les particuliers. En revanche, les entreprises peuvent ré-échanger en euros les gallécos qu'elles n'auraient pas réussi à écouler en payant en Galléco leurs salariés, leurs fournisseurs ou d'autres entreprises adhérentes.

41 Comme me l'expliquent les personnes rencontrées, il s'agit d'avantage d'une « démarche de progrès », visant à évaluer la motivation de l'entreprise à faire évoluer ses pratiques, que de critères chiffrés et stricts.

42 Voir une analyse qui a orienté et influencé nos recherches initiales :

Dardot Pierre, Laval Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014, 600 pages

éventuellement solliciter des collectivités), cette monnaie avait été mise en place par une collectivité. Cela a alors suscité une série d'interrogation sur l'origine et les raisons de cette décision : pourquoi un Conseil Général en est-il venu à mettre en place un tel dispositif et dans quel contexte ? Au vu de la configuration ailleurs en France, des acteurs extérieurs ont-ils pesé sur l'agenda et poussé le Conseil Général à prendre cette décision ? Le deuxième élément nous ayant interpellé d'emblée était, la « co-construction » de cette monnaie avec la multitude d'acteurs impliqués, mise en avant par le Conseil Général. Alors que Bruno Frère met en avant le rapport ambigu des militants des initiatives solidaires à l'État, entre demande de reconnaissance et volonté d'émancipation, nous nous demandons si les citoyens participant au dispositif de la monnaie locale n'étaient pas dans une logique contestataire vis-à-vis de l'action publique, ce qui aurait pu être source de conflits.

C. Cadre théorique

Au cours des pages précédentes, on a pu voir se dessiner une esquisse de panorama théorique de ce qui a pu être écrit en lien avec notre sujet. La réflexion sur les monnaies locales s'inscrit dans le prolongement d'un courant d'anthropologie et de sociologie économique initié à partir des années 1980, reprenant notamment les travaux antérieurs de Karl Polanyi. On peut citer ici les travaux de Jean-Louis Laville qui a été l'un des premiers à élaborer une théorisation de l'« économie solidaire » (le terme vient de lui), et a écrit plusieurs ouvrages sur le monde associatif et ses liens avec l'action publique. Dans la suite de ces travaux, plusieurs auteurs ont poursuivi la réflexion sur l'économie solidaire et le monde associatif⁴³. A partir des années 2000, des premiers travaux académiques prennent pour objet les monnaies complémentaires, s'inscrivant dans ce courant de pensée et s'inspirant également des travaux d'économistes du courant institutionnaliste tels que Michel Aglietta et André Orléan⁴⁴, concevant la monnaie non comme un instrument des échanges neutre, à

43 Sans prétention à l'exhaustivité, on peut citer ceux de Jean-Michel Servet, de Bruno Frère, de Corinne Gendron, ou de Laurent Gardin, qui ont développé une approche de l'économie comme une institution sociale, ont contribué à une définition de l'économie solidaire à partir du principe réciprocitaire et se sont interrogées sur la spécificité de ce secteur et de l'engagement de ses membres.

44 Fare Marie, Whitaker Celina, « La portée des initiatives de monnaies sociales complémentaires en termes de transformation des représentations sociales », document de travail, Colloque francophone international : Cultures, territoires et développement durable, avril 2014, 21 pages, citation page 3

l'instar de la majorité de la littérature académique en économie, mais comme « une institution sociale fondamentale de toute société, qu'elle soit marchande ou non, permettant de régler des dettes à travers des pratiques de compte et de paiement ». On peut évoquer ici les travaux de Jérôme Blanc, Marie Fare, Celina Whitaker ou encore Ariane Tichit, qui ont publié de nombreux articles sur les monnaies complémentaires, dont la spécificité serait de faire converger critique et initiative, et de viser un objectif de transformation sociale à travers la transformation des pratiques et des représentations des consommateurs. Il est à noter un aller-retour entre théorie et pratique à ce sujet, les universitaires conseillant certains porteurs de projets de monnaie dans leur conception et ces derniers faisant parfois référence aux écrits d'universitaires dans leur discours.

Notre travail prendra appui sur ces travaux (notamment ceux de Bruno Frère et de Jérôme Blanc), tant sur leur contenu que sur leur manière de considérer la monnaie comme un objet social porteur de valeurs. Cependant, puisque ce qui va nous occuper ici est une monnaie lancée par un Conseil Général, nous aurons également recours à plusieurs travaux de sociologie de l'action publique, afin d'analyser l'émergence de la décision de créer une monnaie locale, l'influence des différents acteurs et la gouvernance de l'association.

D. Problématisation et hypothèses

La principale difficulté de ce travail a été de partir d'un objet d'étude empirique, « Le Galléco », que l'on pouvait lier au débat sur la relocalisation des activités et la question des circuits courts, et qui renvoyait en soit à de multiples questions théoriques et donc potentiellement autant de champs de la sociologie et de la science politique. Nous pouvons tenter de formaliser trois manières d'envisager notre objet de recherche :

- un instrument d'action publique : la mise en place du Galléco par un Conseil Général renvoie au champ d'analyse des politiques publiques et conduit à nous interroger sur la question des raisons et du contexte de sa mise à l'agenda, sur sa mise en œuvre et sa gouvernance.

- un projet associatif : au delà de la question de sa gouvernance, cela renvoie à la question des motifs d'implication, et des registres d'engagement, et au champ d'analyse du monde associatif.

- un instrument monétaire, porteur de valeurs et circulant sur un territoire, et qui en tant que

monnaie « complémentaire » est plus ou moins approprié par la population. Cela renvoie d'une part à la question des dynamiques territoriales, de la circulation des idées, et du lien social crée par le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs autour de cette monnaie.

Ce travail ne pourra évidemment pas prétendre répondre à l'ensemble de ces interrogations. Partant du constat de l'apparente contradiction que représente la mise en place par une collectivité départementale d'un dispositif qui relève généralement de groupes associatifs à l'échelle du bassin de vie, nous chercherons principalement à comprendre la séquence d'action publique allant de la décision de mettre en place la monnaie à sa mise en œuvre associant une pluralité d'acteurs. Cela implique de comprendre les raisons qui ont poussé le Conseil Général à mettre en place cette monnaie et le contexte dans lequel cette décision s'insère, d'analyser le poids des différents acteurs, les logiques et les représentations qui les poussent à agir, et les relations qu'ils entretiennent. De plus, l'hypothèse initiale d'une possible tension entre les militants associatifs et le Conseil Général, qui s'appuyait sur des analyses sociologiques allant en ce sens, a été rapidement démentie par les entretiens exploratoires⁴⁵. Il s'agira d'en rechercher les motifs, et les entretiens exploratoires faisant ressortir des valeurs communes entre les parties prenantes, nous privilégierons une approche cognitive. Cela nous conduit à formuler la problématique suivante :

- *Comment et pourquoi la création d'une monnaie locale a-t-elle été mise à l'agenda par le Conseil Général ? Dans quelle mesure peut-on de parler de co-construction ?*
- *Dans quelle mesure y a-t-il une homogénéité des valeurs, des profils et une convergence des représentations entre les parties prenantes du Galléco permettant de produire de la coopération malgré des champs d'actions et des rationalités potentiellement différentes ?*

Par ailleurs, alors que nous envisagions initialement ce travail dans une perspective purement monographique, les entretiens exploratoires ont fait ressortir des différences de dynamiques entre les différents territoires d'expérimentation, en termes de nombre d'adhérents et de circulation de la monnaie. Cela interroge la relation entre le territoire institué et le territoire

⁴⁵ Au cours de la phase de construction de notre objet de recherche, nous avons rencontré un bénévole et un commerçant de Redon qui nous ont donné de premiers éléments de réponse empirique et ont réorienté notre analyse.

vécu, entre un instrument d'action publique⁴⁶, en l'occurrence une monnaie, et son appropriation par ses destinataires. Aussi nous nous demanderons :

- *Dans quelle mesure la monnaie locale est-elle appropriée par les habitants des différents territoires d'expérimentation et quelles en sont les variables explicatives ?*

A partir de ces interrogations, nous pouvons formuler plusieurs hypothèses :

- **Hypothèse 1** : La création du Galléco ne répond pas à un problème social construit en particulier qui aurait été mis à l'agenda dans le cadre d'un processus encadré et défini, mais correspond davantage à l'initiative d'un Conseiller Général,⁴⁷soutenu par un réseau associatif, qui serait parvenu à imposer son projet sans un soutien fort du Conseil Général.
- **Hypothèse 2** : Malgré des champs d'action distincts et de potentielles rationalités et motifs d'implication différents, la gouvernance du Galléco s'effectue dans un relatif consensus en raison de l'homogénéité des profils et des représentations des parties prenantes, qui partagent un référentiel commun.
- **Hypothèse 3** : L'association Galléco réunit des individus au capital culturel élevé, ayant des pratiques militantes préalables, qui s'engagent dans cette initiative solidaire car ils ont le sentiment de pouvoir avoir un impact concret. Cela est lié à des croyances, des représentations, qui rejettent le changement par le haut et privilégient les initiatives ascendantes comme porteuses du changement.
- **Hypothèse 4** : Il existe des différences de dynamiques de l'association et d'« appropriation » de la monnaie sur les différents territoires d'expérimentation, que l'on peut expliquer par la densité associative de ces trois territoires.

46 Le concept d'instrument d'action publique est défini par Le Galès et Lascoumes comme un « dispositif à la fois technique et social, qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur ».

Voir Halpern Charlotte, Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick (dir.), *L'instrumentation de l'action publique, Controverses, résistance, effets*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances », 2014, 520 pages, citation page 17

47 Nous faisons ici référence au Vice-Président chargé de l'Économie Sociale et Solidaire

E. Protocole de recherche

En février 2016, l'association Galléco comptait 1300 adhérents, et il eut été intéressant dans le cadre d'un autre travail de faire une sociologie des usagers de la monnaie. Néanmoins, notre travail visant à comprendre le poids des différents acteurs investis, les relations entre eux et les motifs qui les poussent à s'engager, nous avons concentré notre travail d'investigation sur les personnes « investies » dans l'association. Nous définirons cet investissement par la participation à la mise en place de la monnaie, à son développement, et à sa gouvernance (membre à titre titulaire ou suppléant du « Conseil des Collèges ») ou la participation régulière aux réunions de ses comités locaux.

A partir de ces critères, notre population d'étude comprend donc les membres du département (tant au sein du Conseil Général que sur le plan administratif) impliqués dans la genèse et la gouvernance de l'association, les salariés de l'association, les bénévoles actifs en son sein (présence régulière aux réunions et aux activités de démarchage et de promotion effectuée par l'association), ainsi que les entreprises actives. L'inclusion des banques impliquées initialement (dont la plupart se sont retirées du projet) a été un temps envisagée, avant d'être retirée, cet élément ne nous paraissant pas central dans notre enquête.

Pour réaliser ce travail, nous avons décidé de recourir à des entretiens semi-directifs, à partir d'une grille thématique de questions ouvertes, laissant une part importante de liberté aux individus interrogés⁴⁸. Le choix de cette méthode est en effet plus propice à l'analyse du discours, des représentations sociales, et du sens donné à l'action. Si notre travail comprend un part d'objectivation (analyse des profils socio-culturels et des trajectoires sociales), il vise principalement à restituer le sens subjectif donné par les acteurs à leur action pour comprendre les raisons qui les poussent à s'impliquer dans l'association.

Compte-tenu du caractère multidimensionnel de notre objet de recherche, il nous fallait composer un échantillon caractéristique de l'ensemble des parties prenantes, en se basant sur deux critères principaux : le statut (bénévole, entreprise, salarié, département) et le territoire d'implication. Parmi les bénévoles et les entreprises rencontrées, notre volonté initiale était

48 Cette grille variait en fonction du type d'acteurs interrogés. Au fur et à mesure que l'enquête avançait, elle est devenue plus précise, afin de comparer les représentations des individus avec ceux précédemment interrogés.

également d'aboutir à une diversité de profils (en termes de nature de l'activité, de raisons de l'implication, de trajectoire personnelle). Nous avons finalement retenu un échantillon de 12 personnes, dont la composition est le produit contingent des critères susmentionnés et des contacts obtenus lors de la phase de terrain.

Pour le département, le choix s'est porté sur le Vice-Président délégué à l'ESS entre 2004 et 2015 et la chargée de mission ESS sur la même période, qui ont été les deux porteurs principaux du projet avant la création de l'association, respectivement sur le plan politique et administratif⁴⁹. Par ailleurs, nous avons rencontré la directrice de l'association depuis sa création en 2013, antérieurement stagiaire au sein du département.

Le choix des bénévoles s'est effectué en procédant par réseaux d'interconnaissance, à partir de contacts fournis par les personnes déjà rencontrées, tout en gardant à l'esprit les critères déjà mentionnés. Les 5 personnes retenues sont des bénévoles régulièrement actifs au sein de l'association (présence sur les marchés, lors de salons, démarchage d'entreprise), trois sur le Pays de Redon et deux sur le Pays de Rennes Centre.

Nous avons également rencontrés quatre membres au titre de leur entreprise (dont une est également bénévole active au sein de l'association), deux d'entre eux sont commerçants (un restaurant et un Salon de Thé), et deux sont gérants d'entreprises de l'ESS (La Mutuelle des Pays de Vilaine et Biocoop)⁵⁰, tous situés à Redon. Toutes les entreprises rencontrées, à l'exception de Biocoop (qui a cependant participé à de multiples reprises aux réunions préalables au lancement de la monnaie), sont (ou ont été) membres du Conseil des Collèges à titre titulaire ou suppléant⁵¹. Si l'on ne peut parler d'« implication » au même titre que pour les bénévoles (l'adhésion à un réseau au titre de son activité professionnelle ne nous semble pas comparable avec le don bénévole de son temps au service d'une cause), la démarche de ces entreprises n'est pas anodine, et l'on ne saurait tirer à partir de ces cas des conclusions s'appliquant à l'ensemble des entreprises adhérentes au Galléco. Il aurait sans doute été

49 Il aurait également été intéressant de rencontrer l'un des élus membres du Conseil des Collèges à l'heure actuelle, mais en raison du temps imparti cela n'a pas été possible.

50 Cette différence s'est faite sentir au cours des entretiens, les 2 commerçants parlant principalement à titre personnel, tandis que les deux autres avaient tendance à parler davantage au nom de leur entreprise.

51 La Mutuelle des Pays de Vilaine en est membre en tant que « partenaire », toutefois, outre une promotion accrue des activités de l'association, son statut varie peu des membres en tant que « entreprise ».

intéressant de rencontrer en complément des entreprises dont la nature de l'activité ne laissait pas présager une affinités avec les valeurs de l'ESS (bureautique, etc), mais notre démarche visant en partie à comprendre la gouvernance de l'association, il semblait plus pertinent de rencontrer en priorité des commerçants « mobilisés » (à des titres divers) au sein de l'association. L'absence du territoire de Fougères parmi les individus rencontrés se justifie tant sur le plan pratique⁵² que méthodologique⁵³.

Au regard de la méthode d'échantillonnage, nous sommes en possession d'un échantillon diversifié, qui s'il ne peut prétendre à la représentativité de la population d'étude (et a fortiori de l'ensemble des adhérents de l'association), semble caractéristique de celle-ci⁵⁴. Pour ce qui est des bénévoles rencontrés, au vu de la redondance des discours, qui présentent une certaine homogénéité, le seuil de saturation semble avoir été atteint (au regard des motifs d'engagement, des parcours personnels, des représentations, etc.). En ce qui concerne les entreprises, les discours sont globalement similaires. Cependant, nous n'avons rencontré que des entreprises de l'ESS et des indépendants localisés en centre-ville, et des entretiens avec d'autres types d'acteurs (entreprises rennaises, agriculteurs, entreprises de plus grande taille ne correspondant pas aux statuts de l'ESS) auraient pu apporter des éléments différents. Par ailleurs, il est à noter que la représentation plus forte d'individus du Pays de Redon au sein des personnes interrogées a pu avoir un impact sur les réponses obtenues au regard des différences de structure démographique des deux villes.

Au-delà de cette population d'étude, nous avons eu recours à deux entretiens complémentaires avec des personnes ressources, visant à appréhender de manière plus globale la dynamique associative, la sociologie et l'histoire des territoires étudiés, afin de resituer l'objet étudié dans son contexte. Il s'agit de l'Adjoint au maire chargé de la démocratie locale de Rennes (également propriétaire d'un bar acceptant la monnaie locale) et du Président de l'association Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV).

52 Pour des raisons personnelles, il nous était plus facile de nous déplacer à Rennes et Redon

53 Il est rapidement apparu au cours de nos entretiens que le développement de la monnaie sur le Pays de Fougères était marginal (faible circulation de la monnaie, peu de personnes impliquées), et nous avons décidé de nous focaliser sur les deux autres territoires.

54 Blanchet Alain., Gotman Anne., « L'enquête et ses méthodes : l'entretien », Nathan Université, coll.128, Paris, 1992, 128 pages, voir page 54

Nous n'avons pas rencontré d'obstacle majeur au cours de ce travail. Soulignons toutefois la difficulté initiale à obtenir le contact des acteurs départementaux, ce qui nous a conduit à mener des entretiens avec des bénévoles sans connaître véritablement les origines de la monnaie. D'autre part, si les personnes rencontrées à titre bénévole disposaient d'un temps important, les responsables d'entreprises nous ont parfois reçu sur leur lieu de travail dans un temps contraint, ce qui nous a restreint dans l'approfondissement des questions abordées.

Initialement, la construction de données quantitatives avait été envisagée, afin de déterminer avec plus de précision le profil socioculturel des personnes impliquées (appartenances associatives, fréquentation de lieux communs, milieu socio-professionnel, etc). La contrainte temporelle ne l'a cependant pas permis. Par ailleurs, la plupart des personnes rencontrées mentionnant une « relation spéciale » s'instaurant entre le consommateur et le commerçant dans le cadre des paiements en monnaie locale, il nous a paru intéressant de réaliser une observation de ce « protocole d'échange ». Cependant, compte tenu des autres activités de recherche et de la faible fréquence de paiement en Galléco, cela nous est apparu difficilement réalisable.

F. Annonce du plan

Dans le but de répondre aux interrogations qui se posent à nous et de vérifier les hypothèses émises, nous nous organiserons en trois temps.

D'abord, nous analyserons la séquence d'action publique allant de la décision de création de la monnaie locale à sa gouvernance actuelle par une multitude d'acteurs (I) Cela impliquera dans un premier temps de rechercher le contexte dans lequel s'insère la décision (A). Nous montrerons alors que la création d'une monnaie locale s'inscrit dans une démarche de long-terme de soutien à l'ESS, portée par le Vice-Président chargé de l'ESS et soutenue par le Président du Conseil Général, mais qu'elle ne semble pas répondre à un problème préalablement construit et défini. Nous nous pencherons ensuite sur la mise en œuvre de ce projet et sur sa co-construction incluant une multitude d'acteur (B) en tentant de déterminer le poids des différents acteurs sur l'agenda et les conclusions que nous pouvons en tirer en

matière d'action publique. Pour conclure cette partie, nous analyserons la gouvernance actuelle de l'association (C) en nous interrogeant sur la nature des relations entre les acteurs et sur les facteurs permettant de l'expliquer. Notre enquête met en évidence une faible coordination entre les parties prenantes et un relatif consensus en leur sein. Par ailleurs, il apparaît que si le département ne semble pas actuellement exercer de contrôle informel sur l'association par son financement, il garde à terme un impact important sur son avenir.

Ensuite, avec l'objectif d'évaluer l'homogénéité de la population étudiée (en termes de profils et de parcours, de motifs d'implications, de représentations sociales, de croyance en certains modes d'action) et de replacer ces éléments dans le spectre des initiatives solidaires, nous reviendrons sur les contours de l'engagement des individus impliqués dans le Galléco (II). Nous mettrons en évidence la proximité des profils socio-culturels au sein de l'association malgré des trajectoires sociales différenciées (A). Ensuite nous nous intéresserons à l'un des aspects qui fait la force des monnaies locales comme d'autres initiatives solidaires, à savoir leur capacité à fédérer des personnes potentiellement porteuses d'une multitude de cause (B). Enfin, nous montrerons qu'un autre facteur d'homogénéité entre les parties prenantes est la proximité de leurs représentations des modes et des échelles d'action pertinents (C).

Dans une courte troisième partie, nous nous pencherons dans une perspective quasi-comparative entre Rennes et Redon sur la réceptivité des territoires d'expérimentation à l'initiative du Conseil Général (III), en interrogeant l'importance de l'histoire et de la densité associatives de ces villes (A), de leur taille et de l'emplacement (B) et de dynamiques internes à l'association (C).

Chapitre I. Genèse et gouvernance du Galléco : mise à l'agenda et développement d'un dispositif multi-actoriel

Comme évoqué en introduction, dans la plupart des cas en France, la création de monnaies locales relève de regroupements associatifs déjà existants ou créés pour l'occasion. Lorsqu'elle relève de collectivités territoriales, cela se fait principalement par des villes ou des intercommunalités, à l'échelle du « bassin de vie ». Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine est donc le seul département français à avoir initié un projet de monnaie locale complémentaire (MLC). Compte-tenu de ces éléments, l'une des premières interrogations qui se posent à nous dans ce travail est de comprendre pour quelles raisons et dans quel contexte le Conseil Général en est venu à entériner en 2012 le projet de monnaie locale. Il s'agit donc de se pencher sur la question de la genèse du Galléco, de sa mise à l'agenda, et de remonter aux sources de la décision. De nombreux acteurs intervenant au stade de la mise en œuvre une fois le projet élaboré, il s'agira ensuite de comprendre le rôle réel de chacun d'entre eux, les relations qu'ils entretiennent et les motifs permettant de l'expliquer.

A. La mise à l'agenda du Galléco : à la recherche de la décision

La notion d'« agenda » est définie par Philippe Garraud comme « *l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions* »⁵⁵ et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un processus évolutif dépendant des événements extérieurs, du poids des acteurs et de la définition qu'ils construisent du problème. Dès lors, prenant en compte la multiplicité des facteurs et les travaux de divers auteurs il élabore la typologie visible dans le tableau ci-dessous⁵⁶ :

55 Garraud P., « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, vol. 40, 1990, citation page 27.

56 Garraud P., « Agenda/Émergence », dans Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P. (dir.) *Dictionnaire des*

Type d'émergence/ mise sur agenda	Typologie de P. Garraud	Typologie de P. Favre	Agenda(s) concerné(s) (travaux de R. W. Cobb et C. D. Elder)	Acteurs clefs	Exemples
Par la mobilisation	Par la mobilisation (externe et interne)	Progressive et par canaux multiples	Agenda public puis, éventuellement, agenda formel	Groupes organisés issus de la société civile	IVG dans les années 1970
Par l'offre politique	Par l'offre politique	-	Agenda public puis, éventuellement, agenda formel	Acteurs politiques non au pouvoir	Immigration et insécurité par le FN
Instantanée	-	Instantanée	Agenda public et agenda formel	Pas nécessairement d'acteurs ou, éventuellement, les médias	Catastrophe naturelle
Par anticipation	Mobilisation par le centre	Automatique	Agenda formel puis, éventuellement, agenda public	Acteurs politiques au pouvoir	Lutte contre le tabagisme
Captée	-	Captée	Agenda public, sans recours à l'agenda formel	Organisations/ institutions extérieures à la sphère politique	Protection de l'environnement dans les années 1980

Source : Boussaguet [2008]

Compte-tenu de la situation ailleurs en France, l'hypothèse émise initialement quant à la genèse du Galléco était celle qui se rapproche dans la typologie ci-dessus de la mise à l'émergence par la mobilisation interne « *lorsque des groupes externes ont suffisamment de ressources relationnelles et politiques pour pouvoir accéder directement à l'agenda gouvernemental et faire prendre en considération un problème particulier sans publicisation ni médiatisation* »⁵⁷. Un groupe associatif d'entrepreneurs de cause aurait sollicité au sein du Conseil Général un élu (le Vice-président chargé de l'économie sociale et solidaire) qui aurait joué un rôle de médiateur, au croisement entre un réseau associatif dont il est issu et dont il partage les valeurs et le Conseil Général où il est élu. Grâce à ses ressources relationnelles, cet élu serait parvenu à réunir une forme de consensus sans véritable adhésion autour de son projet, et à le faire adopter⁵⁸.

L'expérience empirique invalide en partie cette hypothèse. En effet, selon les informations dont nous disposons, la mise en place de cette monnaie s'inscrit dans un soutien

politiques publiques, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références», 2014, tableau page 64

⁵⁷ Ibid

⁵⁸ Comme nous l'évoquerons plus tard, et à la différence de la typologie élaborée par Garraud, il ne s'agit pas ici réellement de mettre à l'agenda un « problème spécifique » mais davantage une solution.

de long terme à l'Économie Sociale et Solidaire par la majorité départementale. D'autre part, si la gouvernance actuelle comprend une multitude d'acteurs, c'est bien le département qui en est à l'origine à partir de considérations propres.

1. Une mise à l'agenda dans le cadre d'un soutien à l'ESS affirmé par le département dès 2004

a. Création d'une Vice-présidence chargée de l'ESS et développement d'une stratégie partenariale d'impulsion du secteur

Selon Mr. Praud⁵⁹, le changement de majorité au département d'Ille-et-Vilaine en 2004⁶⁰ a marqué un tournant dans la politique du département vis-à-vis de l'ESS. D'après lui, il y avait au moment des élections cantonales de 2004, une volonté affichée dans le projet de campagne, par le futur président du Conseil Général, Mr. Tourenne⁶¹, et par l'ensemble des candidats, d'un soutien plus fort à ce secteur, dans le cadre d'un projet politique davantage axé sur le développement durable que celui de l'ancienne majorité. Sur la double base de ses compétences en matière économique⁶² et de ses positions critiques vis-à-vis de la financiarisation de l'économie, Mr. Tourenne confie à Mr. Praud la mission de porter cette politique au niveau du département en tant que Vice-Président à l'Économie Sociale et Solidaire, fonction qui n'existait pas alors au sein du Conseil Général. Dans ce cadre, est recrutée Mme. Le Tellier⁶³ qui accompagnera Mr Praud dans la mise en œuvre de cette politique tout au long de son mandat.

D'après Mr Praud, ce changement marque d'abord une évolution dans la conception des politiques publiques à mener vis-à-vis de l'ESS. Alors que la majorité précédente considérait que le fait d'engager des dépenses auprès d'entreprise de l'ESS (comme l'ADMR⁶⁴ par exemple) était un soutien suffisant à ce secteur, la nouvelle majorité souhaite engager un

59 Vice-président chargé de l'Économie Sociale et Solidaire au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine entre 2004 et 2015

60 Un président de l'exécutif issu d'un parti de gauche y est élu pour la première fois sous la Vème République

61 Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine entre 2004 et 2005

62 Mr. Praud était directeur logistique France de l'entreprise Novartis avant de prendre sa retraite

63 En tant que « Chargée de Mission ESS ». Mme Le Tellier occupait encore ce poste au moment où nous l'avons rencontrée (avril 2016).

64 Aide à Domicile en Milieu Rural, réseau associatif de service à la personne

appui plus volontariste. Cette évolution des représentations du rôle de l'action publique va entraîner une évolution sur le plan des instruments, et le Conseil Général va impulser une stratégie partenariale de développement du secteur.

Entre 2004 et 2011, cela se traduit par une politique, qui selon Mr. Praud ainsi que d'autres acteurs rencontrés au cours de ce travail, se démarque des autres départements environnants, non principalement sur le plan des moyens, mais par les initiatives soutenues ou mises en places. Dès 2004, sont créés par le département des « Comités consultatifs ⁶⁵» dans différents champs d'actions du département (éducation, agriculture, environnement, etc) avec pour objectif d'instaurer un espace de débat entre le département et la société civile. Un comité ESS est ainsi créé, présidé par Mr Praud et réunissant les différentes parties prenantes du secteur.

En collaboration avec ce comité consultatif et en s'inspirant des travaux de Dominique Méda et de Patrick Viveret sur les indicateurs de richesse, le département a lancé en 2009 le « Baromètre des Indicateurs de Progrès de l'Économie Sociale et Solidaire » (BIPESS). Il s'agit d'un indicateur d'auto-évaluation qui doit permettre aux entreprises d'évaluer leur utilité sociale et au département de reconnaître ces structures et de valoriser cette utilité sociale. Un indicateur de santé sociale a également été mis en place à partir de plusieurs variables (revenus, éducation, emploi, famille, etc.)

Par ailleurs, dans le souci de créer des structures de regroupements et de coordination des acteurs du secteur, le département va impulser en 2008-2009 aux côtés du CESER et de la Région Bretagne le développement de pôles territoriaux de l'ESS (soutien à la CADES dans le Pays de Redon, création de « Réso solidaire » dans le Pays de Rennes, de « Eco Solidaires » dans le pays de Fougères, etc.). Le Conseil Général a également mené des actions avec des acteurs des finances solidaires comme les Cigales, dont il participe au financement.

De l'aveu de Mr. Praud, cette stratégie partenariale s'explique à la fois par les moyens limités du département en la matière, le poussant à collaborer avec d'autres instances, et par

⁶⁵ Ces comités sont composés de 4 Collèges : élus départementaux, organismes compétents, personnes qualifiées, habitants

la volonté d'associer les acteurs du secteur et de créer du lien entre eux.

b. Un contact avec les monnaies locales dès le premier mandat

Il faut souligner que dès le premier mandat sous l'égide de Mr. Tourenne (2004-2008), le département d'Ille-et-Vilaine a été sollicité pour participer au lancement d'une monnaie complémentaire, le « SOL ». Comme évoqué en introduction, cette monnaie est lancée à la suite des travaux de Patrick Viveret et soutenue par des entreprises de l'ESS, et elle est expérimentée à partir de 2007 dans 5 régions françaises dont la Bretagne sous forme d'une carte à puce revêtant plusieurs aspects.

Ce projet, financé sur 3 ans par le programme européen EQUAL du Fond Social Européen⁶⁶, bénéficie en Bretagne de l'appui du Conseil Régional. Le Conseil Général est alors sollicité par les promoteurs du projet au niveau breton, pour les aider à impulser le projet sur Rennes et notamment pour financer des activités de démarchage d'entreprise. Le département apporte un financement sur l'année 2008, alors que le financement européen a expiré. De l'avis de la chargée de mission ESS et du Vice-Président⁶⁷, cette expérimentation s'est avérée un échec. Ce dernier met en avant 2 éléments explicatifs : des difficultés techniques (dysfonctionnements de la carte à puce empêchant les commerçants de se servir du terminal) et la démarche « top-down », sans concertation préalable avec les citoyens et les acteurs du territoire, qui aurait entravé le développement de la monnaie. C'est notamment sur la base de ce constat que la stratégie d'association des citoyens a été mise en place par le département.

Il est à noter par ailleurs, qu'en parallèle de ses activités de soutien à la finance solidaire, le département a observé avec attention le développement de monnaies locales à l'étranger

66 Blanc Jérôme, Fare Marie, « Les dispositifs de monnaies locales en quête de ressources : entre expérimentation et modèles socio-économiques. » *XIVe Rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire : "L'économie sociale et solidaire et solidaire en coopérations"*, Mai 2014, Lille, France. 2014 (voir p.18)

A l'échelle européenne, plusieurs projets de ce type sont soutenus par le FSE, mais aussi le Fonds européen agricole pour le développement rural (programme LEADER).

67 Sauf mention contraire et pour des raisons de simplification, le qualificatif de « Vice-Président » se référera automatiquement au cours de ce travail au Vice-Président en charge de l'ESS au sein du département d'Ille-et-Vilaine, Mr. Praud.

(comme le Chiemgauer en Allemagne ou le Bristol-Pound en Angleterre) et en France où des échanges d'informations ont eu lieu avec les promoteurs du « Sol-Violette » à Toulouse.

Soulignons enfin que dans le cadre des diverses actions évoquées ci-dessus, le département a fréquemment eu recours à l'expertise de l'ONG Pekea, réseau de chercheurs visant à promouvoir une conception alternative des activités économiques.

Tous ces éléments concourent à démontrer que la mise en place d'une monnaie locale s'inscrit dans le cadre d'une démarche de long terme de soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et de promotion d'une conception alternative de l'économie, prenant en compte des éléments autres que le seul profit à travers des indicateurs de richesse, ce qu'on retrouve dans les monnaies locales. Sans exclure l'influence d'autres facteurs, on peut tenter d'expliquer cette démarche et la création de la monnaie locale par la personnalité du Vice-Président chargé de l'ESS et du Président du département, qui ont joué un rôle majeur dans l'obtention d'un soutien autour de la monnaie locale.

2. Un soutien obtenu sans adhésion forte : le rôle déterminant du Président et du Vice-Président chargé de l'ESS

En 2010, le département commence à engager une démarche de réflexion autour de la création d'une monnaie locale, et soumet cette idée au Comité Consultatif, qui engage un travail de documentation sur le sujet. Cette consultation permet au département de sonder la réceptivité des acteurs de l'ESS quant au dispositif, qui recueille un accueil favorable.

Après des échanges au sein du département (notamment avec la personne en charge de l'économie au cabinet du président Tourenne) et des dialogues avec des experts (intervention de Patrick Viveret, de l'ONG Pekea), il est inscrit dans le projet stratégique du département 2011-2014 l'objectif d'« *Expérimenter une monnaie complémentaire au service d'une meilleure répartition des richesses et de la création d'emplois au niveau local, à l'instar d'initiatives similaires en France (Toulouse) et dans d'autres pays (Belgique, Suisse, Allemagne)* »⁶⁸. Dès lors, une phase de sensibilisation est lancée : au sein du Conseil Général

68 Ce document fixe les grandes orientations du département pour 3 ans. Elles sont déclinés sous la forme

afin de convaincre les élus du bien-fondé du projet, mais également avec les acteurs économiques de l'ESS⁶⁹ et les habitants du département dans le cadre de réunions publiques. En février 2012, la création de la monnaie est actée dans le vote du budget. Ce soutien est justifié sur la base de la compétence économique du département.

Malgré le rejet exprimé par l'opposition de droite, il n'y a pas eu selon Mr. Praud d'oppositions franches à la création de la monnaie exprimées au sein de la majorité. Cela peut s'expliquer par le fait que le projet (tout comme l'ensemble des actions menées par le Vice-Président depuis le début de son mandat) était porté politiquement dès le début par le président du Conseil Général, comme l'affirmait Mr. Praud lors de l'entretien réalisé avec lui :

J'avais le soutien total du président. [...] On ne peut pas dire qu'il y avait une adhésion franche et totale de l'ensemble des membres de la majorité, mais je n'ai jamais eu de remarques. [...] Le soutien allait du consensus mou à l'adhésion forte, mais c'était quand même une adhésion. C'est assez cohérent, c'était la même majorité qui l'avait inscrite dans le projet départemental. La majorité a toujours voté pour le projet, mais je sais qu'il y avait parfois de la solidarité de groupe qui jouait.

De plus, selon lui, le faible appui de certains membres de la majorité exprimait davantage une réflexion en termes d'arbitrages dans un contexte de difficultés financières qu'un grief contre le projet lui-même.

L'inscription du projet dans un projet politique de long-terme et son portage par la plupart des membres de la majorité du Conseil Général tendent à infirmer l'hypothèse initiale.

Il semble que le caractère singulier (au regard d'autres départements) de la démarche du département ne soit pas à chercher dans une mobilisation d'acteurs extérieurs mais dans la composition de l'instance elle-même. Selon Mr. Praud, la personnalité du président du Conseil Général a joué un rôle important dans les orientations du département en matière de développement durable et d'économie sociale et solidaire, et dans les politiques que lui-même a pu mener avec le soutien de Mr. Tourenne.

d'objectifs dans les 5 domaines suivants « économie, emploi, développement durable » « égalité des chances, citoyenneté et démocratie participative » « solidarité » « équilibre territorial » « finances, moyens des services ». Au titre de la solidarité, est mentionnée l'ambition de « *Faire de l'ESS une source d'évolution pour le secteur marchand* ». Dans ce cadre, au côté notamment du développement des pôles territoriaux et des indicateurs alternatifs au PIB, la création d'une monnaie locale est mentionnée.

⁶⁹ Chambre des Métiers, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, Union Régionale des SCOP, etc.

On peut également émettre l'hypothèse que la personnalité du Vice-président en charge de l'ESS a joué un rôle important dans la politique menée. Cela semble pouvoir s'expliquer par son parcours personnel, avec des éléments de socialisation qui semblent aller au-delà des contingences du cheminement personnel et relever d'une trajectoire sociale, au sens défini par Passeron de des formes de causalité, de cohérence, dans la construction progressive des étapes du parcours individuel⁷⁰. D'une part, un contact très jeune avec le milieu associatif : vice-président de l'association d'élèves du lycée, puis membre de l'UNEF pendant ses études d'ingénieur agronome, Mr Praud a par la suite exercé des postes à responsabilité dans plusieurs associations, qu'elles soient à caractère sportif ou plus orientées vers le développement durable (« AMAP », « Territoire de développement du commerce équitable »). D'autre part, son parcours professionnel est marqué par les rachats successifs des entreprises dans lesquelles il travaille. Évoluant d'abord dans une entreprise familiale, celle-ci a subi trois fusions-acquisitions qui l'ont marqué :

« mon parcours m'a fait mesurer les limites des approches strictement capitalistes. Lors de mes débuts dans l'entreprise dans laquelle j'étais, qui était une entreprise familiale, rachetée ensuite par Phillips, le patron était encore assez proche des valeurs que j'évoquais, s'il était obligé de licencier quelqu'un il était malade pendant 3 jours. J'ai connu le passage à une entreprise cotée en bourse, avec tout ce que cela représentait comme changement de comportement. Une entreprise qui dégageait des résultats à 6-7%, ce n'était plus acceptable, il fallait pouvoir dégager des résultats meilleurs que les concurrents potentiels. On est davantage dans la logique : il faut faire 10, 12%, et pour cela on réduit les effectifs. »

Ces évolutions progressives s'inscrivent en porte-à-faux avec les valeurs qu'il porte et sa vision d'une économie «*respectueuse de l'Homme*». Son opposition aux compressions d'effectifs l'a conduit, d'un commun accord avec son entreprise, à partir en retraite anticipée. En 2001, le maire de la commune de Feins⁷¹, dont il est résident lui propose d'être adjoint sur sa liste électorale. Le maire n'étant pas réélu en vertu du système de panachage, Mr. Praud est élu maire. Il devient Vice-Président de la Communauté de Commune du pays d'Aubigné. En 2004, le président de celle-ci, qui est également élu du canton de Saint-Aubain-d'Aubigné, ne souhaite pas se représenter, lui propose de lui succéder. Ce n'est qu'à ce moment qu'il adhère au parti socialiste, dont il dit toujours avoir été proche.

70 Passeron Jean-Claude, « Biographies, flux, trajectoires », *Enquête* [En ligne], 5 | 1989

71 Commune de moins de 1000 habitants située dans le canton de Saint-Aubain-d'Aubigné et dans la Communauté de communes du Pays d'Aubigné.

Si son entrée en politique semble davantage relever de la contingence, son parcours tant associatif que professionnel semblent témoigner de la construction progressive d'une identité et de l'affirmation de valeurs qui sont celles de l'Économie Sociale et Solidaire, qu'il résumait dans les termes suivants « *une économie où l'objectif est l'humain et le profit une contrainte, et non l'inverse* ». Ces valeurs de développement durable, qui semblent être portées par l'ensemble des conseillers de la majorité départementale, s'inscrivent davantage dans un référentiel de contestation des dérives du capitalisme néolibéral que dans une remise en cause de l'économie de marché elle-même. Ainsi, elles semblent en accord avec les objectifs du Galléco de réorientation de l'économie et avec les sensibilités des bénévoles que nous avons rencontrés. Finalement, ce parcours et ces valeurs semblent donc pouvoir fournir des éléments d'explication à l'action qu'il mènera par la suite en tant que conseiller général, de l'affinité et de l'entente avec les bénévoles issus du milieu associatif lors du développement du Galléco.

A la lumière des différents éléments mis en évidence par le travail de recherche empirique, il semble donc que la décision de lancer une monnaie locale sur le territoire d'Ille-et-Vilaine s'inscrit dans la continuité d'une politique de long terme du département vis-à-vis de l'Économie Sociale et Solidaire, tant sur le plan des personnes chargées de son développement (puisque à l'instar du Président et de nombreux élus, le Vice-président et la chargée de mission responsables de l'ESS ont occupé ces fonctions sans discontinuité entre 2004 et 2015) que des politiques menées. Au delà de l'ancrage de cette politique dans l'institution et de l'affinité sur le plan cognitif, il s'agit maintenant de comprendre les raisons qui ont poussé le département à lancer cette monnaie, qui ne répond pas à l'émergence d'un problème précis et défini.

3. L'émergence d'une solution ne répondant pas à un problème précis et défini

Pour expliquer cette décision, le Conseil Général, met en avant en avant plusieurs éléments. Selon la chargée de mission ESS, cette décision s'inscrit dans le contexte du choix par le Conseil Général en 2010, dans un contexte de gel des dotations de l'État, de diminuer l'enveloppe globale attribuée au secteur associatif. Dans ce cadre, elle voyait dans la création

d'une monnaie locale un moyen de pallier à cette baisse et de soutenir les associations d'une autre manière en s'inspirant du modèle de la monnaie « Chiemgauer »⁷² en Allemagne.

Pour Mr. Praud, le fait d'effectuer ce choix à ce moment s'inscrit également en réaction à une prise de conscience suite à la crise de 2008 du rôle néfaste que peuvent avoir les banques sur le dysfonctionnement de l'économie avec un regard critique sur la dimension spéculative de la monnaie, et une volonté d'amener, à travers la création d'une monnaie locale, les citoyens à s'interroger plus en profondeur sur ce sujet.

On peut également invoquer les échanges répétés avec les porteurs du Sol-Violette, lancé en 2011 à Toulouse, qui auraient pu conduire le département à prendre la décision de lancer lui aussi cette expérience à partir de l'année suivante.

Au total, le projet de création d'une monnaie locale apparaît comme une décision qui mûrit à l'intérieur du département, et qui est portée par lui sans répondre à des pressions extérieures et en ayant recours à l'expertise (ONG Pekea, Comité Consultatif, etc.). En ce sens, pour reprendre la typologie de Philippe Garraud évoquée plus haut, cela semble davantage correspondre au modèle de la mise à l'agenda par anticipation « *lorsque les autorités publiques ou gouvernementales jouent un rôle initiateur et moteur dans le processus de mise à l'agenda*⁷³ ». Ici, à partir de la distinction opérée par Cobb et Elder⁷⁴, on note que la mise à l'agenda formel précède la mise à l'agenda public général.

Cependant, par rapport au modèle de la décision par anticipation, il faut noter ici que la création de la monnaie ne répond pas à l'émergence d'un problème en particulier dans un secteur précis, mais à une pluralité d'objectifs qui correspondent à des problèmes plus ou moins latents. En ce sens, il peut être intéressant d'envisager la genèse de la monnaie locale à l'aide du « modèle de la poubelle » élaboré par March et Olsen et de l'analyse en terme de

72 Dans ce système, le bureau émetteur des Chiemgauer (monnaie circulant dans la région de Chimgau, en Bavière) en vend à des associations aux prix de 100 Chiemgauer pour 97 euros, puis les consommateurs échangent 100 euros contre 100 Chiemgauer aux associations qu'ils veulent soutenir afin de les dépenser dans les entreprises locales. Ces entreprises locales peuvent ensuite les réutiliser ou les revendre au prix de 95 € les 100 à l'émetteur des Chiemgauer. Au total, l'émetteur compense ses frais administratifs grâce à la plus-value réalisée lors de l'achat aux entreprises, qui consentent à cette perte en raison du gain de clientèle, et les associations bénéficient d'un financement net.

73 Garraud, op. cit.

74 Cités par Garraud, nous renvoyons ici à la typologie présentée à la page 32 de ce travail

« jonction de flux » de Kingdon.

Allant au delà de la vision rationnelle et séquentielle de la décision telle qu'elle a pu être formulée par Jones⁷⁵, March et Olsen développent une analyse de la décision en terme d'« anarchie organisée »⁷⁶, résumée sous l'appellation de « modèle de la poubelle ». A partir d'une étude du système universitaire, ils mettent en avant que le processus décisionnel n'est souvent au fond que le produit contingent de la rencontre entre plusieurs flux : un flux de problèmes, un flux de solution, et un flux de personnes, ces personnes ayant une certaine vision des problèmes et étant porteuses de solutions. Ainsi, les solutions peuvent totalement préexister aux problèmes. Cette analyse a été prolongée par Kingdon⁷⁷, dans sa théorie sur les « fenêtres d'opportunité », montrant que les décisions se produisent lorsque le flux des problèmes et le flux des solutions portées par des communautés de politiques publiques se trouvent en concordance avec le flux de la vie politique (qui correspond à la configuration des forces politiques organisées, du pouvoir exécutif, de l'opinion publique). Appliqué à notre objet de recherche, on peut distinguer un flux de solution, l'instrument « monnaie locale », qui mûrit au sein du département en contact avec un réseau thématique de politiques publiques : les « experts » auxquels ils ont recours (ONG Pekéa, Patrick Viveret, universitaires de Rennes 2⁷⁸), le réseau des monnaies locales en France. A côté de cela, un flux de problèmes plus ou moins désignés et latents : la perte de confiance dans le système financier suite à la crise de 2008, le manque de lien social et de dynamisme économique dans certains territoires ruraux, les difficultés des artisans et commerçants face à la grande distribution, le gel des dotations de l'État et la volonté de contribuer au développement associatif d'une autre manière. Il semble que ce dernier élément semble avoir été le point de basculement, dans un contexte (flux politique) où le Président du Conseil Général a toujours soutenu le Vice-président dans ses démarches et donne son aval au lancement du projet, où des organisations sectorielles sont prêtes à accompagner le lancement de la monnaie et où

75 Jones, Charles O *An introduction to the study of public policy*. Wadsworth Pub. Co, Belmont, Calif, 1970.

L'auteur élabore un modèle de la décision en 5 étapes : 1. Identification du problème 2. Formulation de Solutions 3. Mise en œuvre 4. Évaluation 5. Fin de la politique publique

76 Erhard Friedberg *La Théorie des organisations et la question de l'anarchie organisée*, Editions des PUF, 1997

77 Ravinet Pauline, « Fenêtre d'opportunité », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références », 2014, 772 pages

78 Notamment Marie-Thérèse Taupin, PRAG d'économie à l'Université de Rennes 2, qui a accompagné le département dans plusieurs de ses démarches en matière d'ESS

lors des premières réunions publiques, les citoyens présents sont réceptifs à l'initiative. A ce titre, il est intéressant de noter la manière dont la création de la monnaie est mise à l'agenda public général dans les 3 territoires d'expérimentation, ce qui a un impact sur la définition du problème public : une première réunion sur les dérives de la crise financière (problème), puis ensuite une série de réunions sur le lancement de la monnaie locale (solution). De fait, comme nous l'évoquerons par la suite, la lutte contre les dérives du système financier est un élément qui revient de manière importante dans le discours des bénévoles.

En outre, on remarque dans le discours des acteurs du département quant aux enjeux de la monnaie locale, que là où la chargée de mission met davantage en avant l'aspect technique et les intérêts du département (faire face à la baisse des subventions aux associations en leur apportant un soutien d'une autre manière), le Vice-président met davantage l'accent sur les valeurs (faire évoluer les mentalités et les représentations de la monnaie).

B. Une mise en œuvre co-construite : institutionnalisation de l'action collective dans un cadre partenarial

Après avoir analysé la manière dont a émergé au sein du département la décision de mettre en place une monnaie locale et le contexte dans lequel s'insérait cette décision, il convient d'aborder la stratégie mise en place par le Conseil Général dans la mise en œuvre de cette décision jusqu'au lancement de la monnaie en septembre 2013. Comme énoncé en introduction, le choix a été fait de lancer sur 3 territoires tests et d'impliquer les citoyens et les entreprises de ces territoires dans une association créée en mars 2013, dont le Conseil d'administration (nommé Conseil des Collèges) est composé de représentants des différentes parties prenantes des particuliers, des entreprises, du Conseil Général, et des partenaires. Par ailleurs, plusieurs banques mutualistes ont été impliquées dans le dispositif au cours du processus. Enfin, des démarches ont été engagées auprès de l'État pour la reconnaissance des monnaies locales après un avertissement de Banque de France quant au flou juridique entourant les monnaies locales.

A partir de ces éléments, il s'agit de revenir sur les différentes étapes de ce processus, sur la stratégie mise en œuvre par le département, sur le rôle et le poids des différents acteurs impliqués dans le dispositif et les relations entre eux, et sur les conclusions que nous pouvons en tirer en termes d'analyse de l'action publique. Dans quelle mesure peut-on parler de co-construction et d'horizontalité du dispositif ? Dans quelle mesure les acteurs impliqués ont-ils coopéré entre eux et quel a été le rôle de chacun sur les orientations prises ? Quelles conclusions peut-on tirer de l'action du département quant aux catégories d'action publique utilisées et aux représentations du territoire qu'elles véhiculent ?

1. La mobilisation d'élus locaux et d'acteurs économiques dans le processus de sélection des territoires

La décision de création de la monnaie entérinée, le département choisit de lancer le projet sur 3 territoires tests, dans le périmètre desquels la monnaie pourra être acceptée et sur lesquels des réunions seront animées dans le but d'impulser une dynamique avant le retrait du département. Le choix de ces territoires est effectué en fonction de critères définis par le département : richesse du territoire, implantation de commerces, densité associative, critères sociaux⁷⁹, présence de SEL. L'objectif de ces critères était de s'assurer de la circulation de la monnaie sur le territoire. La volonté initiale du département était d'avoir 2 territoires d'expérimentation, un territoire urbain et un territoire rural.

Hormis ces critères, il faut souligner l'impact sur l'agenda d'acteurs extérieurs au Conseil Général. D'abord, figurait initialement dans les territoires d'expérimentation le Pays de Maure-de-Bretagne, ce qui selon une source proche du dossier, faisait écho à la demande d'acteurs associatifs du Pays de Maure émise auprès du Conseil Général de remédier au manque de dynamisme économique de ce territoire. On voit apparaître là une décision qui se rapproche de ce que March et Olsen ont appelé une résolution de problèmes par « Glissement »⁸⁰, lorsque une décision officiellement prévue pour traiter un problème renvoie également à un problème resté latent⁸¹.

79 Un volet social, similaire à l'action du Sol-Violette avec la Maison des chômeurs de Toulouse, était initialement prévu dans le Galléco, avant d'être retiré

80 Musselin Christine., « Les universités sont-elles des anarchies organisées ? ». In Chevallier Jacques (dir.). *Désordre(s)*. Paris : Presses universitaires de France, 1997, pages 291–308

81 Dans le cadre de leur théorie sur les « anarchies organisées » à partir de l'analyse du système universitaire, March et Olsen proposent 2 modèles alternatifs à la résolution rationnelle des problèmes : le « survol »

Cependant, suite à une lettre conjointement écrite par la directrice de la Mutuelle des Pays de Vilaine⁸² et la coordinatrice de la CADES⁸³ faisant valoir les qualités du Pays de Redon par rapport aux critères sélectionnés et manifestant la volonté de voir la monnaie expérimentée sur leur territoire, celui-ci est retenu par le département parmi les 3 lieux de lancement de la monnaie.

Enfin, les entretiens ont fait émerger que le choix du Pays de Fougères, non prévu initialement, répond à une demande des élus de ce territoire d'être également territoire d'expérimentation.

Ainsi, il semble que le choix des territoires d'expérimentation n'ait pas uniquement répondu aux critères objectivés par le département visant à la circulation de la monnaie, mais que des logiques externes répondant à des jeux de relations politiques entre élus de différents territoires soient entrées en compte. A partir de ces éléments, le choix des territoires apparaît donc en partie comme fonction des ressources relationnelles mobilisables par les acteurs gravitant autour du Conseil Général.

2. La mise en œuvre du projet dans les 3 territoires d'expérimentation : un processus d'institutionnalisation de l'action collective

La décision des territoires d'expérimentation prise, le Conseil Général met en place des réunions sur les territoires visant à impliquer la population⁸⁴, tant les entreprises que les simples « citoyens ». La volonté affichée par le département est de faire émerger un collectif de personnes actives sur chaque territoire, qui constitueront l'ossature de la future association. La chargée de mission ESS, qui anime les réunions, fait face à une diversité de profils en fonction des territoires :

« A Redon c'était facile, ils sont habitués à se soutenir, il y avait beaucoup d'acteurs associatifs,

(faible attention portée au problème) et le glissement.

82 Mutuelle de 21 salariés basée à Redon, qui promeut une vision « socio-écologique » de la santé, prenant en compte une pluralité de déterminants du bien-être de l'individu.

83 Pôle de développement de l'ESS en Bretagne Sud, basé à Redon

84 Dans chaque territoire, à partir de juin 2012, a lieu environ une réunion toutes les 3 semaines. Une dizaine de séance est organisée dans les 3 villes centres des Pays retenus, en présence de la chargée de mission ainsi que de l'élu pour les premières et dernières d'entre elles.

des particuliers, un groupe s'est formé rapidement, avec des personnes assez politisées et moteurs. [...] A Rennes, le profil était très étudiant, il y avait donc beaucoup de turn-over, c'était compliqué de créer un groupe avant que les gens ne se désengagent, les participants étaient très intéressés mais peu disponibles. [...] A Fougères, on avait pas de structure d'accueil au départ, il y avait des gens des SEL et d'autres citoyens intéressés, mais globalement ils n'avaient pas l'habitude des réunions, des compte-rendus, de l'animation ».

Lors de ces réunions, chaque comité débat des critères d'agrément des entreprises, du prix d'adhésion, des statuts de la future association et recense les commerces susceptibles d'adhérer. En parallèle, des opérations de démarchage commencent à être lancées. La chargée de mission joue le rôle de pivot en faisant circuler l'information entre les 3 territoires afin de parvenir à un consensus. Des comités locaux d'animation sont ensuite mis en place, et le département se retire à partir d'avril 2013, sauf dans le Pays de Fougères où il n'estime pas la dynamique suffisante⁸⁵. On remarque donc, dès le lancement, des appropriations différenciées de la monnaie en fonction des territoires d'expérimentation. Nous reviendrons plus longuement sur cette dynamique territoriale dans une partie ultérieure de ce travail.

À propos de ce processus, revient dans le discours des différents acteurs interrogés, l'idée de co-construction (renvoyant à la participation d'acteurs-tiers dans les processus d'action publique), qu'il convient d'interroger.

La sociologie distingue généralement 4 niveaux d'implication des citoyens⁸⁶ : l'information, la consultation (en aval du processus, les ajustements se faisant à la marge) la concertation (plus en amont de la prise de décision) et enfin la co-décision (qui implique une responsabilité partagée et un rôle actif des citoyens). Ici, l'association initiale du comité consultatif semble relever de la concertation voire de la co-décision⁸⁷, mais pour le reste les frontières sont brouillées. L'implication des citoyens intervenant en aval du projet, à l'étape de la mise en œuvre, on pourrait parler de consultation. Cependant, à partir du moment où ils sont impliqués, les participants ont le dernier mot sur les décisions prises, et à partir de la création de l'association le département ne disposera officiellement que du pouvoir qui lui est

85 Une personne de l'agence départementale du Pays de Fougères prend ici le relais de la chargée de mission du département.

86 Blondiaux Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 109 pages

87 Le manque d'éléments empiriques sur le rôle du comité ne nous permettent pas ici d'être plus précis

confié dans le cadre du Conseil d'administration de l'association. A partir de l'étape de la mise en œuvre, il semble donc qu'on puisse réellement parler de co-décision.

Toutes choses égales par ailleurs, la démarche du Conseil Général dans ce dossier nous semble relever de ce que Duran et Thoenig ont appelé « l'institutionnalisation de l'action collective »⁸⁸⁸⁹. Après avoir fixé un cadre (décision de créer une monnaie, choix des territoires), le Conseil Général fait un appel à des acteurs tiers (entreprises, particuliers) et instaure un cadre de débat et d'action entre eux. On retrouve là la tendance à l'horizontalisation et à l'instauration de partenariats multiples dans le cadre des processus d'action publique mise en évidence par Duran et Thoenig. De plus, la démarche du département se rapproche d'autant plus de ce modèle qu'aucun objectif chiffré n'a été fixé à l'association en termes de circulation de la monnaie en contrepartie du soutien et du financement du Conseil Général.

Par ailleurs, selon les différents acteurs rencontrés (bénévoles, entreprises, Conseil Général), alors que ça n'était pas forcément l'intention initiale, ces comités ont servi de lieu d'échange et d'intercompréhension mutuelle entre les participants « entreprises » et « citoyens », ce qui peut expliquer en partie la faible conflictualité des échanges. Ils ont permis aux particuliers d'une part d'interpeller directement les entreprises sur leurs pratiques et d'autre part de prendre en compte les considérations économiques mises en avant par ceux-ci pour l'élaboration de la charte d'agrément. On retrouve ici une des caractéristiques centrales des initiatives solidaires, la mise en place d'« espace publics de proximité », c'est-à-dire des « *espaces de paroles communs permettant que les acteurs impliqués (usagers*

88 Thoenig Jean-Claude, Duran Patrice. L'État et la gestion publique territoriale. In: *Revue française de science politique*, 46^e année, n°4, 1996. pp. 580-623.

89 Dans cet article, les auteurs mettent en évidence la fin du système dit de la « régulation croisée » (basé sur des logiques d'arrangement entre les élus locaux et les fonctionnaires de l'État), au profit du modèle dit de « l'institutionnalisation de l'action collective ». Le pouvoir devient polycentrique, l'État se « dédifférencie » (la frontière entre la sphère étatique et les autres se réduit), et dans un contexte d'horizontalisation de l'action publique à laquelle prend part une multitude d'acteurs tant publics que privés, la question de la coopération devient centrale. Selon les auteurs, cette évolution est en partie dictée par celle des problèmes publics, dont la nature de plus en plus transversale et collective appelle une réponse du même type. Dès lors, les acteurs publics conservent le monopole de la décision légitime et de la définition des grandes orientations, mais le relais d'acteurs tiers (dont les associations, qui deviennent des prestataires temporaires valorisés de l'action publique) devient déterminant dans la réussite de leur mise en œuvre. Le rôle de la collectivité devient alors de mobiliser les acteurs pertinent et de les associer en définissant un cadre d'action, en structurant des modes d'échange, et l'action publique devient processuelle et constitutive.

salariés, bénévoles, pouvoirs publics » co-construisent l'offre et la demande »⁹⁰

L'action menée par le département est donc ici de type processuelle, sa légitimité tient à son rôle d'animateur, de mobilisateur, accompagnant les participants au cours d'étapes fixées par lui.

A partir de février 2013, le Conseil Général verse une subvention à l'association Galléco⁹¹ et lance le recrutement de 2 salariés pour l'association, embauchés au 1er juillet 2013. A partir de là, hormis un accompagnement ponctuel sur le plan juridique, le département se désengage du fonctionnement opérationnel de l'association.

3. Le recours aux institutions bancaires pour assurer la circulation de la monnaie et la crédibilité du projet

Pour assurer la circulation de la monnaie, le dispositif nécessitait un certain nombre de « comptoirs de change » où pourraient s'effectuer les échanges euros-gallécos. Le Conseil Général décide donc de faire appel à plusieurs institutions bancaires mutualistes, car c'était selon Mr. Praud celles qui se rapprochaient le plus des valeurs qu'il souhaitait défendre : Le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne et le Crédit Coopératif. Bien qu'admettant les dérives spéculatives de certaines de ces banques et les contradictions que cela pourrait impliquer par rapport aux valeurs mises en avant lors du lancement du Galléco, la présence de ces institutions était selon lui nécessaire pour assurer la crédibilité du dispositif aux yeux des différentes parties prenantes.

Initialement, ces institutions répondent à la sollicitation du Conseil Général et participent aux premières réunions. Parmi elles, le Crédit Coopératif était familier des monnaies locales puisqu'il accompagnait déjà le «Sol-Violette » à Toulouse, et le Crédit Mutuel y avait été confronté dans le cadre d'une réflexion menée avec l'École Supérieure de Commerce (ESC) de Rennes sur la thématique du développement durable. On peut donc tenter d'expliquer la

⁹⁰ Dacheux Eric « Les logiques plurielles des mouvements économiques anti-capitalistes » dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, 298 p, citation page 116

⁹¹ Cette subvention de 339 500 euros échelonnés sur 4 ans est approuvée lors du vote du budget de février 2013

réponse initialement favorable à la fois sur le plan des valeurs (volonté de contribuer au développement durable du territoire) que des intérêts (préserver un partenariat stable avec le Conseil Général qui fait appel à eux pour financer certains projets, mettre en avant son image sur le territoire).

Cependant, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole vont rapidement mettre en avant des réticences et des divergences d'intérêt avec le département, l'amenant à faire des concessions. Ces réticences portaient d'une part sur les implications techniques exigées par le fait d'être comptoir d'échange et d'autre part sur le flou légal entourant le dispositif à ce moment. Selon la chargée de mission, leurs attentes réelles pour s'engager étaient difficiles à cerner⁹².

En mai 2013, la Caisse d'Épargne abandonne le projet, suivie par le Crédit Mutuel en juin et le Crédit Agricole quelques mois plus tard. Outre les arguments mis en avant par ces institutions, d'autres éléments ont pu être mis en avant au cours des entretiens réalisés pour expliquer ce départ : l'absence de « sensibilité militante », nécessaire à l'engagement dans le projet, ou l'absence d'approbation nationale à des responsables locaux qui auraient pu être sensibles à la démarche du Conseil Général.

En l'absence de ces banques, l'association a dû proposer à certaines entreprises de jouer le rôle de comptoir de change, ce qui n'était pas prévu au départ, permettant ainsi aux particuliers de se fournir en gallécos auprès d'eux.

Il faut par ailleurs noter, qu'au sein des participants, la présence des banques ne faisait pas consensus. Certains mettent en avant la crédibilité apportée par leur accompagnement, et il semble que des entreprises aient quitté le dispositif en apprenant que leur banque n'en faisait plus partie. Cependant, selon un bénévole de Redon, la présence des institutions bancaires a été un frein pour certains particuliers, échaudés par les pratiques spéculatives de celles-ci, et leur départ a été vécu comme positif. Par ailleurs, ce bénévole met en avant qu'en l'absence d'agence bancaire (le Crédit Coopératif n'étant présent qu'à Rennes), à Redon et Fougères les

⁹² La participation au dispositif impliquait pour les banques d'avoir des guichets où il serait possible aux particuliers et aux entreprises d'effectuer des transactions de change. Or, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Épargne ne disposaient plus de ce type de guichet. Elles ont donc dans un premier temps exigé du département qu'il fournisse un schéma explicatif récapitulant les gestes à effectuer par les employés acte par acte pour ces échanges, et d'autre part la fourniture de matériel (scanners, liasses de billets, etc).

entreprises souhaitant échanger des Gallécos contre des euros devaient repasser par l'association pour le faire, donnant à celle-ci un pouvoir de contrôle sur les entreprises, et lui permettant de vérifier qu'elles ont exploitées leur possibilités de réutiliser la monnaie avant de la ré-échanger :

« Quand le Crédit Agricole s'est retiré, finalement nous, comité local de Redon, on s'est rendu compte que cela assainissait les choses, que les entreprises qui étaient dans le réseau n'avaient pas d'autre choix que de les réutiliser dans une autre entreprise. On était vraiment dans la logique de la monnaie locale où l'objectif c'est de faire circuler de l'argent sur le territoire et pas de le garder à la banque »

En raison des demandes effectuées par les banques, de sa volonté d'être en règle d'un point de vue légal et des recommandations émises par le représentant de la banque de France présent lors de certaines réunions, le Conseil Départemental va se mobiliser pour éclaircir le flou légal qui entoure jusqu'alors les monnaies locales.

4. Mobilisation auprès de l'État et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour obtenir la reconnaissance légale des monnaies locales

Bien qu'il s'agisse d'une monnaie locale, qui remet en cause par son existence même le monopole monétaire de l'État Central et marque une forme de différenciation territoriale (qu'on retrouve sur les billets « Gallécos », faisant référence aux différentes fonctions du département), le département va chercher à obtenir la reconnaissance des autorités nationales pour valider la légalité de sa démarche.

En France, les sociétés désirant réaliser une activité bancaire, financière ou de services de paiement réglementée sont sujettes à un agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) de la Banque de France. Néanmoins, comme le précise l'ACPR :

« le code monétaire et financier prévoit des possibilités d'exemption d'agrément pour les entreprises qui proposent des services bancaires de paiement (article L. 511-7, II), des services de paiement (article L. 521-3, II) ou de la monnaie électronique (article L. 525-5) lorsque leurs opérations sont réalisées au sein d'un « réseau limité d'accepteurs » ou

qu'elles portent sur un « éventail limité de biens ou services »⁹³.

Le Conseil général a donc lancé une demande auprès de l'ACPR en juillet 2013 visant à obtenir une exemption d'agrément⁹⁴. Cette demande, que l'association Galléco est la première à faire en tant porteur de monnaies locales, a conduit l'Autorité à prendre conscience de l'amplitude du phénomène sur le territoire.

En parallèle, le département se mobilise auprès du cabinet de Mr Hamon, ministre délégué à l'ESS et à la consommation, pour obtenir un éclaircissement de la situation légale des monnaies locales⁹⁵.

Finalement, en 2014, une mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux est lancée, à la demande de la Ministre du logement et du Ministre délégué à l'ESS. Cette mission, qui rend son rapport en avril 2015, établit un panorama de la situation des monnaies locales en France et dans le monde, et formule des recommandations⁹⁶. S'inspirant de ce rapport mais n'en reprenant qu'une partie des recommandations, la loi n°2014-856 relative à l'économie sociale et solidaire est adoptée le 31 juillet 2014. Définissant dans son article 1 les principes et le champ de l'économie sociale et solidaire, elle reconnaît la légalité, sous certaines conditions, des monnaies locales, dans son article 16.⁹⁷

De fait, cette loi reconnaît la légalité des monnaies locales sous l'appellation « titres de monnaie locales complémentaires », en leur donnant un statut proche de celui des titres

93 « « Retour sur le rôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution face au développement des monnaies locales sur le territoire national », *Revue de l'ACPR*, septembre 2013, p14

94 En parallèle, est lancée en janvier 2013 auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (transmise par celle-ci au Ministère des Finances), une demande d'étude de la possibilité pour des collectivités d'accepter des Gallécos, et sur les moyens d'éviter l'assujettissement à TVA que pourrait provoquer la requalification en prestation (évoquée par le Ministère des Finances) des subventions à l'association, qui pourrait être vu comme un soutien indirect à des entreprises, que le département chercherait à mettre en valeur par le biais de l'association. Suite à un courrier département reçoit un courrier du Ministère des Finances notifiant l'illégalité de cette pratique, le département choisit de ne pas émettre de demande de non-assujettissement à la TVA.

95 Par ailleurs, demande est faite par Mr. Tourenne au conseiller général-député Mr. André de poser une question à l'Assemblée relative aux monnaies locales, mais celle-ci n'est jamais mise à l'ordre du jour.

96 « Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux », Rapporteur Nicolas Meunier, remise le 8 avril 2015 à Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 77 pages

97 Nous renvoyons ici à l'introduction

spéciaux de paiement (chèques-cadeaux, tickets-restaurant). Cependant, elle ne satisfait pas le département car elle ne modifie pas les critères fixés par le code monétaire et financier pour l'obtention d'une exemption d'agrément : « réseau limité d'accepteurs » et « éventail limité de biens ou services », ni les conditions établies par l'ACPR pour lesquelles une demande d'exemption d'agrément n'est pas nécessaire : non-fongibilité (la monnaie n'est pas interchangeable, donc les utilisateurs ne peuvent ré-échanger de la monnaie locale contre de l'euro), non-liquidité (la monnaie ne peut être fractionnable, ce qui signifie que des centimes d'euros ne peuvent être rendus sur un paiement en Galléco). Par ailleurs, s'il n'est pas interdit, le paiement à des collectivités en monnaie locale n'est pas expressément reconnu, et ces paiements sont négociés au cas par cas par les collectivités avec leur Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)⁹⁸.

Alors que l'association « Galléco » avait obtenu une exemption d'agrément jusqu'à fin 2014, aucune demande n'a été formulée depuis. Bien qu'il se soit éclairci, le cadre légal entourant son activité reste donc flou, puisque de fait le critère de non-liquidité n'est pas toujours respecté, que l'existence de 3 territoires séparés d'expérimentation semble rendre l'association vulnérable à l'exigence d'un territoire délimité exprimée par l'ACPR, et que l'absence de réglementation claire concernant les paiements aux collectivités la prive pour le moment d'un levier d'action important pour son développement.

Au-delà de ces éléments, on remarque que la situation française et l'attitude de l'État sont similaires à celle que l'on peut observer ailleurs dans le monde : les projets se montent dans un vide juridique, et à l'exception de la Belgique, les États sont dans une position de relative indifférence, ne légiférant pas sur des phénomènes considérés comme marginaux⁹⁹. En France, il aura fallu la mobilisation « bottom-up » de collectivités locales et d'acteurs associatifs réunis dans un réseau thématique pour parvenir à peser sur l'agenda gouvernemental. Par ailleurs, on note au sein des instances étatiques des divergences entre les réticences du ministère des finances et l'accueil plutôt favorable par le ministre délégué à

98 Trois collectivités en France ont tenté de procéder à ce type de paiement : la Communauté de Communes de Boulogne (monnaie « Bou'Sol »), la commune de Branquefort-sur-Briolance (monnaie « Abeille ») et la ville de Dole (monnaie « L'Affranchie »). Dans ce dernier cas, la demande a été refusée par la DGFIP.

99 « Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux », Rapporteur Nicolas Meunier, remise le 8 avril 2015 à Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

l'ESS.

5. Le répertoire d'action du développement endogène

En reprenant l'ensemble de ces éléments pour tenter d'en tirer des conclusions plus générales sur l'action mise en œuvre par le département, celle ci nous semble relever du répertoire d'action publique du « développement endogène » (issu des thèses du mouvement communautaire né aux États-Unis dans les années 1980), tel que défini par M. Rouzeau¹⁰⁰ dans le tableau ci-dessous, en empruntant quelques éléments au répertoire de l'activation cohésive.

En adaptant à notre objet cette typologie élaborée à partir du traitement de la question sociale, il apparaît clairement que le territoire est vu comme une ressource au service du développement, recourant à ses habitants, perçus comme des acteurs politiques, pour y contribuer. Le territoire est perçu comme un creuset pour susciter la mobilisation, et la configuration institutionnelle semble être celle du réseau thématique ouvert, une coalition informelle de personnes se formant pour défendre une cause. La position du Conseil Général apparaît à mi-chemin entre celle de l'animateur (qui institutionnalise l'action collective et sert de pivot à la circulation de l'information) et de l'innovateur (qui introduit une innovation sociale, une autre façon de structurer les échanges, sur le territoire).

De fait, on peut davantage parler de développement local (initiative bottom-up, qui part des logiques du territoire) que de développement localisé (initiative descendante, qui utilise le territoire comme support d'application d'une politique définie à un échelon supérieur, en prenant en compte certaines de ses spécificités). Il semble qu'il s'agisse d'une stratégie délibérée du Vice-Président, qui tirant les leçons de l'échec du « SOL » (qui relevait davantage du développement localisé), a effectué le choix de la mobilisation des acteurs territoriaux.

¹⁰⁰ Rouzeau Marc, « La gestion localisée de la question sociale. Diversité des échelles, circulation des idées et contributions expertes », Thèse soutenue à Rennes le 25 juin 2014, sous la direction de Romain Pasquier.

Les 5 répertoires de socio-territorialisation

Répertoires		Aménagement réparateur	Administration intégratrice	Cohésion active/Activation cohésive	Gestion modernisatrice	Développement endogène
Construction du Problème	Catégorie « Quartier en difficulté »	« Cause »	« Conséquence »	« Support »	« Révéléateur »	« Ressource »
	Le territoire par rapport à la légitimité d'agir	Handicap Urbanisme pathogène	Concentration des publics en difficulté	Point d'appui	Précipité d'inégalités et de dysfonctionnements institutionnels	Identification des solutions
	Relation avec la question sociale	Production	Projection	Milieu de vie et services de proximité	Confrontation	Résolution
	Représentations des publics	Victimes	Usagers	Agents de politiques publiques entrepreneurs de soi	Usagers clients	Acteurs politiques
Orientation de l'action	Ligne d'action	Planification stratégique	Prévention et Contrôle	Mobilisation	Transformation institutionnelle	Animation
	Fonction du territoire	Cible des investissements	Objet de sectorisation	Auxiliaire	Laboratoire pour expérimenter	Creuset pour susciter
	Références stratégiques	Réparation	Encadrement	Activation	Adaptation	Mobilisation
	Rapport à la norme centrale	Compensation	Application	Déclinaison/ Affranchissement	Interprétation	Autonomie
Configurations institutionnelles	Type de réseau	Communauté de politique publique	Système administratif coordonné	Maillage multiniveaux	Réseau réformateur assez cohésif	Réseau thématique ouvert
	Outils de référence	Schéma	Cellule	Expérimentation	Agence	Collectif
	Mode d'expertise	Cartographie	Observatoire statistique	Tableau de bord centré sur les résultats	Démarche qualité	Diagnostic participatif
	Culture de référence	Culture de l'ingénieur	Culture de l'administrateur et du gardien	Culture de l'innovateur	Culture de l'entrepreneur	Culture de l'animateur

Source : Rouzeau [2014]¹⁰¹

101 Ibid, page 314

Au total, il apparaît que si le Conseil Général a préalablement fixé un cadre clair (création d'une monnaie locale s'inscrivant dans le paradigme du développement durable, choix de territoires d'expérimentation, de création d'une association), il n'en a pas pour autant maîtrisé tout le processus de mise en œuvre. D'une part en raison d'un choix propre, qui visait à donner progressivement le contrôle de la monnaie aux membres de l'association. D'autre part, en raison de la mobilisation de territoires voulant prendre part au dispositif, des réticences puis du départ de certaines banques, et de la permanence d'un flou légal autour de la monnaie locale, qui l'ont obligé à dévier de ses intentions initiales. Enfin, si la question des banques a pu constituer un point d'achoppement, la relation entre les différents protagonistes au stade de la négociation initiale était globalement consensuelle. Au-delà de cette étape préalable, il s'agit maintenant de revenir sur la gouvernance au sein de l'association une fois celle-ci créée.

C. La Gouvernance de l'association « Galléco » : un consensus sans véritable coopération

En septembre 2013, la monnaie est lancée sur les 3 territoires d'expérimentation. Au delà du fonctionnement collégial énoncé par les statuts de l'association¹⁰², il s'agit de s'interroger sur la gouvernance réelle de l'association, que Patrick le Galès définit comme « *un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement* »¹⁰³. Quel est le rôle et le poids des différentes parties prenantes ? Dans quelle mesure coopèrent-elles entre elles et comment l'expliquer ?

Au début de ce travail de recherche, l'hypothèse avait été émise de possibles dissensions

102 Rappelons son fonctionnement théorique: l'association « Galléco », composée de 2 salariés et de bénévoles, assure la circulation de la monnaie, en fait la promotion tant auprès d'utilisateurs potentiels que d'entreprises adhérentes, et tente de trouver de nouveaux partenaires. Sur chaque territoire, l'adhésion des entreprises est validée par les comités locaux d'animation à partir des critères d'agrément précédemment fixés. Les orientations stratégiques sont validées par le Conseil d'administration (le « Conseil des Collèges »), composé de 3 membres de droit (le département) et pour chaque territoire de 2 représentants maximum pour les 3 autres Collèges (les partenaires, les particuliers et les entreprises). Un bureau, composé d'un représentant pour chacun de ces 4 collèges prend les décisions opérationnelles à partir de ces orientations stratégiques.

103 Le Galès Patrick, « Gouvernance », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références », 2014, 772 pages, citation page 301

entre les parties prenantes en fonction de leur statut dans ce dispositif (entreprise, collectivité, bénévole, salarié), en raison de logiques d'action différentes¹⁰⁴, renvoyant à des univers de sens différents et des valeurs de références propres à ces champs : valorisation de l'intérêt général et de l'efficacité de l'action publique pour la collectivité, valorisation de la productivité, de la performance, et logique d'action muée par l'intérêt économique pour le monde de l'entreprise ; valorisation de l'intérêt général (et contestation du monopole de la représentation de celui-ci par les autorités publiques), du désintéressement, et logique du don pour le monde associatif. En réalité, cette hypothèse a été rapidement démentie par l'analyse empirique, et malgré des champs d'actions différents, la gouvernance du dispositif s'effectue de manière consensuelle.

Plusieurs éléments sont mis en évidence par les entretiens : une faible coordination entre les parties prenantes, l'absence de conflictualité et l'absence de « gouvernement par les finances » (du moins à court terme) exercée par le département.

1. L'absence de véritable coopération entre les parties prenantes

Il apparaît qu'au delà du cercle décisionnel restreint du Conseil des Collèges et du bureau de l'association, les membres du Galléco n'ont que peu de liens entre eux. Ainsi, certains bénévoles et entreprises n'ont appris que tardivement que le Conseil Général était à l'origine de la monnaie locale, et certains adhérents n'ont pas connaissance de cette information. Par ailleurs, certaines entreprises ont peu connaissance des activités menées par les bénévoles et les salariés de l'association ainsi que des orientations importantes prises par le Conseil d'Administration. Si l'ensemble des acteurs sont parties prenantes au sein d'un dispositif et par conséquent entendent œuvrer à une même cause, cette adhésion ne débouche pas sur une coordination forte entre les entreprises et les bénévoles. A titre d'exemple, si comme nous l'évoquerons plus tard l'adhésion au Galléco s'inscrit pour les entreprises rencontrées dans une démarche plus globale¹⁰⁵, nous avons été confronté, lors d'une sollicitation d'entretien, au

104 Cette notion, issue de travaux pluridisciplinaires, renvoie à la fois à la dimension stratégique et à la dimension identitaire comme explication de l'action.

Voir Guyot Jean-Luc, Vandewattyne Jean, « Chapitre 2 Le concept de logique d'action: un cadre de référence », *Les logiques d'action entrepreneuriale*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Économie, Société, Région », 2008, 320 pages

105 Cela peut cependant en partie s'expliquer par la méthodologie utilisée, qui a abouti à rencontrer soit des entreprises impliquées directement dans la gouvernance (élus au sein du Conseil des Collèges) soit des

co-gérant d'un commerce qui n'avait pas connaissance de l'adhésion de son commerce au Galléco, ce qui témoigne de l'adhésion anecdotique de certaines entreprises suite à un démarchage.

Au sein même du cercle décisionnel du Conseil d'Administration, un décalage est ressenti par la directrice de l'association entre les salariés, qui sont au cœur opérationnel du projet, et les membres du Conseil d'Administration, avec un impact négatif sur l'efficacité du projet, comme elle me l'explique lors de l'entretien :

« Le statut associatif est apparu comme une évidence initialement. Aujourd'hui, il y a une interrogation. Cela pose des problèmes sur le plan de la gouvernance et du modèle économique. Une association permet à tous les adhérents de participer, mais dans les faits c'est très difficile de réussir à impliquer les gens dans la gouvernance, ils se sentent éloignés. Nous [Les salariés] nous sommes au quotidien dans l'association, et nous avons des problématiques très éloignées de celles qu'ils se posent. Ils n'ont pas forcément tous les éléments pour prendre des bonnes décisions. Il faudrait que les gens qui prennent part aux choix stratégiques et décisionnels soient vraiment impliqués, comme dans les SCIC, car ils ont vraiment une part. A terme il faudrait peut-être migrer vers cela. C'est une question à laquelle je n'ai pas de réponse, mais elle se pose ».

Ainsi, davantage que d'un réseau stable, organisé et coordonné, on peut parler d'une coalition de cause d'acteurs¹⁰⁶ participant de manière simultanée à un dispositif visant à dynamiser le territoire et faire évoluer les représentations et pratiques monétaires.

2. Une gouvernance consensuelle

Au delà de cette faible coordination, les entretiens ont rapidement démenti l'hypothèse de dissensions en fonction du statut des différentes parties prenantes. Plusieurs éléments explicatifs peuvent être mis en avant pour tenter d'expliquer ce consensus : Un « biais de sélection », le mode de prise de décision adopté par l'association, l'absence d'enjeu stratégique pour les entreprises ainsi que la porosité entre le statut des différentes parties prenantes.

entreprises dont la nature de l'activité peut laisser supposer une telle démarche (Biocoop, etc).

¹⁰⁶Ce concept est défini par Paul Sabatier comme un « regroupement d'acteurs partageant un ensemble de croyances normatives et de perceptions du monde et agissant de concert afin de traduire leurs croyances en une politique publique ».

Voir : Sabatier Paul A., « *Advocacy Coalition Framework (ACF)* », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2014, 772 pages, citation page 49

i) Un « biais de sélection » initial

Il apparaît que les personnes qui ont répondu à l'appel du département pour réfléchir sur le projet étaient déjà membres de réseaux proches de l'ESS ou proches des valeurs portées par celle-ci. Cette forte représentation s'explique d'une part par la diffusion de l'information qui s'est effectuée particulièrement par le canal de ces réseaux et de ceux du département.¹⁰⁷ D'autre part, comme me le notifie l'Adjoint à la Mairie de Rennes chargé de la Démocratie locale et propriétaire d'un bar adhérent au Galléco, la participation du Conseil Général a pu d'emblée susciter la méfiance de groupes se situant dans un référentiel plus contestataire vis-à-vis de l'action publique. Enfin si des individus ayant une posture plus radicale ont pu être présents initialement, il est possible que la position¹⁰⁸ défendue par les salariés ainsi que la majorité des bénévoles les ait conduit à ne plus participer aux réunions des comités locaux, adoptant ainsi une stratégie d'« exit » plutôt que de « voice » pour reprendre la typologie d'Hirschman. Ainsi, la directrice me confirme l'évolution de la composition du comité local de Rennes, devenu « moins militant », ce qu'elle explique en partie par une évolution de la manière de communiquer de l'association, et qui se traduit par un assouplissement de la politique d'agrément des entreprises.

Il résulte de cela que la majorité des parties prenantes partagent des intérêts communs (le dynamisme du territoire et du secteur de l'ESS) et des valeurs proches, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail par la suite. Cela se retrouve dans les représentations que les acteurs ont mutuellement les uns des autres. Si certains membres de l'association (bénévoles, directrice) disent avoir été surpris qu'un Conseil Général engage une telle démarche, d'autres, au fait des actions engagées par le département depuis plusieurs années, ne le sont pas. Mais l'ensemble des parties prenantes interrogées voient d'un œil positif cette participation, arguant de la crédibilité apportée par ce soutien ainsi que de l'apport logistique et financier nécessaire au développement de l'association. Ainsi, une bénévole récemment installée à Redon et ayant

¹⁰⁷Ainsi, certaines personnes ont obtenu l'information de la création par le biais de la CADES (Pôle ESS du Pays de Redon), d'autres en lisant le journal officiel du département « Nous Vous Ille », et la directrice de la Mutuelle par le biais de sa participation au Comité Consultatif. Bien que l'accès soit ouvert à tous, on voit que l'obtention de l'information initiale est en partie liée à une proximité avec les acteurs de l'ESS ou l'action du département.

¹⁰⁸ Volonté de lisser la communication notamment, pour élargir au plus grand nombre l'utilisation de la monnaie locale

pris part dans son ancien lieu de vie à la création d'une monnaie locale dans un cadre strictement bénévole sans l'appui d'acteurs publics témoigne de la difficulté à lancer un tel projet sans l'appui d'une collectivité. Selon la directrice de l'association, ces opinions tranchent avec les représentations et les logiques d'action de d'autres porteurs de monnaie locale :

« Dans d'autres projets de monnaies locales, certains y sont opposés [à la subvention d'acteurs publics] parce qu'ils veulent garder cette authenticité et cette indépendance complète vis-à-vis de financeurs »

b) Un mode de décision basé sur le consensus

L'absence de conflit peut également s'expliquer par la gouvernance horizontale de l'association, qui donne une représentation à toutes les parties prenantes en fonction de leur territoire et de leur statut.

De plus, il revient tant dans le discours des acteurs publics, que dans celui de la directrice et des bénévoles interrogés que le mode de prise de décision favorise l'émergence d'un consensus, en visant à l'intercompréhension mutuelle et la définition d'un intérêt commun. La directrice de l'association résume ainsi ce mode de fonctionnement qui semble partagé par les personnes interrogées :

« Si une personne n'est pas à l'aise avec la décision, on va lui demander d'expliquer, et on va en discuter pour qu'à la fin elle n'ait pas d'opposition importante à la décision finale [...] En général, au niveau du Conseil des Collèges il y a un avis unanime. [...] S'il y a vraiment un désaccord, on discute. Ça peut arriver qu'on ne prenne pas de décisions, et qu'on décide de créer un groupe de travail là dessus. C'est ce qui s'est passé pour le montant des adhésions des entreprises, qui n'était pas unanime au départ, donc un groupe de travail a été créé et a présenté une proposition 3 mois plus tard au Conseil des Collèges qui a été adoptée de manière unanime ».

c) L'absence d'enjeu stratégique pour les entreprises

Il semble par ailleurs, pour reprendre la typologie de Surel¹⁰⁹, que la participation des

109 Surel distingue 3 cadres d'analyse des politiques publiques : l'approche par les institutions, l'approche par les idées et l'approche par les intérêts.

Voir Surel Yves, « « Trois i » », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références », 2014, 772 pages

entreprises au Galléco puisse davantage s'expliquer sur le plan cognitif (adhésion à des valeurs communes) que sur le plan des intérêts. En effet, à l'exception notable de la propriétaire d'un Salon de Thé dont le Galléco représentait environ 10% du Chiffre d'Affaire constitué pour l'essentiel de nouveaux clients¹¹⁰, les commerçants interrogés déclarent que le Galléco représente entre 1 et 5% de leur Chiffre d'Affaire et est en partie le fait de personnes déjà clientes avant l'adhésion de l'entreprise au Galléco. Si comme nous l'aborderons plus loin les entrepreneurs interrogés confient volontiers vouloir constituer un réseau par ce biais, il apparaît à l'heure actuelle que pour la plupart des entreprises l'adhésion au Galléco représente un intérêt économique marginal et se fait donc à titre essentiellement symbolique, pour marquer son accord avec un dispositif portant les valeurs partagées par l'entrepreneur. Cette absence de véritable enjeu économique peut également être une variable explicative de l'absence de rationalité stratégique des entreprises dans ce dispositif. Pour reprendre la dichotomie wéberienne, il s'agit davantage d'une rationalité en valeur que d'une rationalité en finalité, ce qui peut permettre de rendre compte de l'absence de conflits d'intérêts dans la gouvernance de l'association.

d) la porosité du statut des parties prenantes

Le consensus au sein de la gouvernance peut aussi s'expliquer par l'enchevêtrement entre les statuts théoriquement représentés au sein du Conseil d'Administration et des comités locaux. Ainsi, 2 bénévoles rencontrés sont également membre du Galléco au titre de leur entreprise (un maraîcher et la propriétaire du salon de thé). D'autre part, il s'avère que la directrice de l'association a effectué un stage au département dans la phase de préparation du lancement de la monnaie avant d'être embauché par celui-ci. Cet interpénétration semble d'une part favoriser la compréhension par les acteurs des logiques d'actions portées par les autres parties prenantes et d'autre part révèle la proximité de leurs intérêts.

Cette porosité conduit également à s'interroger sur le rôle réel exercé par le département dans ce dispositif. Au delà de l'aspect statutaire (3 sièges au sein du Conseil d'administration), quelle est la place du Conseil Général dans le projet ?

110 Ce qui peut s'expliquer par le Chiffre d'Affaire initialement faible de cette commerçante et son investissement en tant que bénévole au sein de l'association, ce qui lui a permis de constituer un réseau important de clients venus en apprenant l'appartenance de l'adhésion de cette personne à l'association.

3. Le rôle du département : un gouvernement à distance ?

Une fois l'association créée, le rôle du département est théoriquement limité au 3 membres de droit dont il dispose au sein du Conseil d'Administration de l'association. Cependant, s'agissant d'un instrument créé par lui, au service de missions qu'il s'est donné (le soutien à l'ESS) et qu'il finance, il est légitime de s'interroger sur la place réelle de la collectivité dans les orientations prises. Nous nous appuyerons ici sur le concept de « Gouvernement à distance » établi par Renaud Epstein pour désigner l'évolution de l'action de l'État vis-à-vis des collectivités, « *en confiant aux élus locaux la responsabilité de mettre en œuvre et de mettre en cohérence ses programmes, tout en pilotant précisément leur action depuis Paris* »¹¹¹. Il s'agit ici d'une part de se demander si le département n'exerce pas une forme de pression informelle via les moyens qu'il fournit à l'association. D'autre part, il faut s'interroger sur les évolutions de l'attitude du département depuis les élections cantonales de 2015, qui ont vu le départ du Vice-président chargé de l'ESS et du Président du Conseil Général sous la précédente mandature, qui avaient porté la création de la monnaie comme l'un des projets importants de leur mandat.

Le discours qui ressort des entretiens réalisés tend à démentir l'hypothèse d'un contrôle informel du département. Le Vice-Président de 2004 à 2015 et la chargée de mission mettent en avant leur volonté de créer une monnaie « citoyenne » ce qui implique l'appropriation et le contrôle par les citoyens de cette monnaie, qui s'inscrit dans une démarche de démocratie participative de leur part. Ce discours est partagé par la directrice de l'association, pour qui le département n'exerce pas plus de poids que celui qui lui est confié dans les statuts, malgré d'éventuels désaccords :

« Nous pouvons avoir des visions différentes car nous n'avons pas la même réalité de terrain. Eux parfois aimeraient qu'il y ait beaucoup plus de développement, nous on fait le choix de s'assurer déjà que les entreprises qui sont dans le réseau le restent. On a des capacités limitées. Eux pourraient avoir des objectifs plus importants en termes de chiffre. Mais ils ont le même poids dans le bureau et le Conseil d'Administration que les autres Collèges. Nous on valide des objectifs, ils peuvent être en désaccord mais c'est notre Conseil des Collèges qui valide la stratégie ».

¹¹¹Renaud Epstein, « Déconcentration » dans Pasquier Romain, Guigner Sébastien, Cole Alistair, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) , «Références », 2011, citation page 145

Par ailleurs, selon Mme. Bruzac on peut noter une évolution dans l'attitude du Conseil Général depuis les élections départementales :

« Le Conseil a été renouvelé donc il faut tout refaire. Ils ne connaissaient pas les monnaies locales, et ils récupèrent un projet choisi et soutenu par l'ancienne mandature. On a des appuis mais il reste un gros travail de sensibilisation à faire un niveau des élus. [...] On ne peut pas s'appuyer sur autant de soutien qu'avant. ».

L'attitude des nouveaux élus semble dans un premier relever d'une forme de retrait des décisions importantes le temps de prendre la mesure des enjeux de la monnaie et de son développement, comme en témoigne le Procès Verbal du Conseil des Collèges en date du 12 juin 2015, soulignant que *« De l'avis général, les membres du CDC étant nouveau, ils ont besoin aujourd'hui de s'approprier le projet, comprendre l'association avant de pouvoir être en mesure de décider. Ils choisissent donc dans un premier temps de déléguer au Bureau les prises de décision sur les chantiers déjà lancés (financement public, gouvernance, formation adhérents, dématérialisation) »*.¹¹²

A la lumière des entretiens, il apparaît donc que sur la phase d'expérimentation 2013-2016, on ne peut parler de gouvernement par les finances exercé par le département, qui au changement de majorité en 2015 semble avoir eu une position plus distante vis-à-vis des orientations stratégiques. La liberté de l'association est d'autant renforcée par le fait qu'aucun objectif chiffré n'a été fixé par le département sur cette phase d'expérimentation.

Cependant, il n'en reste pas moins que le département garde un contrôle fort sur le devenir de l'association et de la monnaie, malgré la stratégie de diversification de partenariats opérée par l'association (des discussions sont en cours avec Rennes Métropole, la ville de Redon ainsi que la Communauté de Commune du Pays de Redon pour obtenir des financements). En effet, le département fournit à l'association la majeure partie de ses ressources : outre la subvention, des locaux sont fournis à l'association, ainsi que du conseil juridique. La chargée de mission ESS au sein du département confirme cette dépendance, arguant que d'autres collectivités ne s'engageront pas si le département ne maintient pas son soutien à la monnaie. Selon elle, le département s'interroge aujourd'hui sur l'impact de la

¹¹²Voir Procès-Verbal du Conseil des Collèges de l'association Galléco en date du 12 juin 2015.

monnaie et sur la stratégie à adopter. Un appel d'offre a été lancé en mars 2016 visant à réaliser une évaluation de l'impact du Galléco au terme des 3 années d'expérimentation, sur la base des divers objectifs que s'était fixé l'association et à partir d'une comparaison avec l'impact d'autres monnaies locales en France. Au terme de cette évaluation, le département se réserve le droit de modifier sa position, comme le souligne la chargée de mission ESS :

« Pour autant, on peut toujours se poser la question, la place du département est-elle encore là ? Peut-on financer quelque chose sans être dans la gouvernance ? C'est tout le sujet de l'évaluation de l'expérimentation. Il faut maintenant faire le bilan du fonctionnement de l'association et du développement de la monnaie. [...] Tout est mis à plat, le département peut très bien décider d'arrêter à partir de 2017. Il peut très bien continuer, est-ce que ce sera encore une association ou une autre forme ? Cela peut être une SCIC ou un autre type de structure. [...] L'idée c'est de développer la monnaie et pas de développer l'association. Il y a mille et uns modèles possibles de gouvernance et par conséquent d'implication du département ».

Au total, il ressort clairement que si on ne peut parler de pression du département sur l'association au cours de la période d'expérimentation de 3 ans, l'avenir de l'association tout comme celui de la monnaie est clairement de son ressort et qu'il sera amené à jouer à l'issue de l'évaluation une place centrale dans le processus décisionnel. A partir des éléments dont nous disposons, il semble que le modèle économique de la monnaie s'oriente vers une gouvernance encore davantage multi-partenariale, avec la création d'un « Collège des Collectivités » au sein du Conseil d'Administration, l'adhésion probable de Rennes Métropole et de la ville de Rennes (selon la chargée de mission ESS du département) et un désengagement partiel du département sur le plan financier.

En conclusion, il apparaît que le projet de création d'une monnaie locale a été mis à l'agenda par le département d'Ille-et-Vilaine dans le prolongement d'un soutien à l'ESS depuis 2004 par cette collectivité, que l'on peut expliquer notamment par les valeurs portées par le Président du Conseil Général et le Vice-président chargé de l'ESS. Dans ce contexte favorable, plusieurs éléments (baisse des subventions aux associations, crise financière, création d'une monnaie à Toulouse), ont poussé le département à lancer cette monnaie, mais celle-ci apparaît comme une solution ne répondant pas à un problème construit initialement, venant a posteriori correspondre à plusieurs problèmes latents. A partir de là, le département

va engager une phase de consultation (débat au sein du Comité Consultatif, rencontre avec des experts, des acteurs de l'ESS), avant de lancer une phase de co-construction au sein des territoires retenus. Dès lors, d'autres acteurs vont avoir un accès à l'agenda. Il apparaît ensuite que la gouvernance de l'association, qui émet la monnaie à partir de 2013, s'effectue de manière consensuelle entre les parties prenantes. Cela nous semble pouvoir s'expliquer par le fait qu'au-delà de leurs champs d'action différents (monde de l'entreprise, sphère de l'action publique, monde associatif), le profil socio-culturel des personnes impliqués est relativement homogène, qu'elles partagent un socle de représentations sociales communes et des croyances en l'efficacité de certains modes d'action. Il s'agit donc de revenir sur ces éléments dans une deuxième partie.

Chapitre II. Aux sources de l'engagement : profils socio-culturels, argumentaires et répertoires d'action

Au cours de la partie précédente, nous avons mis en évidence le consensus relatif qui régnait au sein de la gouvernance de la monnaie locale, et nous avons estimé que le prisme cognitif était le mieux à même de rendre compte de ce fonctionnement.

Il s'agit ici donc de cerner les contours de l'engagement des individus qui se sont impliqués dans le Galléco (outre le département que nous avons déjà abordé), à savoir les bénévoles, les entreprises et la directrice. L'objectif est d'une part d'évaluer dans quelle mesure on peut observer une homogénéité au sein de la population étudiée, en termes de profils et de parcours, de motifs d'implications, de représentations sociales, de croyance en certains modes d'action. D'autre part, il s'agit à travers cela, de replacer les éléments obtenus dans le spectre des initiatives solidaires, de montrer en quoi ils en sont caractéristiques et quelles peuvent être les spécificités de ces registres d'engagement. Dans quelle mesure peut-on observer une homogénéité culturelle des profils et des valeurs des différentes parties prenantes au sein du Galléco ? Peut-on déceler dans le parcours des individus des trajectoires-types qui conduisent à s'impliquer dans cette association ? Quels sont les croyances et représentations au fondement de leur action ? En quoi les monnaies locales sont-elles caractéristiques d'initiatives solidaires permettant de rassembler des individus potentiellement porteurs d'une multitude de causes d'engagement ?

Avant toute chose, rappelons qu'au cours de cette partie, nous nous appuyons ici sur dix témoignages de personnes « impliquées » dans l'association, et que les résultats qui en sont issus ne peuvent prétendre à être représentatifs de l'ensemble des parties prenantes, même si sur certains éléments des personnes interrogées ont laissé entendre que leur position était partagée par la majorité des membres. Comme énoncé plus haut, la nature de l'activité des

entreprises interrogées incite à la prudence quant à une possible généralisation¹¹³.

Il faut par ailleurs souligner que l'entretien avec la directrice fait état de différences de profils entre les bénévoles de Rennes et Redon (profils plus jeunes et plus « militants » à Rennes), et une perspective comparative aurait pu être intéressante à ce sujet. Cependant, cette variable s'est peu ressentie dans nos entretiens et nous disposons d'un échantillon trop faible pour pouvoir opérer cette distinction ici. Aussi, nous nous contenterons au cours de ce développement de préciser l'origine des bénévoles sans introduire la variable territoriale comme élément d'explication.

Ces précisions étant faites, nous procéderons au sein de cette partie en trois temps. Nous reviendrons d'abord sur l'hypothèse d'homogénéité socio-culturelle et sur les parcours qui ont amenés les individus rencontrés à entrer dans le Galléco. Ensuite, nous reviendrons sur l'un des éléments qui fait la particularité de ce dispositif, sa transversalité, et qui permet d'expliquer que des personnes cherchant à défendre des causes différentes puissent se retrouver au sein d'un dispositif commun. Enfin, nous insisterons sur l'une des caractéristiques qui revient dans le discours de la grande majorité des parties prenantes (Conseil Général y compris) et qui semble propre aux initiatives solidaires, la croyance en un changement « par le bas ».

113 A titre de rappel, cinq individus interrogés sont des adhérents à titre « particulier » (3 sur le Pays de Redon et 2 sur le Pays de Rennes), qui sont des bénévoles régulièrement actifs au sein de l'association (présence sur les marchés, lors de salon, démarchage d'entreprise). Nous avons également rencontrés 4 membres au titre de leur entreprise (dont une est également bénévole active au sein de l'association), 2 d'entre eux sont commerçants, et 2 sont gérants d'entreprises de l'ESS (La Mutuelle des Pays de Vilaine et Biocoop), tous situés à Redon. La dernière personnes est la directrice de l'association.

A. Une relative homogénéité socio-culturelle malgré des trajectoires sociales différenciées

1. Une relative homogénéité socio-culturelle : proximité des milieux socio-professionnels, des pratiques et des représentations

Les résultats de l'enquête confirment l'hypothèse d'une relative homogénéité socio-culturelle entre les parties prenantes du Galléco, qui témoigne d'un univers de sens commun favorisant l'intercompréhension et la coopération.

Au sein des bénévoles, si plusieurs d'entre eux sont issus de milieux employés/ouvriers, les personnes interrogées appartiennent aux professions intermédiaires et aux catégories et professions intellectuelles supérieures, avec un niveau de diplôme élevé (bac+5 pour la majorité) et un capital culturel important. Il est significatif que 2 des 5 personnes interrogées exercent où ont exercé les métiers de l'enseignement et que les autres sont membres de structures appartenant ou proches de l'ESS (permanent à ATD Quart-Monde, salarié du Pôle territorial ESS du Pays de Redon, chômeur en recherche d'emploi dans l'économie circulaire). Cette homogénéité se retrouve dans les pratiques culturelles des bénévoles. A Redon, toutes les personnes interrogées fréquentent les lieux culturels de la ville (Théâtre, Cinéma, Médiathèque, Librairie, etc), et à Rennes la référence au théâtre revient également. Par ailleurs, pour ce qui est des pratiques alimentaires, la majorité d'entre-eux déclarent qu'ils consommaient des produits locaux et/ou bio avant d'entrer dans le Galléco, et avoir eu une réflexion sur l'acte d'achat et sur son impact sur l'économie et l'environnement. Cependant, il est à noter que si certains déclarent que cette réflexion était largement préalable et que l'entrée dans la monnaie locale n'a eu que peu d'impact sur leur représentations et leurs pratiques, d'autres admettent que l'entrée dans l'association et l'usage de la monnaie les a poussé à se questionner à ce sujet.

Ensuite, comme nous en émettions l'hypothèse, les bénévoles concernés étaient pour 3 d'entre eux des personnes déjà familières du monde associatif (dont un permanent associatif),

ayant des responsabilités en parallèle dans d'autres associations et déjà coutumiers de l'engagement dans l'espace public. Il faut ici remarquer que certaines sont des associations ou des instances (ATD Quart-Monde, Conseil de Développement) qui sont coutumières de la collaboration avec les pouvoirs publics, ce qui peut encore appuyer l'intercompréhension avec le Conseil Général.

Pour ce qui est des commerçantes/dirigeants d'entreprise, le propos est plus nuancé concernant le niveau de diplôme et le milieu socio-professionnel. 3 d'entre-elles n'ont initialement pas fait d'études ou des études courtes, avec parfois une formation complémentaire plus tard dans leur carrière. Cependant, il est à noter qu'à part l'une d'entre elles, toutes fréquentent les mêmes lieux culturels décrits par les bénévoles (Théâtre, Cinéma, Médiathèque, etc), et déclarent également avoir des pratiques de consommation prenant en compte l'aspect biologique ou local. Il est également significatif de noter que 3 de ces 4 personnes se disent « investies » sur le territoire. La directrice de la mutuelle est Pays de Vilaine était co-initiatrice d'une association visant à faire le lien entre des producteurs locaux et des restaurations collectives du Pays de Redon, de laquelle la gérante de la Biocoop faisait partie, et la propriétaire du Salon de Thé précise avoir créé une association il y a quelques années pour sauver un « Four à Pain ».

Au-delà de la confusion des statuts déjà évoquée plus haut, il semble qu'on puisse dire dans la plupart des cas que leur identité personnelle est plus déterminante que leur identité professionnelle dans l'adhésion au Galléco, ou du moins que les valeurs qu'ils portent ont un impact significatif sur leurs choix professionnels. Ainsi, les personnes interrogées disent faire le lien entre leurs convictions, l'engagement qu'elle peuvent avoir par ailleurs, et leurs manière d'exercer leur travail. La gérante de la Biocoop elle met en avant « *une démarche éthique, globale, qui devient personnelle, philosophique* », tandis que la restauratrice indique que les principes qu'elle s'efforce de respecter la situent à la marge de l'économie néolibérale. Cette vision est confortée par l'analyse du Vice-Président chargé de l'ESS, qui témoigne d'une réunion où « *tous, les particuliers comme les entreprises, se sont présentés comme citoyens* ».

Dans leur discours, les acteurs mettent ainsi majoritairement peu en avant les objectifs économiques de leur entreprise, se référant davantage à leurs convictions personnelles. Si la

gérante de la Biocoop s'exprimait peu sur elle-même, recourant davantage à la seconde personne du pluriel ou au nom de l'entreprise, c'est pour mettre en avant les valeurs portées par celle-ci et ses membres :

«C'est une démarche éthique, car c'est un peu contraignant : il faut faire une double comptabilité, ne pas avoir de problème de trésorerie. A Biocoop, on se doit de travailler en priorité avec des projets locaux. Ce sont des valeurs qu'on souhaite développer. Si le Galléco permet de s'interroger là-dessus et de faire en sorte qu'on consomme davantage local, c'est une bonne chose ».

Cependant, les intérêts de l'entreprise ne sont pas toujours absents. La restauratrice interrogée explique ainsi que si tous les aspects mis en avant dans le Galléco sont importants, c'est d'abord la défense du petit commerce local (et donc de son activité professionnelle) qui l'avait poussé à y entrer. On retrouve un discours similaire chez le libraire que nous avons rencontré lors d'un entretien exploratoire, qui mettait en avant la possibilité de « créer un réseau ». Sur un autre registre, la directrice de la Mutuelle des Pays de Vilaine souligne que l'entrée dans le Galléco correspond aux objectifs que s'est donnée sa structure :

« La Mutuelle adhère au modèle socio-écologique de la santé, qui considère que les soins ne représentent que 20% de la santé et qui met l'accent sur les déterminants socio-environnementaux. Le logement, l'instruction, les aspects économiques sont des déterminants majeurs. Dans la mesure où la monnaie peut avoir un impact sur le développement d'un territoire, les aspects économiques étant des aspects déterminants forts de la santé, c'est intéressant pour la Mutuelle ».

Ainsi, si l'on peut constater des différences de rationalité (logique du don pour la plupart des bénévoles, existence à un faible niveau d'une rationalité stratégique pour les entreprises), les personnes interrogées partagent pour la plupart un ensemble de caractéristiques socio-culturelles qui nous semblent pouvoir expliquer leur participation commune à la monnaie locale. Cette homogénéité se retrouve également dans leurs orientations politiques, la plupart¹¹⁴ se disant « de gauche » ou « écologistes », et semblent s'inscrire dans un référentiel de critique des dérives de la mondialisation libérale et du monde de la finance.

De plus, il est notable qu'une partie significative des parties avaient déjà été en contacts avec une autre monnaie locale ou sensibilisés à leurs enjeux, que ce soit dans le cadre de leur

¹¹⁴Tous n'ont pas évoqué ou été interrogé sur ce point, mais pour ceux ne l'ayant pas mentionné on pense raisonnablement pouvoir le déduire de leur discours

travail ou lors de séjours dans d'autres régions de France.

Enfin, cette homogénéité se retrouve également dans leurs représentations de la monnaie, qu'ils considèrent comme un objet porteur de valeurs. Cette caractéristique avait déjà été mise en évidence par Ariane Tichit¹¹⁵, lors d'une étude comparant les représentations de la monnaie d'un groupe de référence de citoyens et d'un groupe d'adhérent à une monnaie locale. Dans le groupe témoin les items « argent, euro, pièces, dépenses, dollar, franc, billet » étaient surreprésentés, renvoyant à la fois à la souveraineté de l'État, et à l'idée véhiculée par les économistes de la monnaie comme voile neutre. Au contraire, dans le groupe des adhérents les termes les plus représentés étaient « spéculation, locale, et échange », ce qui témoigne d'une représentation de la monnaie comme un instrument non-neutre, porteur de valeur. Cette homogénéité forte autour de la monnaie est selon Tichit constitutive d'une identité de groupe, et ces résultats « *correspondent bien à l'hypothèse de Moscovici et Hewston (1983), selon laquelle un groupe se définit par des représentations sociales partagées qui sont, par là, objets de différenciation groupale. La séparation entre les deux sous-populations semble donc faire sens* »¹¹⁶. Ces représentations se retrouvent parmi les personnes que nous avons interrogées, tant du côté des entreprises que des particuliers. Lorsque nous les avons questionnés sur les mots qu'ils associeraient à celui de « monnaie », les mots qui sont revenus avec le plus de fréquence sont « échange » et « local ». Il est intéressant de noter que cette représentation ne précède pas forcément l'adhésion à l'association, mais qu'elle peut être la conséquence de celle-ci et de l'utilisation de la monnaie, comme en témoigne la distinction entre l'argent et la monnaie, opérée par un bénévole alors que nous l'interrogeons sur les mots qu'il associerait à « monnaie » :

« Alors là, c'est un piège. Parce que le mot monnaie, avant je ne l'utilisais pas, je parlais d'argent. [...] Ce sont 2 choses différentes : la monnaie c'est un outil, l'argent c'est un objectif. Ce sont deux choses totalement dé-corrélées. L'argent c'est pour survivre, la monnaie c'est pour vivre. L'argent est nécessaire, mais l'acte d'achat en monnaie locale est différent de l'acte d'achat en euro ».

En outre, on peut estimer que ce profil est relativement représentatif de l'ensemble des bénévoles investis, en nous appuyant sur les déclarations d'une bénévole de Redon,

115Tichit Ariane « Représentations sociales de la monnaie : contraste entre les citoyens et les porteurs de monnaies locales », *Études et Documents*, n° 18, CERDI, 2015, 27 pages

116Ibid, citation page 13

témoignant que la majorité d'entre eux sont également membres d'une association, et ceux de la directrice, qui déclare que le profil des membres actifs est « davantage classe moyenne que classe populaire » et que l'association attirait davantage (du moins à ses débuts) « *des gens de gauche, des militants ayant un discours critique vis-à-vis de la spéculation* ».

2. Des parcours différenciés : trajectoires linéaires et ruptures

Au delà de ces profils figés, il est intéressant de s'interroger de manière plus dynamique et longitudinale sur les parcours qui ont amenés les individus rencontrés jusqu'au Galléco et tenter d'y déceler des éléments de pré-structurations. A l'analyse, on peut dégager deux profils principaux parmi les personnes interrogées.

D'une part, des parcours où l'on peut voir se dessiner une trajectoire linéaire, voir même de manière plus déterministe un itinéraire, pour reprendre la distinction opérée par Passeron¹¹⁷, avec des éléments de structuration claire.

A cet égard, le parcours de la directrice de la Mutuelle est assez emblématique. L'entrée dans une structure de l'ESS, le renforcement de valeurs (sensibilité écologique, croyance au changement par le bas, etc) par l'imprégnation dans cette structure et les réseaux qui l'entourent, avec en parallèle un parcours associatif dès le plus jeune âge au sein de « foyers de jeunes ruraux », puis l'implication sur le territoire à travers la création d'une association porteuses de ces valeurs, l'entrée dans le comité consultatif ESS du département, puis dans le Galléco, relèvent d'un itinéraire assez linéaire. Une vision mécaniste pourrait chercher à en déduire chaque étape de la précédente. A des degrés divers, cette stabilité et cette cohérence de parcours se retrouve environ parmi la moitié des personnes interrogées.

A l'inverse, on peut relever une trajectoire de « rupture » qui représente environ un tiers des personnes interrogées. Particulièrement, on retrouve chez 3 personnes (dont la directrice de l'association) une séquence que l'on peut de manière simplifiée diviser en trois temps : une activité professionnelle au sein de l'économie « traditionnelle », sans réflexion particulière portée à l'acte d'achat et à la consommation, puis une phase décrite comme une « *prise de*

117Passeron Jean-Claude, « Biographies, flux, trajectoires », *Enquête* [En ligne], 5 | 1989, voir p11-12

conscience » progressive, avec une interrogation sur les pratiques et leur cohérence avec les valeurs portées, puis au terme d'une phase de réflexion une réorientation vers l'ESS ou des activités plus en cohérence avec les principes mis en avant par les individus. Typiquement, c'est le cas d'un bénévole rencontré à Rennes, qui décrit son parcours :

« J'ai travaillé pour Technicolor, Thompson, Alcatel, Orange, toutes ces grosses entreprises qui sont cotées en bourses et dont le seul objectif est quasiment de faire du profit. [...] Moi j'en ai eu marre de bosser pour des entreprises comme celles-ci. Comme en tant que responsable marketing je ne pouvais pas les changer moi-même, j'ai décidé de faire un break, de reprendre des études utiles, et de garantir que mon prochain travail sera vertueux. J'ai donc fait un master à l'Ecole des Metiers de l'Environnement (EME), « Eco-conception et économie circulaire ». Maintenant, je suis sûr il y aura un impact positif sur le territoire. [...] La prise de conscience préalable, c'est que depuis les années 2000, dans les multinationales, c'est n'importe quoi. L'idée, c'est faire du fric pour faire du fric. On ne sait plus très bien pourquoi on travaille. »

Au cours d'une reprise d'étude à l'ESC Rennes, il choisit de faire un mémoire sur les monnaies locales et c'est par ce biais qu'il entrera dans l'association.

Dans ce type de parcours, les évolutions sont donc à rechercher en parallèle de la trajectoire professionnelle initiale et l'on peut tenter de trouver des éléments structurants pouvant être explicatifs de cette « rupture » : des parents très engagés à gauche ayant transmis des valeurs entrant en dissonance avec celles portées par la profession réalisées, un passage au sein de l'industrie agroalimentaire qui conduit à une interrogation sur les pratiques de production et de consommation industrielle, etc.

Au total, malgré des trajectoires distinctes qui y conduisent, il apparaît que les profils et les valeurs portées tant par les bénévoles et les entreprises sont relativement proches. Une proximité forte est également visible avec les orientations portées par le Vice-président chargé de l'ESS et la vision de la monnaie locale telle qu'elle a été envisagée par le département. Dans l'ensemble, les personnes rencontrées semblent partager un référentiel de contestation des excès de la mondialisation libérale et de la financiarisation de l'économie (sans pour autant rejeter l'économie de marché), envisageant l'ESS et en particulier les monnaies locales comme un modèle économique plus vertueux dont il espèrent que l'essor

pourra avoir un impact sur le système économique global.

B. Un dispositif transversal et multidimensionnel fédérant une pluralité de motifs d'implication

Au delà de la proximité des profils, des pratiques et des représentations des parties prenantes, ce qui nous semble faire la force du « Galléco », c'est son caractère transversal, et donc sa capacité à mobiliser une pluralité de registres d'engagement et permettant ainsi de rassembler des acteurs aux motivations parfois différentes mais aux valeurs relativement proches. Nous reviendrons plus en détail dans un premier temps sur la multiplicité de ces causes, avant d'évoquer les conclusions que nous pouvons en tirer.

1. Une pluralité de motifs d'implication

En tant que dispositif transversal, la monnaie locale peut apparaître comme un outil au service d'une multitude de causes, et de motifs d'engagement. Certains de ces éléments sont mis en avant dans la charte de l'association¹¹⁸, construite par les adhérents, qui énonce que les objectifs de la monnaie locale sont :

- « des échanges réels au service d'initiatives locales
- contribuer au développement économique et durable des territoires
- une économie plus humaine et solidaire, respectueuse de l'environnement
- une consommation plus responsable et de qualité
- mettre en lien les acteurs du territoire »

On remarque d'emblée ici que des objectifs spécifiques et concrets « mettre en lien les acteurs du territoire » côtoient des énoncés relevant d'avantage de la promotion d'une vision du monde, d'un projet de société « une économie plus humaine et solidaire », énonçant des valeurs partagées par les membres. Dans cette charte, les signataires :

« s'engagent dans une démarche de progrès pour :

- soutenir le développement et la coopération locale

118 Voir Annexe 1

- favoriser la production, distribution et consommation de produits de qualité
- limiter leur empreinte écologique et respecter l'environnement
- veiller à des pratiques qui contribuent à la qualité de l'emploi
- contribuer individuellement et collectivement à la promotion du Galléco »

La plupart de ces éléments reviennent dans le discours des personnes interrogées. Il est intéressant toutefois de noter que si aucune personne interrogée n'a rejeté un de ces motifs, et que la plupart considère qu'il s'agit d'une démarche globale, tous ne mettent pas en avant les mêmes raisons dans les discours. Il est difficile de catégoriser ces éléments, tant ils sont enchevêtrés, mais nous allons ici tenter de reprendre ceux qui reviennent avec force.

a. La dynamisation du territoire : soutien à l'emploi local et création de lien social

En incitant les consommateurs à se fournir auprès de commerces locaux, et en forçant ces commerces à réutiliser la monnaie en se fournissant auprès de producteurs agréés par la charte, la monnaie locale, en atteignant une taille critique, doit permettre une relocalisation des activités, comme le met en avant la directrice de l'association :

« Le but est de créer de nouvelles activités, que les consommateurs consomment chez eux, et qu'il y ait un maintien du commerce de proximité. L'objectif est de créer du lien, dynamiser le territoire, créer des projets, des initiatives, lutter contre la fuite de nos dépenses ».

L'aspect « local » est celui qui revient le plus dans le discours des personnes rencontrées lorsqu'elles sont interrogées si l'un des objectifs de la monnaie locale leur semble primordial. Ainsi, un des bénévoles les plus actifs à Redon, par ailleurs engagé dans le cadre de son activité professionnelle à la création d'emplois locaux (initiative « Territoires zéro chômeurs de longue durée » d'ATD Quart Monde), nous explique que cette facette est la plus importante à ses yeux : *« quand on pourra dire : on a créé un premier emploi grâce au Galléco, là je sentirais qu'on a réussi quelque chose »*. La préservation du commerce local est également ce qui revient comme premier élément dans le discours des commerçants.

En lien avec cela, et conformément à ce qu'ont pu défendre certaines analyses économiques de l'impact des monnaies locales¹¹⁹, la directrice met en avant l'accroissement

119Retrouver les références ici

de la résilience du territoire permise par le Galléco, une monnaie circulant sur un périmètre autonome et restreint étant moins impactée par une éventuelle crise.

Si la création d'activité et la dynamisation du territoire comportent un aspect économique, certaines personnes interrogées mettent également en avant le lien social que cela peut permettre de créer. A travers d'une part, la relation entre producteurs et consommateurs qui s'en trouvent changée (nous reviendrons dans une troisième partie sur cet élément) et d'autre part, comme le mettait en avant le Vice-Président chargé de l'ESS, par la revivification de territoires ruraux que pourrait permettre la relocalisation des activités.

b. Le respect de l'environnement

Contrairement à d'autres monnaies locales qui acceptent la plupart des entreprises du périmètre défini dès lors qu'elles produisent ou se fournissent localement, le Galléco inclut dans sa charte la promotion de produits de qualité et respectueux de l'environnement. Cet aspect écologique est l'une des raisons d'entrée dans l'association selon la directrice, et bien que pour certaines personnes interrogées cet aspect aille d'emblée avec la consommation locale, nous avons pu rencontrer à Rennes une bénévole qui a mis en avant ce motif comme première raison de rejoindre l'association :

« Le fait que ça permette un enrichissement du territoire, c'est pas ce qui me touche premièrement. C'est plus le côté écologique qu'économique qui me touchait. De pouvoir me dire que quand je consomme, je sais que je vais chez des gens qui sont respectueux de l'environnement »

c. Un outil de démocratie économique et d'éducation populaire

Enfin, bien que cet aspect ne soit pas directement mis en avant dans la charte, la monnaie locale apparaît aux yeux de la directrice et de plusieurs bénévoles comme un outil d'éducation populaire, un moyen de modifier les représentations sociales sur la monnaie, l'acte d'achat, la consommation, à travers l'utilisation du Galléco. Ainsi ce bénévole de Redon qui explique que l'utilisation de la monnaie a influé sur ses représentations :

« Il faut déjà avoir fait tout un cheminement pour arriver à cette conscience là. C'est cela qui n'est pas évident à faire pour les gens. C'est la dimension éducation populaire de la monnaie. Le fait

d'utiliser cette monnaie implique de réfléchir sur le fonctionnement de la monnaie. Comment ça marche, comment c'est créé, où est-ce que ça va ? On se rend compte du lien énorme qu'il y a entre la situation sociale, le chômage, et la monnaie ».

Pour cet autre bénévole rennais, la transformation des représentations, provoquer une « prise de conscience », est la motivation première pour rejoindre l'association :

« C'est un outil d'éducation populaire. Pour moi, c'est un acte politique. C'est mettre en évidence les dysfonctionnements de l'économie et de la société. Moi je suis plus sensible à l'aspect politique et économique des monnaies locales qu'à l'aspect local pur. Oui, sur l'acte d'achat, la consommation responsable, il faut faire prendre conscience aux gens qu'ils font n'importe quoi. On ne peut pas être parfait tout le temps, mais quand on fait n'importe quoi c'est bien de s'en rendre compte, et de pouvoir avoir des garde-fous. Avoir les monnaies locales, cela permet de savoir que les gens qui reçoivent la monnaie locale ne vont pas faire n'importe quoi ».

Ainsi, si les monnaies locales peuvent par leur aspect multidimensionnel attirer des personnes aux motifs différents, c'est justement cet aspect transversal, politique, qui séduit le bénévole précédemment cité :

« Moi je pense qu'une monnaie, c'est un dispositif différent des autres, parce que ce n'est pas une fin en soi. On n'a rien à vendre, rien à acheter, on ne fait pas de la charité, on n'aide pas les gens, c'est quelque chose de structurant, de transversal qui va toucher toutes les associations, tout le tissu local. C'est un outil de lien. »

Cette déclaration témoigne d'une dimension systémique de l'engagement qui a peu à voir avec les enjeux directs du périmètre d'action de la monnaie locale mais révèle une contestation beaucoup plus globale. On retrouve là l'un des aspects propres aux monnaies locales évoqués par Jérôme Blanc¹²⁰ « Leur contenu est peu spécifique et peu lié aux problématiques propres au territoire considéré (ce qui ne veut pas dire qu'il ne fait pas sens à l'égard de ces problématiques) ; il exprime généralement une contestation du système économique, monétaire et financier dans son ensemble ainsi qu'un type de société et des valeurs vers lesquelles il s'agit de tendre ». Cette contestation systémique par les actes est un des traits caractéristiques de ce que Corinne Gendron a nommé les « nouveaux mouvements sociaux économiques », voyant apparaître une nouvelle génération après les mouvements

¹²⁰Blanc Jérôme, « Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives », *Revue de la régulation* [En ligne], 18 | 2e semestre / Automne 2015, citation page 11

sociaux historiques et les « nouveaux mouvements sociaux » décrits par Alain Touraine. Selon elle, « ces mouvements s'approprient un champ qui leur était autrefois étranger, l'économie, pour l'instrumentaliser et le redéfinir en fonction de leurs valeurs, de leur éthique et de leurs objectifs de transformation sociale »¹²¹

Dans cette volonté de transformation de l'économie, on retrouve dans le discours des acteurs la dimension politique des initiatives solidaires¹²², instituant des « espaces publics de proximité » et sa dimension symbolique qui introduit une rationalité démocratique dans l'économie. Ainsi, plusieurs bénévoles mettent en avant la possibilité d'exercer un contrôle démocratique sur la monnaie à travers l'association, comme ce bénévole de Redon qui déclare:

« Au départ, c'est vraiment la question de la démocratie dans une question économique qui me plaisait [...]. C'est assez difficile à faire comprendre mais en venant dans les comités locaux on peut vraiment décider. Même pour le consommateur lambda, c'est un moyen de rencontrer des entreprises, d'échanger sur les problématiques de chacun. C'est un lieu d'échange, sain et serein. C'est un outil de capacitation, d'empowerment ».

2. De l'argumentaire au répertoire d'argument : un engagement « accessible » ?

On l'a vu, le Galléco englobe une multitude de causes différentes, et cet aspect transversal lui permet de toucher des personnes sans qu'elles n'épousent forcément tous les objectifs exposés dans la charte ou le combat politique en arrière plan visant à modifier les pratiques de la population. Il nous paraît ici judicieux d'introduire une analogie avec l'analyse des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) telle qu'elle a été faite par Fabrice Ripoll¹²³, ici exposée par Bruno Frère et Marc Jacquemain :

« On peut s'y inscrire par solidarité avec le monde rural ou par désir plus général d'une production écologique. Mais aussi pour des motivations plus facilement accessibles aux personnes ordinaires, comme le

121 Gendron, Corinne., « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques », *Pour*, 2001, n°172, citation page 179

122 Nous renvoyons ici aux 3 dimensions de l'économie sociale et solidaire distinguées par Eric Dacheux et détaillées en introduction

123 Jacquemain Marc, Frère Bruno, « Introduction / Que cent fleurs s'épanouissent ? », *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Académique », 2013, pages 14-27, citation page 23

souci d'une alimentation conforme à ses propres préférences alimentaires[...]. L'engagement "moral et politique" peut donc être minimal au départ. Cette pluralité des registres peut certes contribuer à fragiliser les associations (par exemple lorsqu'une minorité de "militants" assure les tâches pour une majorité de "consommateurs"). Elle est pourtant une force qui permet de fédérer des personnes aux engagements très différents en nature et en intensité. Le "consommateur" qui agit prioritairement dans une logique "égoïste" pour sa santé ou pour faire des économies, n'en constitue par moins un soutien pour le groupe en augmentant sa taille critique. On peut donc s'engager sans véritablement prétendre poser un "acte d'engagement" au sens traditionnel. La logique des AMAP permet un effet "démultiplicateur" entre l'investissement initial et le résultat collectif ».

Comme pour les AMAP où le participant peut-être initialement mû par la seule volonté d'améliorer sa santé en achetant des produits bios, l'adhésion à la monnaie locale peut participer de la poursuite d'un intérêt personnel, en servant d'une forme de « label privé » (selon les termes d'un bénévole rencontré) garantissant la conformité des produits aux exigences et aux valeurs du consommateur. Ainsi, il est intéressant de noter que dans le discours des acteurs que des arguments mobilisés sur le registre collectif, social, (« transformer la société »), côtoient des arguments mobilisés sur un registre individuel :

« moi en tant que consommatrice je suis contente d'avoir le Galléco parce que ça me permet d'avoir un repère sur ces entreprises et en même temps de connaître de nouvelles entreprises . Ce qui m'intéressait dans le projet, c'est d'avoir cette espèce de plus-value, ce sont des gens qui remplissent des critères ».

Il peut être ici heuristique d'introduire la distinction opérée par Ripoll¹²⁴ entre un « argumentaire » et un « répertoire d'argument », le premier relevant selon les termes de Bruno Frère¹²⁵ d'un « comportement social total », induisant une cohérence à travers l'ensemble des pratiques, et le second constituant un « répertoire dans lequel chacun peut trouver son compte et puiser quand il s'agit de convaincre les autres ». De fait, le discours des personnes rencontrées, en cohérence avec les pratiques qu'elles décrivent, nous semble davantage relever de l'argumentaire. Même si tous ne font pas référence à tous les aspects de la charte, la plupart paraissent embrasser la volonté de transformation du système économique et souscrire de manière plus ou moins forte à l'ensemble des motifs invoqués par

124Ibid

125Cité par Ripoll, Ibid

l'association. En revanche, le recours à un « répertoire d'arguments », adaptables en fonction du public ciblé est revendiquée par l'association. La directrice évoque ainsi une évolution de la stratégie de communication de l'association :

« On a décidé avec les adhérents de modifier notre communication, de la lisser, pour que ça parle au plus grand nombre. Au début, on parlait de spéculation, on mettait en avant la finance. En mettant cela en avant, tu touches des gens, mais tu en perds d'autres que tu peux toucher sur le développement local, sur l'idée d'un réseau ».

De fait, ce dernier argument semble être celui qui est le plus mis en avant par l'association, une bénévole nous confiant évoquer spontanément le « commerce local » bien que ce ne soit pas pour elle l'aspect primordial.

A l'instar des AMAP, la multiplicité des arguments utilisables par les promoteurs du Galléco en fait un outil accessible à des personnes qui ne partagent pas forcément le projet de transformation sociétale porté par ses membres les plus actifs. A ce sujet, Ripoll¹²⁶ énonce :

« Il n'y a nul besoin d'être particulièrement sensible à la totalité des arguments proposés, d'adhérer la cause sous toutes ses facettes ou à toutes ces causes pour intégrer une AMAP ou un dispositif apparenté, ce qui rend ce type d'association a priori très accessible du point de vue idéologique ou doctrinal. Plus encore, nul besoin d'être militant pour y participer, car c'est avant tout une action aux effets concrets immédiatement visibles. [...] Ainsi, on peut y entrer sans avoir conscience de tout ce que cela implique aux yeux des plus mobilisé(e)s. ».

En ce qui concerne le Galléco, cette assertion nous semble à nuancer, car les effets concrets sont difficilement perceptibles au stade de développement actuel de la monnaie, et qu'au delà du « label », l'adhésion amène une démarche qui aille au delà de l'intérêt personnel. Cependant, il est certain que même au sein des personnes rencontrées, on remarque des degrés d'élaboration discursive et idéologique différente, allant du corpus doctrinal élaboré et intégré, faisant référence à plusieurs reprises aux théoriciens de l'économie sociale et solidaire et mettant en avant l'idéal philosophique d'une « démocratie économique », à la simple défense concrète du commerce de proximité. S'agissant d'une

126 Ripoll Fabrice., «Forces et faiblesses des AMAP et dispositifs apparentés» dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, 298 p, 161-187, citation page 174-175

activité concrète (l'usage d'une monnaie) ne nécessitant pas en soi un degré d'engagement critique élevé, le Galléco doit donc pour ce qui est des simples utilisateurs a priori pouvoir toucher un public plus large sur ce dernier motif, et comme le met en avant la directrice *«pouvoir toucher des gens de droite qui l'utiliseraient par rapport au commerce local ou aux questions environnementales»*. De fait, à l'instar des AMAP, même s'ils ne partagent pas l'ensemble du corpus idéologique et les objectifs de changement de système économique des membres les plus investis, ces utilisateurs contribuent *de facto*, par leur pratique, à cette subversion par les actes du système économique capitaliste.

De plus, à travers la dimension d'éducation populaire déjà évoquée, l'utilisation de la monnaie peut par effet d'entraînement amener des utilisateurs entrés en raison d'un argument particulier à adopter l'ensemble de l'argumentaire des autres membres et la dimension politique que cela implique, comme le soulignait encore Ripoll à propos des AMAP : *« d'autre part, la participation à ce genre de système d'échange, avec ce qu'elle peut supposer de rencontres et de discussions plus ou moins régulières, qui incluent parfois des débats sur tel ou tel enjeu considéré comme important, favorise, si ce n'est une socialisation militante, tout au moins une sensibilisation à des causes/arguments auxquels on n'était pas forcément sensible de prime abord »*¹²⁷.

Ainsi, la directrice témoigne : *« Moi au début je m'y suis intéressé par rapport au local. Ensuite, la finance. Je ne connaissais pas trop, et j'ai découvert cela et j'ai été révoltée »*. De même, un bénévole rennais, peu familier avec le milieu associatif auparavant, explique être entré dans l'association faisant la promotion du « Revenu de Base » après son entrée au Galléco, y voyant une démarche transversale similaire.

A la lumière des éléments exposés ci-dessus, il ressort une certaine homogénéité des profils et des valeurs des parties prenantes dans ce dispositif, bien que toutes n'aient pas été attirés par le même aspect du Galléco. Nous souhaiterions ici approfondir davantage un élément qui revient, avec des nuances mais avec force, dans le discours de la plupart des personnes rencontrées : la croyance que le changement se fera « concrètement » « par le

127Ripoll Fabrice., «Forces et faiblesses des AMAP et dispositifs apparentés» dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, 298 p, 161-187, citation page 176

bas ». Nous aborderons d'abord la référence faite par certaines personnes au changement par la pratique, à l'engagement en acte, par le comportement individuel. Puis, pour aller au-delà de cette dimension individuelle, nous montrerons le quasi-consensus qui existe au sein des personnes rencontrées autour du « local » comme échelle d'action pertinente. Nous tempérerons ce propos, en montrant que si cet engagement localement situé est corrélé chez certains bénévoles à un rejet d'autres échelles d'actions, d'autres personnes interrogées insistent sur la nécessité d'agir à des niveaux plus élevés. Pour ce faire, nous emprunterons à Tilly le concept de « répertoire d'action » c'est-à-dire l'ensemble des moyens d'action à la disposition des groupes contestataires.

C. Entre initiative et contestation : le répertoire de la transformation concrète

1. Du consumérisme politique à la contestation par projets, l'engagement par les actes

Alors que comme le souligne Philip Balsiger¹²⁸, la sociologie des mouvements sociaux s'est longtemps focalisée sur les relations entre mouvements et structures étatiques, la critique du capitalisme et de la société de consommation peut également s'effectuer en utilisant le marché lui-même. On retrouve chez plusieurs personnes interrogées la croyance forte que le changement social viendra des évolutions des choix individuelles, comme en témoigne ce propos de la directrice de la mutuelle des Pays de Vilaine :

« Plutôt que de militer dans un parti politique, les actions au quotidien, la façon de consommer, de militer au quotidien, de vivre, me paraissent plus déterminant. J'ai lu « la consommation c'est mieux que le vote », et je suis persuadée de l'impact de la consommation au quotidien, je suis exigeante, si je veux un meuble il faudra que ce soit fait par un ébéniste, ma maison est isolée en laine de chanvre, la question de la consommation et de ses impacts est très présente dans mon esprit. Quand on est persuadée de quelque chose et pratiquant de quelque chose, alors par petits cercles concentriques on arrive à transmettre des habitudes de consommation, des vigilances ».

On retrouve également cette conviction dans les paroles de la gérante de la Biocoop « *« je me sens surtout engagée dans mes gestes quotidiens, je préfère agir plutôt localement, sur des choses pour lesquelles je me sens acteur, des ressorts qui me paraissent importants, tout cela est très bien montré dans le film « Demain », chacun peut se responsabiliser un peu sur ce qui se passe. »*

On pourrait mettre cela en parallèle avec l'émergence d'une forme de « consumérisme politique », telle décrite par Micheletti¹²⁹, à savoir une « *action menée par des personnes qui effectuent un choix parmi différents produits ou producteurs, avec l'objectif de modifier des pratiques de marché ou des pratiques institutionnelles auxquelles ils s'objectent* », donnant un contenu politique à l'acte d'achat. On retrouve cela dans le fameux mot d'ordre altermondialiste « penser global, agir local », où le « consom'acteur » pourrait, par la praxis

¹²⁸Balsiger Philip, « Consommation engagée », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2009, 656 pages, 145-146

¹²⁹Micheletti (Michele), *Political Virtue and Shopping. Individuals, Consumerism and Collective Action*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2003.

(au sens d'action sous-tendue par une idée vers un résultat pratique), subvertir le système économique.

Cette idée de transformation en acte, par la pratique, semble très présente parmi les initiatives solidaires, comme en témoigne l'idée inhérente aux AMAP que changer le monde consiste à « *aller chercher chaque semaine son panier de légumes ou son colis de viande bio dans un local associatif* »¹³⁰ ou le témoignage accordé par les responsables du restaurant coopératif, « Le Flamboyant » à Bruno Frère¹³¹, qui en conclut que « *Les acteurs envisagent leur activité (ici, l'accompagnement à la création d'un restaurant communautaire) comme plus subversive qu'une quelconque critique politique abstraite des inégalités et de l'exclusion* ».

Cette revendication d'une transformation « ici et maintenant » peut expliquer la réticence de certains bénévoles à d'autres formes d'engagement plus contestataires, comme en fait part ce bénévole rennais :

« Les gens d'ATTAC, Greenpeace et autres, sont plutôt dans l'énonciation de ce qui ne va pas bien. Ils sont plus dans la critique du système, la mise en évidence de dysfonctionnements, mais sans essayer vraiment de le changer. Ce n'est pas totalement vrai, mais la partie qu'on voit de l'extérieur quand on est citoyen, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de construction de propositions alternatives. C'est plus dans la lutte, soit le maintien d'acquis, soit pointer du doigt les dysfonctionnements sans vraiment expliquer ce qu'on peut faire d'alternatif. Bien sûr c'est nécessaire. [...] Nous, nous sommes davantage dans la proposition d'un changement que dans la critique du système uniquement. On essaye de montrer les aspects positifs de nouvelles initiatives parce que si on veut que les gens viennent et changent de comportement il faut leur proposer quelque chose de fun, de convivial, plutôt que de leur dire que ce qu'ils font n'est pas bien ».

Ici, ce qui est mis en avant, c'est la spécificité des monnaies locales, qui, dans leur contestation d'un système global font « converger critique et initiative »¹³².

Cependant, on ne peut, contrairement à un simple acte de « boycott » (choix de certains

130Ripoll Fabrice., «Forces et faiblesses des AMAP et dispositifs apparentés» dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, pages 161-187, citation page 161

131Frère Bruno, « Faire de l'économie alternative et solidaire. Une vieille histoire », dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir) *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) , «Académique », 2013, pages 189-221, citation page 196

132JBlanc, Jérôme. Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives. Ve Congrès de l'Association Française d'Economie Politique, Juillet 2015, Lyon, France, 26 pages, citation page 2

produits en fonction de critères politiques ou idéologiques), réduire le répertoire d'action des monnaies locales à un simple consumérisme politique, puisque dans le cas présent les gestes individuels s'articulent à une action collective. Les nouveaux mouvements sociaux-économiques supposent ainsi une contestation sous la forme du projet, comme le souligne Jérôme Blanc¹³³ :

« Construire un dispositif de monnaie associative à vocation commerciale suppose en effet l'association durable de personnes qui s'engagent non pas seulement à modifier leurs pratiques (ce que ferait, par exemple, le consommateur choisissant des produits bio) mais à construire l'infrastructure par laquelle ces pratiques peuvent changer (ce que feraient, par exemple, des personnes créant une association de paniers bio sous la forme d'une AMAP). Autrement dit, ce n'est pas qu'une question de modification des choix individuels situés dans une dynamique collective qui leur donne sens, comme dans la plupart des pratiques de « consumérisme politique ». Il s'agit aussi de faire, et de faire collectivement, ce que permettent les réseaux et associations par ailleurs vecteurs de consumérisme politique. C'est une entrée en économie, qui est loin d'être une évidence car elle suppose de passer d'une posture individuelle de critique à une posture collective du faire »

Au-delà du changement par les gestes quotidiens qu'elles expriment, les personnes rencontrées ont donc choisi, à des degrés divers, de s'impliquer dans un projet, de construire collectivement un dispositif monétaire bâti sur des critères de sélection des entreprises, et de tenter de convaincre leur concitoyens d'y adhérer.

Cependant, si l'on peut conclure que la monnaie porte des valeurs et qu'elle peut être un outil de transformation sociale, on aurait très bien pu imaginer une monnaie complémentaire nationale, comme l'avait d'ailleurs proposé Philippe Derudder¹³⁴. Pourtant, en France, la plupart des monnaies complémentaires, circulent sur des territoires allant du quartier au département et l'échelle « locale » revient parmi la plupart des personnes rencontrées comme étant la plus pertinente.

2. Le « local » comme échelle d'action pertinente

Il est intéressant de noter que le mot « local », qui revient souvent dans le discours des personnes interrogées (ce qui n'est guère surprenant au vu de notre objet de recherche) est parfois associé à la « consommation locale » (acheter des produits « du territoire » où à des

133Ibid, page 9

134Derudder Philippe, Holbecq André-Jacques, *Une monnaie nationale complémentaire. Pour relever les défis humains et écologiques*, Editions Yves Michel, 2011, 172 p.

commerçants y vivant) à la « production locale » (existence de producteurs qui produisent sur le territoire ou de petits commerces indépendants), à « l'emploi local » (préservation ou création) ou « l'argent local » (circulation de l'argent dans une sphère donnée sans qu'il ne « fuie »). Au fond, le « local » devient la sphère d'activité de référence.

A l'heure de définir plus précisément cette échelle « locale », les interprétations divergent. Pour la directrice, cela renvoie à une multitude d'échelle : « Le périmètre de consommation, c'est cinquante kilomètres, mais celui de l'entreprise, de la collectivité, c'est plus loin. C'est bien qu'il y ait des initiatives à l'échelle de la ville puis des ponts entre ces initiatives (ex monnaies de Bretagne) ». Cependant, la grande majorité des personnes interrogées, mettent en avant le « bassin de vie », à savoir un « *territoire présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique, exprimant des besoins homogènes en matières d'activités et de service* »¹³⁵, renvoyant à l'espace vécu, au flux quotidien des activités.

Lorsqu'elles sont interrogées sur la raison qui les pousse à privilégier cette échelle d'action, les personnes rencontrées mettent en avant plusieurs éléments, que nous pouvons regrouper en 2 catégorie.

La premier élément justificatif qui revient, c'est la croyance en l'efficacité de la méthode « bottom-up », qui semble répandue tant parmi les bénévoles, que les entreprises et le Conseil Général, le Vice-président expliquant que la participation des citoyens à la mise en œuvre du dispositif était une condition sine qua non de sa réussite, afin qu'elle soit appropriée par les acteurs du territoire. Il ressort l'idée que le changement à l'échelle globale, naturellement inerte, ne peut se faire que par agrégation d'une multitude d'initiatives locales, territoire plus propice à l'innovation, comme le soutien la directrice de l'association :

« Moi je ne crois pas à l'échelon national, c'est localement qu'on peut faire changer les choses, on peut travailler avec des collectivités, plein de partenaires différents, plein d'entreprises différentes, des réseaux, et donc on a un terrain d'innovation beaucoup plus propice, c'est beaucoup plus facile d'expérimenter des choses. [...] Plus il y aura des initiatives locales, qui peuvent travailler avec des collectivités locales pour renforcer leur légitimité et leur valorisation, et faire en sorte que les élus soient ouverts à ces initiatives et prennent des bonnes habitudes de démocratie participative, de

135 Le Bars Armelle, Minot Didier, Partenay Dominique dir., *Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire et du développement local*, Paris, La Maison du dictionnaire – ATEA-CRIDEL (Centre de Rencontre et d'Initiative pour le Développement local), 1997

solliciter la société civile quand ils ont un projet, plus on peut pourra bouger les choses.[...]Au niveau local, les élus sont beaucoup plus proches du terrain. Au niveau national, c'est super long. Plus il y aura d'initiatives localement, et plus ça pourra remonter nationalement où il vont peut être agir ».

Si l'action concomitante de petites initiatives comme unique voie de changement global est l'un des motifs évoqué, ce n'est pas le seul, et plusieurs personnes mettent en avant la relation de proximité, et la confiance qui en découle, comme l'expose cette commerçante de Redon : « *Je préfère avoir des pommes de ma belle-mère qui viennent du verger de son voisin, qui ne sont pas bios, mais c'est elle qui me les donne, je sais d'où elles viennent, il y a un lien de proximité, un lien local. Le côté local, je fais confiance. Il y a un côté confiance sur des gens qui sont proches, donc le lien social est important, il va avec le local ».*

On peut tenter de mettre en avant plusieurs éléments en arrière plan pour expliquer cette croyance : d'une part une déception vis-à-vis de la politique institutionnelle au niveau étatique, et une défiance vis-à-vis de la fonction élective, là où le lien de proximité de l'échelon « local » permettrait de maintenir une relation de confiance. D'autre part, le sentiment à cette échelle d'avoir une prise sur les événements (dû à la plus faible taille des enjeux et au nombre moindre d'acteurs intégrés) et d'agir sur un périmètre qui est celui de son quotidien, de son espace vécu, et donc d'être directement concerné.

Néanmoins, cette croyance n'est pas partagée par tous, et 3 bénévoles rencontrés insistaient sur la nécessité de combiner les échelles. Cette vision ne témoigne pas tant d'une croyance en la pertinence intrinsèque de cet échelon ou de l'adhésion aux politiques menées par ceux qui y détiennent le pouvoir, mais par une posture qui se veut pragmatique, comme l'évoquait un bénévole rennais :

« Il faut agir partout, y compris se faire élu au niveau national. Si on veut changer les vraies lois, il faut le pouvoir de les voter et de les faire s'exécuter. Parce que c'est bien sympathique de mettre des fruits et légumes dans les rues, Incroyables Comestibles, c'est formidable, j'en connais plein des gens comme ça, ils sont au Revenu de Base, au Galléco, ils ne jurent que par le terrain, le citoyen. Moi je trouve que c'est sympathique, il faut le faire, mais ça ne va pas changer le système. [...]. Si on ne peut pas changer certaines lois pour qu'on puisse donner des subventions sous forme de Gallécos, on ne pourra jamais le faire, donc il faudra bien les changer ces lois. Et ça se fait au niveau national, régional, ça ne se fait pas en plantant des poireaux dans les parterres ».

Par ailleurs, cet attachement au « bassin de vie » comme échelle d'action pertinente met en évidence les contradictions entre le territoire institué et délimité par les pouvoirs publics de manière hiérarchique (ici le département administratif) et l'espace territorial vécu, les flux réels d'activités. Comme le soulignent Duran et Thoenig « La logique territoriale propre au politique se trouve remise en question par les logiques de gestion. La plupart des politiques publiques sont construites en référence à des espaces qui ont de moins en moins à voir avec la géographie institutionnelle politico-administrative »¹³⁶. De fait, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a tenté de s'adapter à cette logique de gestion en désignant trois territoires d'expérimentation se rapprochant davantage de l'échelle du bassin de vie, en se basant sur des « Pays ». En raison de cela, de nombreuses entreprises acceptant les Gallécos sont situés en Loire-Atlantique et dans le Morbihan (le Pays de Redon s'étendant sur ces départements), soulevant encore le paradoxe entre le territoire administratif du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et les flux d'échanges réels qui correspondent à d'autres espaces. Cet écart entre le volontarisme de l'action publique et sa réception conduit à s'interroger sur l'« appropriation » de la monnaie locale, c'est à dire sur la réceptivité des différents territoires à l'initiative du département, que l'on peut mesurer à partir de plusieurs variables.

136 Thoenig Jean-Claude, Duran Patrice. L'État et la gestion publique territoriale. In: *Revue française de science politique*, 46^e année, n°4, 1996. pp. 580-623, citation page 610

Chapitre III. Densité associative, circulation des idées et dynamiques territoriales

Dans les deux précédentes parties, nous avons envisagé la création d'une monnaie locale sous l'angle d'un instrument d'action publique, qui suite à sa mise à l'agenda par le Conseil Général fait l'objet d'une gouvernance multi-actorielle, puis sous l'angle d'une association, porteuse d'un projet de transformation sociale, en nous intéressant aux profils des individus qui la composent et aux registres d'engagement qui sont les leurs. Reste que ce qui fait la spécificité de notre objet d'étude, par rapport à d'autres instruments d'action publique et d'autres initiatives solidaires, est d'être un instrument des échanges, circulant sur un territoire et donnant lieu à des relations d'échange entre des individus.

En tant que monnaie « complémentaire » par rapport à l'euro, elle n'est pas adoptée par tous les habitants d'un territoire, et nous avons pu voir au cours de la précédente partie le milieu socio-culturel des individus n'est pas indifférent à leur adoption de la monnaie. Au cours, de notre enquête, nous avons pu remarquer que le nombre de personnes utilisant la monnaie, les volumes d'échange, le nombre d'entreprises adhérentes, n'étaient pas les mêmes sur les trois territoires d'expérimentation.

Pour que la monnaie soit utilisée et qu'elle circule sur le territoire (ce qui est de ses objectifs forts affichés¹³⁷), cela implique des citoyens accèdent à l'information de l'existence de cette monnaie, qu'ils adhèrent à l'association, en fasse la promotion, que des commerçants acceptent la monnaie et que les différentes parties prenantes la réutilisent régulièrement. Cela dépend donc d'une multitude de facteurs : réceptivité de la population à l'initiative et aux valeurs qu'elle porte, circulation des idées, existence d'entreprise correspondant aux besoins des particuliers, etc. La dynamique sur le territoire de Fougères étant marginale d'après les informations dont nous disposons, et n'ayant rencontré aucun acteur de ce territoire, nous nous concentrerons principalement sur le Pays de Redon et celui de Rennes. Au regard de plusieurs variables, nous nous demanderons dans quelle mesure il y a des différences de

137La directrice de l'association me notifiât ainsi désormais sélectionner les entreprises en fonction de leur "motivation à réutiliser la monnaie" au côté des autres critères préalablement définis.

dynamiques entre les deux territoires puis nous tenterons de l'expliquer dans un second temps.

Précisons qu'outre le fait qu'un certain nombre de personnes rencontrées font état d'une dynamique différenciée entre Rennes et Redon, plusieurs variables tests devraient permettre de mettre en évidence les différences entre les deux territoires, au regard de leur population respective :

- Le nombre d'habitants de ces deux territoires : 493 000 habitants pour le Pays de Rennes (en 2012) et 55 000 pour le Pays de Redon (en 2013)
- Le nombre de bénévoles impliqués¹³⁸ sur chaque territoire : Pour ce qui est de Redon, un bénévole très impliqué évoque « *nous sommes une bonne dizaine de citoyens vraiment actifs, après il y a des gens qui viennent ponctuellement, on va dire potentiellement pour tenir un stand Galléco, on est plutôt sur une quinzaine de personne* », tandis qu'un bénévole rennais fait état d'un groupe de 15 à 20 personnes.
- Le nombre d'adhérents sur chaque territoire : la directrice met en avant (sur la base des chiffres de février 2016) 59 professionnels adhérents à titre professionnel et 320 à titre particulier sur le Pays Redon, et 132 adhérents à titre professionnels pour 936 à titre particulier sur le sur le pays de Rennes.
- Le montant de Galléco en circulation sur chaque territoire : en raison de la circulation de la monnaie entre les deux territoires, il est difficile d'estimer comment sont répartis les 47 000 Gallécos en circulation
- La vitesse de circulation de la monnaie sur chaque territoire : en principe, les entreprises sont censées communiquer à l'association leur chiffre d'affaire en Galléco, afin de calculer la vitesse de circulation de la monnaie. Cependant, cette pratique étant peu respectée, nous ne pouvons avoir d'information précise à ce sujet. Cependant, le Vice-Président et la chargée de mission ESS estiment qu'elle circule davantage à Redon, bien que la directrice estime que le « retard » de Rennes soit

¹³⁸La notion d'"implication" et la définition d'une personne « active » sont évidemment relatives, mais nous nous référons ici au discours des acteurs, considérant que cela implique une présence aux réunions et à des actions ponctuelles de démarchage ou de promotion de l'association

aujourd'hui moindre qu'au moment du lancement de la monnaie.

Précisons qu'en l'absence de données concernant la circulation de la monnaie, plusieurs de ces variables reposent sur des estimations. Néanmoins, à partir de ces éléments, on peut estimer, conformément à ce qui ressort des entretiens, qu'il y a une dynamique plus forte à Redon qu'à Rennes en termes d'appropriation et de circulation de la monnaie, au regard du nombre d'adhérents et de bénévoles rapportés à la population des territoires étudiés. La phase de recherche empirique ayant permis d'obtenir de nombreuses informations sur le Pays de Redon mais peu sur celui de Rennes, nous décrirons principalement les facteurs qui nous semblent explicatifs de la dynamique du Pays de Redon avant de procéder à une quasi-comparaison avec le Pays de Rennes Centre. Les informations et interprétations exposées ci-dessous reposant pour la plupart sur la base d'entretiens qualitatifs et non de données quantitatives que nous aurions construites ou obtenues, cela nous restreindra à tirer des conclusions qui ne pourront être qu'hypothétiques.

A. Socio-histoire du Pays de Redon : dynamique historique, structure de la population et enchevêtrement des réseaux

Lors de l'entretien réalisé avec elle, la chargée de mission ESS du département a souligné une forte réceptivité sur le Pays de Redon par rapport aux autres territoires, avec un groupe qui s'est rapidement approprié le lancement de la monnaie, là où le département a dû assurer une présence plus importante à Fougères par exemple :

« A Redon c'était facile, ils sont habitués à se soutenir, il y avait beaucoup d'acteurs associatifs, des particuliers, un groupe s'est formé directement, avec des genre assez politisés, assez investis, moteurs ».

D'après les éléments dont nous disposons, à partir des entretiens réalisés auprès des membres du Galléco et d'acteurs témoins¹³⁹, il existe sur le Pays de Redon une densité associative forte. Cet élément a été un terreau favorable à l'impulsion d'une dynamique initiale puis au développement de la circulation de la monnaie à travers la circulation des

139Notamment Mr. Ridard, Président d'Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV).

idées au sein de différents réseaux. Nous pouvons tenter d'avancer quelques éléments structurels permettant de l'expliquer.

D'abord, une dynamique associative durable dont l'on peut situer les racines dans les années 1960-1970. L'un des facteurs clés est le maillage du territoire par des organisations de jeunesse qui ont favorisé une socialisation d'une frange de la population au monde associatif. On peut citer d'une part les organisations catholiques, telles que les Jeunesses ouvrières chrétiennes (JOC) et les Jeunesses agricoles chrétiennes (JAC) dont la présence était forte dans les années 1960. L'autre organisation de jeunesse ayant eu un impact important est la Fédération d'animation rurale du Pays de Vilaine créée en 1971, pour coordonner des foyers d'animation rurale nés au cours de la décennie précédente. Cette fédération va mettre en place des projets d'animation au niveau communal ou intercommunal (activités de loisirs, concerts, séjours de vacances...). Les membres actifs de ces foyers vont ainsi être socialisés à la prise de responsabilité et l'investissement dans l'espace public, et cette fédération va contribuer à créer des réseaux associatifs entre des jeunes de communes différentes, qui seront amenés par la suite à prendre des responsabilités sur le plan économique et politique sur le territoire. A titre d'exemple, la directrice de la Mutuelle des Pays de Vilaine évoque le passage par ces foyers comme l'une des éléments déclencheurs de son investissement sur le territoire, et plusieurs responsables de ces foyers deviendront Maire de communes du Pays de Redon par la suite (Mr. Vighetti à Peillac, Mr. Le Villoux à Rieux, Mr. Baron à Allaire, Mr. Mahé à Fégréac, etc). A partir de 1995, des projets liant l'action culturelle et l'action sociale vont être mis en place, tels que l'entreprise d'insertion « Lever de Rideau ». Entre 1999 et 2004, la Fédération associe chaque année une cinquantaine de jeunes à l'organisation du festival « Les Folliards », ce qui se traduira ensuite par une série d'initiatives (création d'associations, etc) par ces jeunes dans les communes environnantes. Au total, les nombreux événements et structures créés par cette fédération auront un impact important sur la socialisation d'une part de la jeunesse au monde associatif, ce qui a eu des conséquences de long termes sur la dynamique du Pays de Redon.

Au delà de ces organisations de jeunesse, on peut mentionner sur le plan culture la création d'un « Groupement Culturel Breton du Pays de Vilaine » dès 1975, organisant des événements culturels et visant à faire la promotion du patrimoine territorial. En 1986, des

militants créent un cinéma associatif, et en 1990 un théâtre est créé par la ville. Dès le début, une association est créée (« Les Amis du Canal ») pour associer des bénévoles à la programmation.

Par la suite, des personnes issues du monde associatif et formées par celui-ci vont être amenées à créer des structures appartenant à l'économie sociale et solidaire : Mutuelle des Pays-de-Vilaine, AIDE (Aide Emploi Services) dans les années 1980, Éoliennes en Pays de Vilaine en 2003. En 1992, également issue du milieu associatif, l'épicerie bio « Biocoop Le Héron Bleu » ouvre ses portes¹⁴⁰, se revendiquant des valeurs de l'ESS.

Parmi les facteurs structurels expliquant la densité associative, Mr. Ridard met également en avant la sociologie de la ville, qui compte une part importante d'enseignants et de corps éducateurs¹⁴¹, population traditionnellement investie dans le milieu associatif et sensible aux initiatives socio-culturelles. Par ailleurs, plusieurs personnes rencontrées mettent en avant le peu de soutien historique des élus d'une ville ancrée à droite, qui a poussé des bénévoles à prendre en charge des services proposés par la municipalité dans d'autres villes et a renforcé la dynamique associative.

Tous ces éléments socio-historiques permettent d'expliquer une structure de population à la fois sensible aux valeurs du monde associatif, de l'économie sociale et solidaire, et à leurs moyens d'action. D'autant plus que, comme les soulignent plusieurs personnes rencontrées, ce dynamisme historique a contribué à attirer sur le territoire des personnes partageant les mêmes valeurs et modes d'action.

De ce fait, il en résulte une minorité non-négligeable de « primo-adoptants », pour reprendre les termes de la directrice des Pays de Vilaine, à savoir :

« des personnes au seuil d'adoption bas, des précurseurs, qui veulent bien adhérer à quelque chose même si 95% de la population n'en a jamais entendu parler et n'est pas adopté. [...] Pour moi le fait que ça marche bien dans le Pays de Redon peut s'expliquer par une proportion importante de ce type de personnes. [...] pour ceux qui sont reliés dans l'ESS, ils n'ont pas peur de l'innovation sociale ».

140 Son statut évolue en SCOP en 1999

141 Selon lui, il y aurait environ 8000 élèves inscrits sur la ville de Redon.

Ces personnes réceptives à l'innovation sociale, et ici à l'innovation monétaire, vont ensuite constituer des « têtes de réseaux » qui vont diffuser l'information dans leur entourage et faire la promotion de ces initiatives.

b) enchevêtrement des réseaux et circulation des idées

A l'heure actuelle, en partie issus de la dynamique que nous venons d'évoquer, on peut sans prétention à l'exhaustivité identifier plusieurs réseaux (au sens de systèmes de relations durables) sur le Pays de Redon, orientés vers l'action politique, culturelle, économique et sociale :

- Un réseau « culturel » : théâtre, cinéma associatif, médiathèque, librairies (membres actifs et personnes fréquentant ces lieux)
- un réseau orienté vers l'action politique et militante : groupe local des Verts, groupe des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Amnesty International, etc.
- Un réseau de l'économie sociale et solidaire : Pôle territorial de l'ESS, associations porteuses de projet d'innovation sociale, AMAPs ou entreprises répondant aux statuts de l'ESS (Mutuelle des Pays de Vilaine, Eolienne en Pays de Vilaine, Biocoop, etc)
- Un réseau « institutionnel » : Conseil de développement du Pays de Redon, opposition municipale à la ville de Redon, élus des villes environnantes partageant les valeurs de l'ESS et plus largement porteurs de la vision d'une « autre économie ».
- Un réseau porté vers l'action sociale: Foyers de jeunes travailleurs, centres sociaux, ATD Quart Monde, etc.

Ce qui ressort de notre enquête, c'est le lien assez fort entre ces réseaux et la circulation rapide des idées qui en résulte. Comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs des personnes rencontrées s'inscrivent dans ces réseaux et font parties de structures sus-mentionnées (CADES, Conseil de développement, Amis du Canal Théâtre, etc.). Cette imbrication des appartenances a permis de faire la promotion du Galléco et de développer le réseau des citoyens et des entreprises. A titre d'exemple, une bénévole, également membre des Amis du Canal explique avoir convaincu le bar de l'association d'accepter la monnaie.

Au delà de cet enchevêtrement, la circulation des idées et le développement des projets

sur le Pays de Redon est d'autant plus fort que de nombreux lieux, dont l'existence est souvent issue de la dynamique historique précédemment analysée, servent de point de rencontre et de réflexion à l'intersection de ces réseaux. Le Cinéma associatif organise régulièrement des conférences ou débats sur des thèmes ayant trait à l'écologie ou aux initiatives solidaires, et sert de lieux de rencontre réguliers pour plusieurs associations. De même, comme en témoignent les personnes rencontrées, le théâtre, la Biocoop, la médiathèque sont autant de lieux fréquentés par de nombreuses personnes du monde associatif et propice à des échanges.

Tous ces éléments nous semblent bien rendre compte des facteurs structurels favorables à l'émergence d'initiatives solidaires telles que nous les avons décrites et expliquer comment une minorité de la population a pu être amené à s'approprier le « Galléco » comme instrument complémentaire des échanges.

Cependant, ainsi que le souligne l'adjoint à la démocratie locale de la mairie de Rennes, le Pays de Rennes présente également une densité d'associations proche des valeurs de l'ESS forte (commerce équitable, solidarité internationale, structures de l'ESS, milieux écologistes, etc.) et la sociologie de la ville (population à capital culturel important, avec une proportion non négligeable d'étudiants, de cadres et professions intellectuelles supérieures, d'enseignants) semble favorable au développement de ce type d'initiatives. D'autres facteurs semblent donc contribuer aux différences de circulation de la monnaie entre les deux villes.

B. Taille et emplacement du territoire

La taille de la ville¹⁴² nous semble être un facteur déterminant pour expliquer les différences entre les deux territoires. C'est d'ailleurs un des arguments explicatifs mis en avant par les acteurs de Redon quand ils sont interrogés sur le sujet, comme cette bénévole :

« Le petit périmètre favorise beaucoup, tout de suite on se connaît de vue. Les gens se reconnaissent ici. [...] Redon est un petit monde 10000 habitants vous savez, c'est rassurant, c'est assez simple, mais dans une grande métropole comme Rennes, c'est beaucoup plus compliqué ».

142 Cet élément comprend à la fois la taille du Pays (qui influe sur le temps nécessaire pour se rendre à la ville-centre) et de la ville-centre, qui concentre la majorité des flux et des activités.

La taille restreinte de Redon joue d'abord au niveau de la circulation de l'information au sein des réseaux : à titre d'exemple, une part importante des commerçants de la ville sont situés dans une même rue du centre-ville. Ainsi, comme l'explique la chargée de mission ESS du département, certains commerçants de la rue ayant adhéré au réseau ont ensuite démarché les autres commerces, leur exposant l'intérêt qu'ils y voyaient, ce qu'un espace plus dilué avec de grandes distances n'aurait pas permis aussi facilement.

Par ailleurs, la proximité entre les commerces facilite également la promotion de la monnaie. Comme l'explique un bénévole, il est facile pour le comité local de faire référence à des commerces utilisant la monnaie locale qui sont connus et fréquentés par les personnes démarchées, ce qui n'est pas toujours le cas dans une ville plus grande. La réduction des distances géographiques nous semble également pouvoir avoir un impact sur l'utilisation de la monnaie, l'arbitrage entre la volonté d'utiliser la monnaie et le coût représenté par le temps de déplacement vers un commerce l'acceptant plutôt qu'un autre se trouvant réduit.

En outre, pour expliquer de manière plus large la dynamique en matière de projets d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale sur le Pays de Redon, Mr. Ridard met en avant sa localisation, au carrefour de 3 départements. Cela permet aux porteurs de projets de solliciter des acteurs institutionnels de chacune de ces collectivités pour soutenir leurs initiatives, augmentant ainsi leurs probabilités d'obtenir des financements et des partenariats.

C. Dynamiques internes de l'association : relations salariés/bénévoles et type d'entreprises adhérentes

Enfin, on peut mettre en avant des différences de dynamiques au sein de l'association (qui ne sont pas indépendantes des variables précédemment mentionnées) qui ont un impact sur la promotion et la circulation de la monnaie.

D'abord, un bénévole de Rennes émet l'hypothèse de l'absence de forte mobilisation citoyenne, particulièrement à Rennes, en raison de la création de la monnaie par le Conseil Général et de la présence de salariés :

« L'aspect négatif, c'est que comme ça a été créé ex-nihilo par le Conseil Général, il n'y a pas de citoyens actifs, c'est ce qu'on observe hein, il doit y en avoir une dizaine à Rennes. Alors que les monnaies locales qui ont été lancées par des citoyens, ils étaient 50 ou 100 au départ, suffisamment nombreux pour pouvoir animer le dispositif sans avoir de permanents. Là le fait que le CG finance 2 permanents, concrètement, les citoyens, moi y compris, on se repose sur les permanents en se disant que si moi je ne le fait pas, eux vont le faire. Et concrètement, s'il n'y avait pas les permanents, il n'y aurait pas le Galléco, en tout cas sous cette forme. C'est un peu un problème de genèse du Galléco, un fil à la patte »

On peut voir là une expression du paradoxe de l'action collective décrit par Olson, qui met en évidence une dilution de la responsabilité dans des groupes importants, les individus ayant tendance à minimiser leur action en espérant récolter les bénéfices collectifs de l'action des autres. Ici, la prise en main d'emblée par les salariés à Rennes peut en partie expliquer l'absence de mobilisation importante de bénévoles autour de la monnaie.

Concernant les bénévoles, il faut également souligner que le turn-over important à Rennes des bénévoles (qui peut s'expliquer par la part importante de la population étudiante au sein de la ville comme du comité de l'association à Rennes) a constitué une difficulté pour créer un groupe pérenne, contrairement à la ville de Redon où la moyenne d'âge des bénévoles est plus âgée.

Par ailleurs, le nombre et le type d'entreprises adhérentes a également un impact sur la circulation de la monnaie. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le nombre d'entreprises adhérentes à Redon par rapport à Rennes rapporté à la taille du territoire est significativement plus important, ce qui constitue autant de possibilités de réutilisation. Mais surtout, comme le met en avant la directrice de l'association, le type d'entreprise présente a également un impact, certaines d'entre elles constituant des lieux de dépenses fréquents et de montants conséquents, permettant une circulation accrue de la monnaie (exemple d'une franchise de bureautique à Redon, qui n'a pas d'équivalent à Rennes).

Au total, il semble qu'une combinaison de facteurs permettent d'expliquer l'appropriation et la circulation plus importante de la monnaie au sein du Pays de Redon par rapport aux autres territoires. Si l'histoire associative et la structure sociologique de la ville permettent de

rendre compte d'une frange de population favorable et réceptive à ce type d'innovations, elles ne peuvent à elles seules constituer un élément de marquage par rapport au Pays de Rennes. La taille de la ville semble jouer un rôle important, mais comme le souligne Mr. Ridard d'autres villes de cette taille n'ont pas une densité associative aussi développée. Enfin, la présence de salariés, le nombre et le type d'entreprises adhérentes semblent également impacter la dynamique de l'association et la circulation de la monnaie.

Conclusion

Au terme de cette enquête, plusieurs éléments forts peuvent être mis en avant en réponse à la problématique formulées et aux hypothèses émises.

D'abord, contrairement à l'hypothèse émise initialement, la création d'une monnaie locale par le département d'Ille-et-Vilaine ne répond pas aux sollicitations d'un groupe externe qui aurait obtenu l'aval d'un conseiller qui s'en serait fait le promoteur. Il semble que cette décision s'inscrit dans le cadre d'un changement sur le plan cognitif des orientations portées par le département d'Ille-et-Vilaine à partir de 2004, qui s'est traduit par une évolution des politiques menées et des instruments utilisés (indicateurs alternatifs, partenariats avec des structures des finances solidaires, etc). L'initiative paraît avoir mûri en interne au sein de la collectivité, déjà sollicitée auparavant dans le cadre du « projet SOL » et en contact avec les créateurs d'autres monnaies locales. Il semble que l'on puisse expliquer en partie les orientations prises entre 2004 et 2015 par les valeurs portées par le Vice-Président chargé de l'ESS (qui correspondaient à celles portées de manière globale par la majorité départementale). Par ailleurs, si des réserves de la part de certains membres de la majorité ont pu se faire sentir, la création de la monnaie locale n'a pas été sujette à débats en son sein et bénéficiait du soutien du Président dès le départ.

Ensuite, si des éléments sont mis en avant par le département pour justifier la création de cette monnaie en 2010, la création d'une MLC n'apparaît pas une solution à un problème préalablement construit et défini face auquel elle aurait été considérée comme la meilleure réponse. Il s'agit davantage d'un flux de solution ayant émergé dans un flux politique favorable en s'inspirant d'initiatives en France et à l'étranger, qui viendrait traiter une série de problèmes latents, dont tous ne correspondent pas aux compétences du département et vont bien au-delà de son échelle (redonner confiance en la monnaie suite à la crise financière, etc.).

Si le choix initial et les définitions des grandes orientations sont pilotés par le Conseil Général, celui-ci recourt à des acteurs tiers (entreprises, particuliers) au stade de la mise en

œuvre, a partir de laquelle au regard du poids de ces acteurs sur la décision on peut parler de co-construction de l'action publique. Correspondant aux évolutions diagnostiquées par Duran et Thoenig, le rôle de la collectivité est alors processuel, sa légitimité venant de sa capacité à mobiliser les acteurs pertinents en définissant un cadre d'action. Mais si le département a préalablement fixé un cadre clair (création d'une monnaie locale s'inscrivant dans le paradigme du développement durable, choix de territoires d'expérimentation, de création d'une association), il n'en a pas pour autant maîtrisé tout le processus de mise en œuvre. La mobilisation de territoires voulant prendre part au dispositif, les réticences puis le départ de certaines banques et la permanence d'un flou légal autour de la monnaie locale l'ont obligé à dévier de ses intentions initiales. Enfin, si la question des banques a pu constituer un point d'achoppement, la relation entre les différents protagonistes au stade de la négociation initiale était globalement consensuelle.

Cela nous amène à la deuxième hypothèse que nous avons émise, à savoir celle d'une gouvernance consensuelle permise par la proximité des valeurs et des intérêts des parties prenantes. A ce sujet, nous avons été confronté lors de la phase de terrain à une réalité que nous n'avions pas anticipé, à savoir la faible coordination entre les parties prenantes. En dehors du cercle décisionnel du bureau et dans une moindre mesure du Conseil des Collèges, la question d'éventuelles « tensions » ne se posait donc pas vraiment, les bénévoles et les entreprises n'ayant qu'une connaissance vague de l'action menée par les salariés de l'association et de l'impulsion initiale donnée par le département. Néanmoins, au-delà de cela, il ressort une vision mutuelle bienveillante au sein des protagonistes, qui s'explique principalement selon nous par le partage de valeurs communes.

A la lumière de notre enquête, il apparaît que s'ils évoluent dans des champs d'action différents, il est difficile de discerner des logiques d'action différentes en fonction du type d'acteurs impliqués. En effet, si elles font parfois références à leur activité professionnelle (certains espérant créer un réseau et augmenter leur chiffre d'affaire grâce à la monnaie locale), la plupart des commerçants rencontrés mettent d'abord en avant une démarche éthique pour expliquer leur entrée dans l'association, leurs convictions personnelles semblant primer sur une éventuelle rationalité stratégique. En ce sens, ils rejoignent en partie la logique d'investissement dans l'espace public au service d'une cause mise en avant par les

bénévoles. Par ailleurs, il apparaît que le département n'était pas initialement dans une logique visant à obtenir un retour sur investissement et à s'assurer l'efficacité de l'action publique, en témoignant l'absence d'objectifs chiffrés et de contrôle fort exercé sur l'association. Le prisme cognitif semblait donc primordial pour expliquer à la fois l'engagement dans l'association et la gouvernance consensuelle. Cela nous a conduit dans un second temps à nous interroger sur l'homogénéité de la population étudiée en termes de profils et de parcours, de motifs d'implications, de représentations sociales, de croyance en certains modes d'action. Malgré des parcours différents, les données construites ont confirmé l'hypothèse d'une forte proximité des profils socio-culturels des personnes rencontrées, dont l'idéal-type serait un individu au capital culturel élevé, ayant un engagement associatif et militant préalable, et ayant nourri une réflexion sur l'acte d'achat qui l'a conduit à modifier ses pratiques alimentaires.

Les résultats de l'enquête mettent également en évidence, en procédant par analogie avec les AMAPs, qu'une des caractéristiques des monnaies locales est de permettre de fédérer des individus porteurs d'une multitude de causes singulières et aux registres d'engagement différents. Surtout, elles peuvent potentiellement faire adhérer des individus, qui s'ils ne sont pas porteurs de l'objectif de transformation globale du système économique inhérent à l'argumentaire des membres les plus actifs du Galléco, sont sensibles à un élément du répertoire d'argument offerts par les monnaies locales (préservation du petit commerce de proximité, « label privé ») nécessitant un engagement idéologique bien moindre. De fait, à l'instar des AMAP, bien mêmes s'ils ne partagent pas l'ensemble du corpus idéologique et les objectifs de changement de certains membres, ces personnes contribuent par leur pratique à la subversion par les actes du système économique souhaités par les plus investis. Bien sûr, les aspects concrets étant moins visibles à travers l'utilisation d'une monnaie que celle d'un panier bio, ces effets jouent à un niveau moindre dans le cas des monnaies locales que des AMAP, mais ils nous semblent présents.

D'autre part, les entretiens mettent en évidence l'adhésion partagée (à des degrés) par les individus rencontrés à une contestation par les actes, qui est propre des initiatives solidaires.

Cela comprend d'une part la croyance, à l'idée que le changement passe par l'agrégation de comportements individuels de modification des pratiques de consommation. Mais si elles ont un effet incitatif en ce sens pour leurs usagers, les monnaies locales, à l'instar de l'ensemble des « nouveaux mouvements sociaux économiques », vont au delà de cela, en ce qu'elles sont un projet impliquant une action collective. Dès lors, notre enquête met en évidence que l'échelle retenue par les personnes impliquées dans le Galléco pour cette action est le « local », que la majorité d'entre eux renvoie au bassin de vie.

Cette adhésion majeure à l'échelle du bassin de vie met en lumière les contradictions d'une monnaie créée par une collectivité départementale, et souligne l'écart qui peut exister entre le volontarisme de l'action publique et l'appropriation des instruments par les habitants. Cela nous a conduit dans une dernière partie à nous interroger sur les dynamiques de l'association et la circulation de la monnaie dans les territoires d'expérimentation, en tentant d'expliquer pourquoi l'initiative suscitait davantage d'adhésion dans le Pays de Redon que dans celui de Rennes au regard de leurs populations respectives. Il en ressort une combinaison de facteurs, dont l'histoire et la structure sociologique de la ville de Redon, sa petite taille et des dynamiques internes à l'association.

Avec du recul, plusieurs zones d'ombres demeurent à éclairer. D'abord, si nous avons rencontré le Vice-Président chargé de l'ESS entre 2004 et 2015, les informations sur le rôle et la position du département depuis les dernières élections départementales reposent essentiellement sur le témoignage de la directrice et de certains bénévoles, qui restent approximatifs. A ce titre, il aurait été éclaircissement de rencontrer l'actuelle Vice-Présidente chargée de l'ESS, Mme Rousset, ou l'un des membres du Conseil des Collèges pour le département. Au vu de l'évaluation en cours et de la fin de la phase d'expérimentation 2013-2016, il est envisageable que son attitude soit amenée à évoluer.

Par ailleurs, notre analyse des territoires s'est concentrée sur le Pays de Redon, tentant notamment de mettre en évidence les facteurs structurels permettant d'expliquer la plus forte réceptivité à l'initiative du département dans ce territoire par rapport à celui de Rennes. Deux remarques complémentaires peuvent être faites à ce sujet. D'abord, si les informations

recroisées à partir des entretiens qualitatifs ont permises d'élaborer des pistes d'interprétations, il est clair que la construction de données quantitatives aurait permis d'avoir des informations plus précises et des analyses plus systématisées à ce propos (vitesse de circulation de la monnaie sur chaque territoire, appartenances associatives des bénévoles actifs et des utilisateurs de la monnaie afin de mesurer le croisement réel des réseaux, structure démographique des territoires étudiées, etc). D'autre part, il aurait été intéressant pour approfondir l'analyse de se pencher sur le Pays de Fougères pour tenter de comprendre les raisons du développement marginal de la monnaie sur ce territoire.

Indéniablement, l'une des limites de son travail reste son caractère monographique, centré sur un objet précis, une association, une monnaie, ce qui ne permet pas toujours d'avoir des éléments de contexte auxquels se référer. Aussi, il serait heuristique dans une perspective d'approfondissement d'introduire une dimension comparative. Cela pourrait impliquer d'une part la rencontre avec des acteurs opposés ou sceptiques vis-à-vis de la monnaie locale, qu'ils soit issus de l'économie traditionnelle ou de d'autres types d'associations, afin de confronter le discours des membres du Galléco a d'autres visions sur leur projet. Surtout, il serait très enrichissant d'opérer une comparaison avec d'autres monnaies locales qui sont issus de projets associatifs sans lien avec les collectivités, afin d'évaluer la concordance de leurs représentations des acteurs publics avec celles des acteurs du Galléco.

Enfin, il serait intéressant dans le cadre d'un futur travail de creuser davantage un aspect qui apparaît en filigrane dans ce document, mais qui a été peu traité, à savoir le rapport des membres des MLC à la monnaie elle-même. En effet, les personnes rencontrées font état de la monnaie comme un outil de création de lien social entre ses membres. Au-delà du réseau d'interconnaissance qui se crée entre les participants, les individus interrogés évoquent une interaction spéciale entre le consommateur et le producteur qui témoigne du sentiment d'appartenance à une même communauté de valeurs dont le Galléco est le symbole. A travers cela, il semble se jouer une forme une forme de reconnaissance de la part du consommateur de l'activité du producteur et de sa contribution à l'intérêt général et à la vie économique du territoire, et du producteur de la contribution du consommateur au maintien et au développement de son activité. On retrouve ici pleinement la dimension réciprocaire propre aux initiatives solidaires, le support symbolisant une relation, qui bien que monétaire, va au-

delà de l'échange marchand. Or, cette dimension semble rejoindre les analyses anthropologiques sur les déterminants non commerciaux de la monnaie, dont l'usage répond selon les travaux de Jean-Michel Servet à un besoin social avant de répondre à un besoin économique. Selon lui, si la nature fondamentale de lien exercée par la monnaie est oubliée, c'est parce qu'elle est voilée. Or, « *Elle peut ressurgir à travers des formes nécessaires à l'exerce de la solidarité. Ce que font par exemple aujourd'hui, à des niveau restreints, des membres de système d'échange local* »¹⁴³. L'approfondissement de cette dimension, en se basant sur ces travaux et sur des observations ethnographiques de l'acte d'échange, pourrait faire l'objet d'un travail complémentaire à celui que nous avons déjà réalisé.

¹⁴³Jean-Michel Servet, *Les Monnaies du lien*, Presses Universitaires de Lyon, 2012, 455 pages, citation page 373

Sommaire

Introduction.....	9
A. Contextualisation.....	9
1. Les Monnaies Locales : Une famille de l'Économie Sociale et Solidaire	9
a. l'Économie Sociale et Solidaire: rappels historiques, champ et principes	9
b. Innovation monétaire et diversité des formes d'échange	12
2. Les Monnaies locales complémentaires en France : émergence, diversité des modèles et reconnaissance légale.....	15
a.Émergence et dynamique des monnaies locales en France	15
b.Diversité des modèles : financement, partenariats, objectifs	16
c.La loi de 2014 sur l'économie sociale et solidaire : un cadre légal pour les monnaies locales	18
B. Le « Galléco » : intérêt de l'objet, fonctionnement, délimitation du champ des acteurs	19
C. Cadre théorique	22
D. Problématisation et hypothèses	23
E. Protocole de recherche	25
F. Annonce du plan	29
Chapitre I.Genèse et gouvernance du Galléco : mise à l'agenda et développement d'un dispositif multi-actoriel.....	31
A. La mise à l'agenda du Galléco : à la recherche de la décision.....	31
1. Une mise à l'agenda dans le cadre d'un soutien à l'ESS affirmé par le département dès 2004.....	33
a. Création d'une Vice-présidence chargée de l'ESS et développement d'une stratégie partenariale d'impulsion du secteur	33
b. Un contact avec les monnaies locales dès le premier mandat.....	35
2. Un soutien obtenu sans adhésion forte : le rôle déterminant du Président et du Vice-Président chargé de l'ESS.....	36
3. L'émergence d'une solution ne répondant pas à un problème précis et défini	39
B. Une mise en œuvre co-construite : institutionnalisation de l'action collective dans un cadre partenarial	42
1. La mobilisation d'élus locaux et d'acteurs économiques dans le processus de sélection des territoires	43
2. La mise en œuvre du projet dans les 3 territoires d'expérimentation : un processus d'institutionnalisation de l'action collective	44
3. Le recours aux institutions bancaires pour assurer la circulation de la monnaie et la crédibilité du projet	47
4. Mobilisation auprès de l'État et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour obtenir la reconnaissance légale des monnaies locales	49
5. Le répertoire d'action du développement endogène	52
C. La Gouvernance de l'association « Galléco » : un consensus sans véritable coopération	55
1. L'absence de véritable coopération entre les parties prenantes.....	56
2. Une gouvernance consensuelle.....	57
3. Le rôle du département : un gouvernement à distance ?	60

Chapitre II. Aux sources de l'engagement : profils socio-culturels, argumentaires et répertoires d'action.....	64
A. Une relative homogénéité socio-culturelle malgré des trajectoires sociales différenciées	66
1. Une relative homogénéité socio-culturelle : proximité des milieux socio-professionnels, des pratiques et des représentations.....	66
2. Des parcours différenciés : trajectoires linéaires et ruptures.....	70
B. Un dispositif transversal et multidimensionnel fédérant une pluralité de motifs d'implication.....	72
1. Une pluralité de motifs d'implication.....	72
a. La dynamisation du territoire : soutien à l'emploi local et création de lien social	73
b. Le respect de l'environnement	74
c. Un outil de démocratie économique et d'éducation populaire.....	74
2. De l'argumentaire au répertoire d'argument : un engagement « accessible » ?	76
C. Entre initiative et contestation : le répertoire de la transformation concrète	81
1. Du consumérisme politique à la contestation par projets, l'engagement par les actes	81
2. Le « local » comme échelle d'action pertinente	83
Chapitre III. Densité associative, circulation des idées et dynamiques territoriales.....	87
A. Socio-histoire du Pays de Redon : dynamique historique, structure de la population et enchevêtrement des réseaux	89
B. Taille et emplacement du territoire.....	93
C. Dynamiques internes de l'association : relations salariés/bénévoles et type d'entreprises adhérentes.....	94
Conclusion.....	97

Sources

- ◆ Projet stratégique du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine pour la période 2011-2014
- ◆ Procès-Verbal du Conseil des Collèges de l'association Galléco en date du 12 juin 2015

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrages collectifs

- ◆ Balsiger Philip, « Consommation engagée », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références», 2009, 656 pages, pages 145-146
- ◆ Blanchet Alain., Gotman Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, coll.128, Paris, 1992, 128 pages
- ◆ Blondiaux Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 109 pages
- ◆ Cornu, Jean-Michel. *De l'innovation monétaire aux monnaies de l'innovation*, Limoges, Editions FYP, 2010 112 pages
- ◆ Dardot Pierre, Laval Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014, 600 pages
- ◆ Derudder Philippe, Holbecq André-Jacques, *Une monnaie nationale complémentaire. Pour relever les défis humains et écologiques*, Éditions Yves Michel, 2011, 172 pages
- ◆ Epstein Renaud, « Déconcentration » dans Pasquier Romain, Guigner Sébastien, Cole Alistair, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références», 2011, p48-55
- ◆ Gardin Laurent, « Introduction », *Les initiatives solidaires*, Toulouse, ERES, «Sociologie économique», 2006, 192 pages
- ◆ Frère Bruno, Jacquemain Marc, « Introduction / Que cent fleurs s'épanouissent ? », *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Académique», 2013, pages 14-27
- ◆ Frère Bruno, « Faire de l'économie alternative et solidaire. Une vieille histoire », dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir) *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Académique», 2013, pages 189-221
- ◆ Friedberg, Erhard., *La Théorie des organisations et la question de l'anarchie organisée*, Editions des PUF, 1997
- ◆ Halpern Charlotte, Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Controverses, résistance, effets, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances », 2014, 520 pages
- ◆ Jones Charles O, *An introduction to the study of public policy*. Wadsworth Pub. Co, Belmont, Calif, 1970.
- ◆ Le Bars Armelle, Minot Didier, Partenay Dominique dir., *Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire et du développement local*, Paris, La Maison du dictionnaire – ATEA-CRIDEL (Centre de Rencontre et d'Initiative pour le Développement local), 1997
- ◆ Micheletti (Michele), *Political Virtue and Shopping. Individuals, Consumerism and Collective Action*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2003.
- ◆ Musselin Christine., « Les universités sont-elles des anarchies organisées ? ». In Chevallier Jacques (dir.). *Désordre(s)*. Paris : Presses universitaires de France, 1997, pages 291–308
- ◆ Ripoll Fabrice., «Forces et faiblesses des AMAP et dispositifs apparentés» dans Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2013, pages 161-187
- ◆ Servet Jean-Michel, *Les monnaies du lien*, Presses Universitaires de Lyon, 2012, 455 pages

- ◆ Servet Jean-Michel, « Le principe de réciprocité aujourd'hui. Un concept pour comprendre et construire l'économie solidaire », *Socioéconomie et démocratie*, Toulouse, ERES, «Sociologie économique», 2013, 320 pages

Articles de revues et périodiques

- ◆ Blanc Jérôme, Fare Marie, « Les dispositifs de monnaies locales en quête de ressources : entre expérimentation et modèles socio-économiques. » *XIVe Rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire : "L'économie sociale et solidaire et solidaire en coopérations"*, Mai 2014, Lille, France. 2014
- ◆ Blanc Jérôme, « Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives », *Revue de la régulation* [En ligne], 18 | 2e semestre / Automne 2015
- ◆ Garraud Philippe, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, vol. 40, 1990, p. 17-41.
- ◆ Gendron, Corinne., « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques », *Pour*, 2001, n°172
- ◆ Passeron Jean-Claude, « Biographies, flux, trajectoires », *Enquête* [En ligne], 5 | 1989
- ◆ Tichit Ariane, « Représentations sociales de la monnaie : contraste entre les citoyens et les porteurs de monnaies locales », HAL Archives ouvertes, 2015, 27 pages
- ◆ Thoenig Jean-Claude, Duran Patrice « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, 46^e année, n°4, 1996. pp. 580-623.

Autres

- ◆ « Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux », Rapporteur Nicolas Meunier, remise le 8 avril 2015 à Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 77 pages
- ◆ Fare Marie, Whitaker Celina, « La portée des initiatives de monnaies sociales complémentaires en termes de transformation des représentations sociales », document de travail, Colloque francophone international : Cultures, territoires et développement durable, avril 2014, 21 pages
- ◆ « « Retour sur le rôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution face au développement des monnaies locales sur le territoire national », *Revue de l'ACPR*, septembre 2013

Table des Annexes

Annexe 1 : Charte de l'association Galléco

Annexe 2 : retranscription d'un entretien

Annexe 3 : Liste des entretiens réalisés

Annexe 1 : Charte de l'association Galléco



CHARTRE DU GALLECO

Une Monnaie locale complémentaire et solidaire :

- 1 Pour des échanges réels au service d'initiatives locales.
- 2 Pour contribuer au développement économique et durable des territoires.
- 3 Pour une économie plus humaine et solidaire, respectueuse de l'environnement.
- 4 Pour une consommation plus responsable et de qualité.
- 5 Pour mettre en lien les acteurs du territoire.

Les signataires de cette charte s'engagent dans une démarche de progrès pour :

- Soutenir le développement et la coopération locale
- Favoriser la production, distribution et consommation de produits de qualité
- Limiter leur empreinte écologique et respecter l'environnement
- Veiller à des pratiques qui contribuent à la qualité de l'emploi
- Contribuer individuellement et collectivement à la promotion du Galléco



Association Galléco, Maison de l'économie sociale et solidaire, 15 rue Martenot, 35000 Rennes
☎ 02 99 63 87 24 ✉ galleco35@gmail.com

Annexe 2 : Retranscription d'un entretien

Retranscription de l'entretien réalisé avec François,¹⁴⁴ bénévole de l'association à Rennes. L'entretien s'est déroulé le 18 février dans son appartement du centre de Rennes et a duré 1h40.

Arthur : Commençons par le début. Comment êtes vous rentré dans le Galléco ?

François : Pendant mon MBA à l'école de commerce de Rennes, je cherchais un sujet de mémoire. J'ai fait tout une liste de sujets qui pourrait être intéressants, et je ne sais plus comment le Galléco est arrivé dans cette liste. J'ai du trouver un papier dans la presse. C'est comme ça que j'ai découvert les monnaies locales, parce que j'avais entendu parler du Galléco. J'ai donc fait une forme d'état de l'art des ML. C'est un peu le hasard mais pas complètement, parce que si ça ne m'intéressait pas je n'aurais pas fait de recherches là-dessus. C'est là que j'ai vu tous les bienfaits des monnaies locales et du Galléco en particulier.

A : En quelle année y êtes vous entré ?

F : En décembre 2013, la monnaie était déjà lancée.

A : là vous occupez quelle place dans l'association ?

F: je suis citoyen, bénévole, plutôt actif. Je n'ai pas pris de responsabilités, je ne suis pas membre du bureau. J'ai du temps libre, mais je n'ai **pas envie de contraintes**. Quand je n'ai pas de temps libre je ne fais rien, et quand j'ai du temps libre, je m'investis. Là, depuis que je suis en vacances depuis quelques mois, je suis presque à mi-temps pour le Galléco. J'y suis tous les jours, de 2 à 8 heures par jours. Je fais partie des bénévoles les plus actifs.

A : quelles sont vos activités au sein de l'association ?

F : je fais de tout. Je suis plutôt sur le terrain, je fais des tâches de petite main, je ne fais pas de lobbying pour faire changer les lois. Je laisse ça à des personnes qui sont plutôt à Paris ou ailleurs, et qui essayent de faire en sorte que les monnaies locales puissent se développer plus facilement. Là je vais sur les marchés, rencontrer les gens, demain je vais à un salon, il n'y a pas de réflexion. La réflexion je l'ai déjà produite dans l'analyse stratégique que j'ai fait pendant le MBA, ça n'a pas changé. Je sais qu'il faut le faire, mais je ne le fais pas.

A : Avant de rentrer dans le Galléco, connaissiez vous des gens qui y étaient ? Est-ce que vous avez rencontré des entreprises ?

F : Moi je n'ai rencontré aucune entreprise. Je n'ai pas envie d'aller démarcher des entreprises

144 Le prénom a été changé

pour leur demander de rentrer dans le réseau. C'est personnel, mais je me dis que les gens intéressés par des dispositifs comme ça, en théorie il ne doit pas y avoir besoin de les convaincre, pour eux ça doit déjà être une évidence. Si cela n'est pas une évidence pour eux, ça ne sert à rien. Les gens qui ont des convictions le font spontanément. Les entreprises qui sont focalisées sur l'argent ne vont pas dans le Galléco, les entreprises qui sont dans une logique vertueuse vont dans le Galléco. En revanche, faire ça avec les citoyens ça me plaît bien.

A : Vous faites partie du CLA de Rennes, concernant la sélection des entreprises, ce sont des critères assez précis ou cela repose avant tout sur une forme de confiance ?

F : Il y a les 2. Globalement, les gens qui veulent adhérer au Galléco sont tous éligibles. Ceux qui veulent rentrer pour faire du business se trompent, parce que leur CA ne va pas augmenter, cela a été démontré. Dans la situation actuelle ou c'est marginal en volume, ça ne va rien leur rapporter de plus.

On est plus dans une dynamique de réseau, de prise en considération de critères, de charte, que dans un dispositif pour augmenter le business. C'est un peu contraire à l'idée de MLC, en tout cas, pour le Galléco, il y a d'autres monnaie qui pourraient être différentes. Mais ici le but c'est plutôt de se remettre en question.

Pour la sélection des entreprises, cela ne pose pas vraiment de problème. Moi je serais pour toutes les accepter. Je pense que plus il y a aura de monde à accepter le Galléco, mieux ce sera. Il faut faire un petit peu attention, mais franchement...

Il faut déjà que dans l'activité des entreprises, cela se justifie. Si l'entreprise veut toujours acheter le moins cher et est prêt à n'importe quoi pour ça, il ne rentre pas dans la catégorie. Sauf s'il le sait et qu'il s'engage à tout changer.

A : Sur le terrain, quel était votre ressenti, quand vous avez essayé de sensibiliser les citoyens ?

F : Il y a 3 avis. Minoritairement, les gens disent que c'est du vent, ou ils disent que ce n'est pas bien parce que ça a été financé par le Conseil Général (CG). Je ne vois pas pourquoi être aussi radical, mais c'est peut-être parce qu'ils sont dans l'opposition, ou qu'ils auraient voulu que les subventions soient pour eux et pas pour le Galléco, etc. Une partie des gens sont indifférents. Enfin, les personnes qui sont intéressés, et donc assez simple à convaincre.

Il n'y a pas d'objection véritable.

Donc moi je trouve ça rigolo de discuter avec les gens dans la rue, en revanche, la méthode qui consiste à discuter avec les gens dans la rue pour qu'ils adhèrent au Galléco, c'est une perte de temps considérable. Si on était dans une entreprise et qu'on payait des gens pour le faire, cela ne serait pas possible. Parce qu'on passe des journées entières à convaincre 5 personnes. En terme d'efficacité c'est nul.

A : Pourquoi le faire dans ce cas ?

F : Je trouve cela sympathique, à titre personne j'aime bien aller discuter avec les gens.

L'aspect convivial me plaît.

A : Donc quand vous vous engagez dans le Galléco, c'est plus dans l'idée d'avoir un collectif et de construire quelque chose ensemble plutôt que d'avoir quelque chose de vraiment rationnel et efficace au niveau de la stratégie ?

F : Oui, enfin si j'étais engagé vraiment dans la structure, au niveau stratégique, là effectivement j'agis différemment. J'irais faire du lobbying auprès des politiques, mais là en tant que citoyen, c'est plus l'aspect convivialité, créer un réseau, aller dans les endroits qui utilisent le Galléco, c'est plus cet aspect là qui m'intéresse. Il faut des gens qui fassent cela, qui fassent vivre le dispositif en l'utilisant concrètement. Et il en faut d'autres, qui structurent davantage une démarche, en changeant et en forçant le politique ou d'autres associations, pour pouvoir faire agrandir le réseau de manière significative. Ce n'est pas en discutant avec les gens un par un dans la rue qu'on va être nombreux à la fin de l'année à utiliser le Galléco. Si on convainc 1 personne par jour, ça en fait 350 à la fin de l'année, ce qui n'est quand même pas beaucoup. On a besoin d'une masse critique qui permettrait de se refinancer, des choses comme ça. Cela il faut le faire, c'est clair, mais ce n'est pas ce qui me plaît. Je laisse ça à d'autres qui le font, alors au point de vue national parce qu'il y a toutes les monnaies locales qui sont regroupées dans des instances nationales et font du lobbying au niveau national, et ensuite c'est Anne Bruzac qui essaye d'agir au niveau local, pour qu'il y ait des verrous qui sautent, et qu'on puisse en parler davantage et qu'il y ait des citoyens qui viennent par dizaines, centaines voire milliers, plutôt que 1 par 1 sur le marché des Lices.

A : Si je résume, vous pensez qu'il est nécessaire d'avoir une stratégie organisée et rationnelle, mais ce n'est pas le rôle que vous souhaitez occuper en tant que bénévole.

F : C'est cela, aujourd'hui en tout cas.

A : Vous avez dit que certaines personnes étaient énervées par le fait que ça soit financé par le Conseil Général. J'ai cru comprendre que dans beaucoup d'endroits en France, c'était quelque chose qui avait émergé plutôt par le bas, par le biais de citoyens qui se sont regroupés et qui éventuellement après sont allés chercher les collectivités publiques. Vous avez été étonné qu'un Conseil Général fasse cette démarche ?

F : Non je n'ai pas été étonné. Et je trouve ça très bien. Alors il y a un aspect positif et un aspect négatif. L'aspect négatif, c'est que comme ça a été créé ex-nihilo par le CG, il n'y a pas de citoyens actifs, il doit y en avoir une dizaine à Rennes. Alors que les monnaies locales qui ont été lancées par des citoyens, ils étaient 50 ou 100 au départ. Suffisamment nombreux pour pouvoir animer le dispositif sans avoir de permanents. Là, le fait que le CG finance 2 permanents, concrètement, les citoyens, moi y compris, on se repose sur les permanents en se disant que si moi je ne le fais pas ils vont le faire. Et concrètement, s'il n'y avait pas les permanents, il n'y aurait pas le Galléco, en tout cas sous cette forme. C'est un peu un problème de genèse du Galléco, un fil à la patte. D'une part parce qu'il n'y a pas beaucoup de citoyens actifs, et d'autre part parce que de nombreuses personnes, des gens de droite pour faire simple, disent que ce n'est pas une bonne idée car c'est financé par le PS. Et d'autres

personnes, issus du milieu associatif, estiment qu'avec cet argent on aurait pu faire autre chose que de financer le Galléco. Souvent, en discutant avec eux, on se rend compte que ce sont d'autres types d'associations, et qu'ils se sentent lésés de ne pas avoir eu les subventions à la place du Galléco.

A : Il y a une forme de concurrence ?

F : Exactement, c'est une concurrence entre les dispositifs associatifs qui veulent se lancer dans le local, dans l'économie circulaire. Ils n'ont pas compris la différence qu'il y a entre une association qui veut se lancer dans le local, et le Galléco, qui n'est pas une fin en soi, mais un outil de circulation locale.

En revanche, au contraire, le Conseil Général a lancé ce projet, mais depuis ils se sont arrêtés, ils ne font plus rien en dehors de donner de l'argent. Pourtant, au Conseil Général il y a 4000 employés. Ils donnent des subventions par millions, dizaines de millions, à des entreprises et associations qui disent travailler dans l'ESS. Selon moi, quand une entreprise travaille dans l'ESS, le CG devrait leur donner 20% (ou 10%, le montant serait à définir) de leur subvention en Galléco. Et s'ils refusent, on ne leur donne pas de subvention. D'un coup, cela permettrait de mettre plein de Gallécos en circulation, en plus grand nombre, à destination de beaucoup plus de personnes, et là ça serait un dispositif qui vraiment embarquerait des milliers de gens d'un seul coup.

Moi je fais ça le samedi matin et cela me fait rire, mais si je pouvais m'engager à coup sûr pour une durée assez longue, j'irais faire du lobbying, et j'irais me pointer tous les matins à Rennes métropole et au département pour leur demander ce qu'ils font concrètement pour la monnaie locale en dehors de donner de l'argent. Le CG a 4000 employés, on pourrait se dire, ils pourraient faire cela, pourquoi pas. Cela dit, ils ont tellement d'actions, ils ne peuvent pas en favoriser une plus que les autres.

Mais moi ce que je pense c'est qu'une ML c'est un dispositif différent des autres, parce que ce n'est pas une fin en soi. On a rien à vendre, rien à acheter, on ne fait pas de la charité, on aide pas les gens, **c'est quelque chose de structurant, de transversal, qui va toucher toutes les associations, tous le tissu local. C'est transversal à tous, un outil de lien.** Effectivement ce lien existe peut-être, mais en utilisant la monnaie locale, on en est sûr que c'est du local, vraiment. Parce qu'on ne peut pas l'utiliser ailleurs. Si c'est en euro ce n'est pas vraiment sûr.

Je fais souvent cette blague : si on me vole des Gallécos, au fond, que va en faire cette personne ? : Elle va utiliser des Gallécos, donc tu te dis, c'est un moindre mal.

A : ça ne sort pas du circuit.

F: Voilà, ça sort de ma poche à moi, mais c'est tout. Alors que quelqu'un qui vole des euros, souvent ce sont **des gens qui ne sont pas de la région.** On ne va pas faire des vols chez soi. Du coup ça quitte le territoire. Là la personne serait obligée de les utiliser sur le territoire. C'est un peu idiot, mais c'est un exemple qui prouve que c'est forcément local.

A : Vous dites « local », pour vous à quoi ça correspond ? Ici c'est départemental, parfois c'est une ville, pour vous qu'est-ce-que ça représente ? Par exemple, le Made in France, à l'échelle nationale, ça vous parle ?

F : Oui, c'est lié. La notion de « local », c'est quelque chose à géométrie variable. Cela peut être un quartier, une ville, une région, etc. Alors ça c'est un autre défaut du Galléco, il a été créé par le Conseil Général, donc il avait une forcément une vocation départementale au départ. Mais ce n'est pas grave, c'est une expérimentation. Cela marche très bien à Redon, cela marche moyen à Rennes, parce qu'il n'y a pas beaucoup de monde pour faire tourner. A Saint Malo ça aurait pu marcher, mais au final c'est peut-être la Maillette créée dans le Val de Rance qui va irriguer Saint-Malo. C'est pour cela que cette notion de local, ça **ne doit pas être lié à un territoire administratif mais un territoire qui fait sens, plutôt à un bassin de vie**. A Redon, c'est au carrefour de 3 départements, ça ne s'arrête pas à la frontière. Et moi quand je parle de local, je suis à Rennes, je ne dit pas la monnaie locale d'Ille-et-Vilaine.

A : Pour vous c'est Rennes qui fait sens ?

F : Oui Rennes et ses environs. Quand j'explique, je dis Rennes et ses environs, je parle de Redon, mais ce n'est pas vraiment important. Au fond, la notion de local... Si c'est une forme de charte, on pourrait y mettre n'importe quoi. On pourrait imaginer un euro-franc, comme certains partis politiques, pour certains types de transactions, ça pourrait faire sens d'avoir une monnaie nationale, pourquoi pas. Moi je suis pas vraiment en faveur, mais c'est un peu dans la même veine.

A : Donc le local, ce n'est pas par rapport à un échelon particulier ?

F : Non, cela peut être n'importe quoi, à condition qu'il y ait une cohérence par rapport à un projet particulier. Parce qu'il faut qu'il y ait un projet. Un projet made in France, ce serait une monnaie française qui s'échangerait parmi les entreprises qui font un réseau Made in France. Il peut y avoir plusieurs échelons de monnaie, la notion de local, cela dépend de ce qu'on fait. **On peut même imaginer une monnaie locale planétaire**. Après la charte ne sera pas la même que le Galléco. Tout dépend de ce que l'on met dans la monnaie.

A : Pour vous, le plus important, c'est l'idée de local associée à un bassin de vie, ou les valeurs qu'il y a dans la charte ?

F : Là, dans le cas du Galléco, c'est associé, parce que ça a commencé par le local. Après comme tout le monde ne produit pas dans le réseau, il y a des gens qui sont plus dans la partie gouvernance. Ou ils favorisent la culture locale. Donc oui, pour moi, dans la monnaie locale, le local est important.

A : C'est le bassin de vie ?

F : Oui, le bassin de vie. Mais justement il ne faut pas viser quelque chose, il faut laisser faire

les choses. On est pas dans une démarche où on veut savoir au début ce qu'on va avoir à la fin. C'est un mode de pensée qui ne fonctionne pas très bien, qui ne fonctionne plus. Ou alors vraiment dans du business pur et dur. Parce que c'est lancé sur l'Ille-et-Vilaine, et concrètement, à Fougères cela va s'arrêter, à Redon cela fonctionne bien, même si la taille est petite, en termes de dynamique ça fonctionne mieux qu'à Rennes. Après il n'y a pas de critères de réussite, il faut laisser les choses se faire telles qu'elles sont.

A : Il ne faut pas fixer d'objectifs, il faut laisser vivre et voir comment ça se développe ?

F : Voilà. Et c'est ça qui gêne beaucoup de gens. Parce qu'ils aimeraient bien savoir quels objectifs on veut atteindre, et quand. Mais les monnaies locales, étant donné qu'il n'y a pas d'objectifs en soi... Parce que plus c'est gros, mieux c'est. Mais attention, dans la charte, ce n'est pas le local uniquement mais un certain type de local. Parce qu'autrement toutes les entreprises locales pourraient s'y mettre. Ce n'est pas le but. La charte, c'est une forme de label privé, de garantie.

A: Dans cette charte, parmi les différents aspects mis en avant (qualité des produits, environnement, l'emploi), est-ce qu'il y a un aspect primordial pour vous, ou au fond c'est un tout ?

F : Pour moi c'est un tout. Moi je suis plus sensible à l'aspect politique et économique des monnaies locales qu'à l'aspect local pur. C'est un outil d'éducation populaire. Pour moi, c'est un acte politique qui vise à mettre en évidence les dysfonctionnements de l'économie et de la société.

A: Cela vise aussi à faire réfléchir sur la monnaie ?

F: Oui, sur l'acte d'achat, la consommation responsable, faire prendre conscience aux gens qu'ils font n'importe quoi. On peut pas être parfait tout le temps, mais quand on fait n'importe quoi c'est bien de s'en rendre compte. Et les monnaies locales sont un garde-fou pour s'en assurer.

A : Vous avez parlé de convaincre les gens, pourquoi le faire dans une monnaie locale et pas dans une association comme ATTAC, ou quelque chose comme ça ? Ou qui s'engage sur d'autres thématiques ?

F: ...

A : Cela c'est juste fait comme ça, par hasard ?

F : Cela s'est fait comme ça. Franchement, j'étais pas engagé du tout politiquement avant. J'étais juste un bon consommateur, qui fait tout à tort et à travers. Et puis je crois que j'ai eu ma révélation, j'ai réfléchi.

Ce qui me plaît dans les ML, c'est quand même l'aspect transversal. Défendre une seule

cause, et une seule ce n'est pas mon genre. Par ailleurs, je suis plus pour des **changements systémiques** que pour du colmatage. Comme disait Victor Hugo, je suis plus pour éradiquer la pauvreté que pour faire de la charité.

A : La monnaie locale pour vous, cela représente un changement systémique ?

F : Oui, les gens d'ATTAC, Greenpeace et autres, sont plutôt dans l'énonciation de ce qui ne va pas bien. Ils sont plus dans la critique du système, la mise en évidence de dysfonctionnements, mais sans essayer vraiment de le changer. Ce n'est pas totalement vrai, mais la partie qu'on voit de l'extérieur quand on est citoyen, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de construction de propositions alternatives. C'est plus dans la lutte, soit le maintien d'acquis, soit pointer du doigt les dysfonctionnements sans vraiment expliquer ce qu'on peut faire d'alternatif. Bien sûr c'est nécessaire. [...] Nous, nous sommes davantage dans la proposition d'un changement que dans la critique du système uniquement. On essaye de montrer les aspects positifs de nouvelles initiatives parce que si on veut que les gens viennent et changent de comportement il faut leur proposer quelque chose de fun, de convivial, plutôt que de leur dire que ce qu'ils font n'est pas bien. J'aime bien les aspects transpartisans, où on essaye d'englober un maximum d'acteurs.

A : Vous dites qu'avant d'entrer dans l'association vous n'aviez pas une réflexion forte sur ce sujet. Est-ce qu'on peut dire que c'est le fait de rentrer dans l'association qui vous a fait réfléchir sur le système monétaire et sur les pratiques que vous aviez ?

F : Pas vraiment, enfin on ne peut pas dire que c'est la monnaie qui m'a fait réfléchir. C'est d'abord la reprise d'étude, réfléchir un peu, prendre le temps de s'informer pour écrire un mémoire, discuter avec des profs. Quand on travaille à plein temps dans des métiers très prenants comme j'avais, on ne réfléchit plus. C'est le fait d'arrêter, de reprendre des études, qui m'a permis d'arrêter et progressivement, de fil en aiguille, la monnaie locale m'a permis de rencontrer aussi des gens différents, qui n'étaient pas dans le consumérisme mais dans une réflexion différente. Moi je ne suis pas rentré par l'écologie par exemple, je suis rentré par l'économique : pourquoi il y a autant de pauvres, de riches, pourquoi il y a autant de chômeurs... du coup mon action elle est plus autour des aspects sociétaux, que sur les aspects environnementaux. Alors qu'il y a beaucoup de gens dans les monnaies locales, qui sont rentrés plus par l'environnemental et l'écologique. Ça pourrait faire une différence avec pas mal d'autres citoyens qu'il y a dans l'association Galléco. Mais non il n'y a pas eu de déclic, c'est plus en s'informant, en discutant, que cela m'a permis de me rendre compte de ce que je faisais.

A : vous dites que vous avez fait cette pause, changé de travail, il y a avait quand même une prise de conscience préalable non ?

F : Ah oui oui, tout à fait ! La prise de conscience préalable, c'est que depuis les années 2000, dans les multinationales, c'est n'importe quoi. En gros, l'idée c'est faire du fric pour faire du fric. Voilà. Tout est bon quoi. On sait plus très bien pourquoi on travaille, notre chef ne sait

plus très bien pourquoi il travaille, celui du dessus non plus mais par contre il faut travailler beaucoup, le plus possible, pour gagner le plus d'argent possible, et ensuite c'est investi on ne sait pas où dans des paradis fiscaux. Il n'y a pas de retours. Moi j'étais à Rennes. On travaillais tous beaucoup, il y avait des plans sociaux tous les 3 ans, enfin au bout d'un moment, moi je me disais que c'était n'importe quoi. Il y a cette sensation de dysfonctionnement qui me touchait. C'est pour cela que j'ai fait une pause et décidé de quitter cet univers.

A : Vous travailliez donc dans des multinationales ?

F : Oui, J'ai travaillé pour Technicolor, Thompson, Alcatel, Orange, toutes ces grosses entreprises qui sont cotées en bourses et dont le seul objectif est quasiment de faire du profit. [...] Moi j'en ai eu marre de bosser pour des entreprises comme celles-ci. Comme en tant que responsable marketing je ne pouvais pas les changer moi-même, j'ai décidé de faire un break, de reprendre des études utiles, et de garantir que mon prochain travail sera vertueux. J'ai donc fait un master à l'Ecole des Metiers de l'Environnement (EME), « Eco-conception et économie circulaire ». Maintenant, je suis sûr il y aura un impact positif sur le territoire.

A : Quelle était votre formation initiale ?

F : Ingénieur Télécom, de l'INSA

A : Vous faites le lien entre le travail que vous cherchez et l'engagement dans l'association ?

F : Oui, c'est le but. J'aurais pu travailler dans des boîtes plus vertueuses, ou des PME, mais il n'y a aucune garantie que 2 ans après on ne se fasse racheter par... bref **je connais bien le monde du business, j'ai fait ça pendant 25 ans**. La vertu n'est jamais garantie, et une fois qu'un euro rentre dans le circuit, on ne sait pas ce qu'il devient. Alors que là, avec les métiers que je ferais, avec les entreprises, les territoires, pour essayer d'améliorer l'impact environnemental et sociétal de ce qu'ils font, ce sera forcément positif, au pire on ne fait rien. Dans la majorité des cas, on fait mieux au point de vue social, environnemental et économique. C'est ce que j'ai vu au stage fait au CHU, on a trouvé plein de pistes d'économies d'argent, sans diminuer la qualité des soins, en permettant de financer d'autres initiatives qui permettraient de diminuer la qualité des ressources, le lavage, etc. La seule chose, c'est qu'on découvre aussi souvent qu'il y a des gens qui sont payés à faire des boulots qui ne servent à rien. Aujourd'hui, on a quand même réussi à faire une société où il y a plein de gens qui travaillent, et qui ne servent à rien. Par exemple, au CHU, il y a des gens qui bossent, ils lavent du linge propre, et ils sont payés pour le faire. C'est un exemple de dysfonctionnement de la société. Aujourd'hui, à vouloir avoir le plein emploi pour tout le monde tout le temps, on en amène à payer des gens à faire des choses qui ne servent à rien, pour diminuer le chômage. Il serait préférable de les payer à ne rien faire que de les payer à faire des choses inutiles qui polluent.

A : Pour vous, l'emploi ce n'est pas une finalité ?

F : A l'échelle de la société non. Ça ne l'est plus. S'il y a 10 millions de chômeurs, il n'y a pas 10 millions de feignants. Ça devient politique. Mes réflexions autour des monnaies locales et du changement dans la société sont liées. Le temps de travail, le partage des richesses, tout ça est lié.

A : c'est quelque chose sur lequel vous avez beaucoup réfléchi ?

F : L'hyper-consommation m'a toujours un peu choquée. Par exemple, tous mes amis, ont de grandes maisons avec piscines et des résidences secondaires. Ils ont fait le même métier que moi pendant 25 ans,. Leur souci, c'est quel bateau ils vont pouvoir acheter l'année prochaine, un peu plus grand. Moi je n'ai jamais été comme ça, j'avais cela dans les gènes. Cela s'est vraiment révélé quand j'ai repris les études, j'ai fait un mémoire, j'ai réfléchi, je me suis posé des vraies questions, parce que je me suis donné le temps pour le faire. Avant je n'avais pas le temps, parce que je bossais du matin au soir, puis le soir j'allais au restaurant, et puis après j'allais en week-end, ma vie était remplie d'une multitude de choses et je ne réfléchissais à rien. C'était très agréable, il ne faut pas le nier.

C'est pour cela que le monde d'aujourd'hui atteint des limites en matière de consommation, de pollution, parce qu'il y a trop de gens riches qui en veulent toujours plus. Plutôt que partager le travail, l'argent, ils en veulent plus pour eux-même. Ma génération en tout cas. Je pense que vous les jeunes, êtes un peu différents.

A : Comment expliquez vous, si vous l'expliquez, cette différence avec vos amis, vos collègues ?

F : je ne sais pas, c'est peut être parce que c'est mes parents qui avaient des engagements politiques et citoyens qui existaient, et qui m'ont permis d'être différents des autres.

A : Que faisaient vos parents ?

F : Ma mère était engagée dans le féminisme dans les années 1970. Mon père était plutôt engagé dans le Parti Communiste et des choses similaires. Il n'était pas élu, mais il était intéressé par différents types de collectifs. C'est peut-être cela qui a joué. La télé n'était pas allumée toute la journée à la maison. Ils étaient enseignants tous les 2, donc peut-être que j'ai eu la possibilité de passer un peu plus de temps avec eux, pour discuter, faire des choses, on n'en sait rien.

A : C'est possible.

F: C'est probablement ça. Parce que après on a tous fait l'école d'ingénieur de l'INSA, on a fait chef de projet, on a fait les mêmes parcours, mais maintenant ils habitent tous à Cesson-Sévigné dans des maisons à 500 000€ . Moi je suis jamais rentré là dedans à fond, cela m'a toujours choqué. Cette forme de projet qui consiste à avoir toujours une maison plus grande, une plus grosse voiture, un deuxième bateau, une résidence secondaire, je n'ai jamais compris. J'aime bien le confort, mon appartement est spacieux, mais je n'ai pas besoin de plus.

A : Avant le Galléco, vous étiez-vous engagé dans d'autres associations ?

F : Non pas avant, mais après. Maintenant je suis actif dans l'association pour le revenu de base. C'est une réflexion autour du partage des richesses, du temps de travail, plus de liberté en tant qu'individu. Sur une base inconditionnelle.

A : Vous avez parlé de l'engagement dans la monnaie locale comme un acte politique. Avez-vous songé un jour à vous engagé dans un parti politique ?

F : Pour être franc, je suis adhérent à Nouvelle Donne, mais je ne suis pas très actif. Je l'ai été aux élections régionales, ou à celle d'avant. Là j'attends les présidentielles.

A : Vous pensez qu'on peut changer le système de l'intérieur ?

F : Il n'y a pas d'autre solution. Ou alors il faut faire la révolution. Mais moi je voudrais éviter le bain de sang si possible.

C'est pour cela que les approches plus systémiques, transpartisanes, me plaisent bien, à l'instar du revenu de base et des monnaies locales. Pour changer les lois en France, il n'y a pas d'autres solutions, il faut être élu, c'est pour cela que moi je suis pour que les gens aillent voter. La majorité de mes amis ne votent plus. Moi je veux que les gens aillent voter, y compris blanc.

A : D'accord. Donc vous n'opposez pas, l'action associative et l'action politique institutionnelle ?

F : Voilà. Je suis convaincu que si on veut changer les choses, il faut se faire élire avec les dispositifs qui existent même s'ils ne fonctionnent pas très bien.

A : Vous êtes pragmatique.

F : Exactement. Je ne suis pas dans l'utopie, je ne me dit pas qu'il y aura un grand soir. Aujourd'hui, si on veut changer les lois, il faut être élu. Même si on dit les élections ça ne sert à rien, ce que je peux comprendre, parce qu'effectivement ça sert à rien, le PS et les Républicains, au niveau action politique, c'est exactement la même chose, ça fait 30 ans que c'est comme cela. Mais si on veut changer cela, il faut qu'un autre parti, ou d'autres partis prennent leur place. Donc ça, c'est plus difficile.

A : Vous croyez que l'échelle nationale est pertinente pour changer les choses ?

F : Il faut agir partout, y compris se faire élu au niveau national. Si on veut changer les vraies lois, il faut le pouvoir de les voter et de les faire s'exécuter. Parce que c'est bien sympathique de mettre des fruits et légumes dans les rues, Incroyables Comestibles, c'est formidable, j'en connais plein des gens comme ça, ils sont au Revenu de Base, au Galléco, ils ne jurent que par le terrain, le citoyen. Moi je trouve que c'est sympathique, il faut le faire, mais ça ne va

pas changer le système. [...]. Si on ne peut pas changer certaines lois pour qu'on puisse donner des subventions sous forme de Gallécos, on ne pourra jamais le faire, donc il faudra bien les changer ces lois. Et cela se fait au niveau national, régional, ça ne se fait pas en plantant des poireaux dans les parterres.

A : On a dit que le Galléco cherchait à faire évoluer les pratiques des gens ; est-ce que vous au niveau des pratiques alimentaires par exemple vous avez évolué ?

F : J'ai peu évolué. Je ne suis pas un gros consommateur, je n'ai pas de famille.

A : Au niveau du bio, du local ?

F : Pas spécialement non. Cela dit, une Biocoop va s'installer pas loin de chez moi, donc on va voir. Mais comme je ne cuisine pas... Ce qui a changé, c'est que je vais dans des bars et des restaurants différents, mais du coup je compte sur eux pour changer les pratiques locales, moi j'agis de manière indirecte en injectant des Gallécos dans le réseau en me disant que si cela rentre, eux font faire des choses pour que cela change. Et je mange moins de viande qu'avant.

A : Au niveau des pratiques culturelles, fréquentez vous un certain nombre de lieux régulièrement à Rennes (en dehors des bars/restaurants...) :

F : Oui, les centres d'art contemporain. Maintenant que j'ai un peu de temps libre, j'essaye d'y aller aussi régulièrement que possible, au FRAC à la Criée, au Mètre cube, d'aller voir de temps en temps à l'opéra. Mais pas comme consommateur comme je faisais avant, où il fallait prendre un abonnement au TNB parce c'était bien vu. C'était de la culture d'affichage, alors que maintenant j'ai de la culture incarnée. C'est l'aspect culturel, artistique, créatif qui m'intéresse, et pas juste le fait de pouvoir parler dans les soirées de tel ou tel chose que j'ai vue. Ça c'est un véritable changement. Par conséquent, quand je vais voir des spectacles, j'en retire un bénéfice qui est beaucoup plus agréable pour moi et aussi pour les autres quand j'en parle. Parce que ce n'est pas du zapping culturel, c'est de l'investissement culturel. J'essaye aussi de faire des dessins, de faire des expérimentations moi-même, d'aller au fablab, de rencontrer plein de gens. Ce sont des espaces de créativité. Tout le monde est créatif, sauf qu'en général on n'a pas de temps pour le savoir. Moi je suis nul, mais ce n'est pas grave, j'essaye.

Donc mes pratiques ont beaucoup changées. Ce n'est pas lié au Galléco, mais j'essaye de faire les choses à fond quand je les fait. J'ai plus de temps, c'est ça l'important.

A : Que recherchez vous en entrant dans une association ?

F : Je recherchais plus l'aspect politique, faire réagir. Je n'ai pas fait ça en mode loisir, mais ça le devient, tout en ayant un impact économique et sociétal. Ce qu'il faut observer, c'est que dans le Galléco, il y a une **gouvernance assez horizontale**. Il n'y pas de chefs, ou en tout cas ils s'effacent. Cela se ressent que les gens veulent des gouvernances le plus horizontales possible, en mode projet. Il n'y a que des décisions collégiales. Alors que la plupart des

associations classiques classiques (ATTAC, Greenpeace, etc) sont encore des organisations qui fonctionnent sur un mode très hiérarchique, du moins selon les informations dont je dispose. Il y a des leaders, des gourous, et quand ils disent quelque chose tout le monde dit oui. Alors que dans les mouvements comme celui-là, tout le monde donne son avis. Et ça marche plutôt bien, c'est agréable, c'est ce qui fait qu'il y a des liens de convivialité, des consensus.

A : Donc au niveau de la prise de décision, chacun a vraiment une participation ?

F : Oui il y a une forme de confiance, il y a aussi pas mal d'outils électroniques qui nous permettent de travailler de manière collaborative assez efficacement, sans se voir, il y a de la confiance, de l'automodération. Ce sont les outils numériques et la gouvernance qui font cela.

A : Vous trouvez donc que les 2 salariés sont vraiment dans une démarche de construction collective ?

F : Ils essaient oui, ils ont des difficultés parce qu'il n'y a pas beaucoup de citoyens engagés.

A : Vous êtes combien environ ?

F : Je ne sais pas vraiment, 15 à 20 personnes vraiment actives, ce qui est peu.

A : Avez-vous l'impression qu'au sein de l'association la plupart des gens partagent les mêmes valeurs ? Ou certains viennent d'horizons complètement différents ?

F : Il y a de la variété oui, il y a des débats, des discussions. C'est pire au revenu de base, où c'est vraiment transpartisan. Mais au Galléco, l'enjeu est différent, l'enjeu du revenu de base est quand même beaucoup plus important que l'enjeu d'une monnaie locale, ce n'est pas du tout la même chose. Il n'y pas de différences de vision énormes sur la monnaie locale. Il y a des débats sur le type d'entreprise à accepter, par exemple certains ont questionné le fait d'accepter une boutique qui vendait de la nourriture pour chat en mettant en avant que les animaux domestiques ont un impact énorme sur l'environnement. Il y a des gens qui sont très militants, ils considèrent que la Biocoop, comme ils ne vendent pas que du local, ils ne devraient pas être au Galléco. Ce n'est pas totalement faux de penser cela. Donc il y a des débats quand même, mais orientés dans une même dynamique, avec des gens plus ou moins militants. Moi je sais que je suis un peu le libéral de service.

Par exemple, je proposais d'aller voir Mac Donalds en leur disant, faites un hamburger local, garanti 100% local, et si Mc Donalds jouait le jeu de dire nous on a un hamburger parmi les dix qui est 100% local, en faisant un peu de publicité là-dessus et en acceptant le Galléco, moi je serais pour. Une fois qu'on a dit ça dans les réunions du Galléco, tu vois ce que ça peut donner. Je dis cela un peu pour provoquer, mais pourquoi pas. Il faut utiliser les armes de l'ennemi.

A : vous parliez des différents types d'entreprise qui peuvent rentrer dans le réseau, comment voyez-vous l'évolution du dispositif, êtes-vous optimiste ?

F : Moi je suis très optimiste ! Enfin je suis pessimiste parce qu'en terme de financements cela peut s'arrêter du jour au lendemain, et si les 2 permanents s'en vont, je ne sais pas ce que ça va donner, je ne veux pas dire que cela va s'arrêter parce que peut-être que d'un seul coup il y a tout un tas de citoyens qui voudront que ça continue. Mais je suis optimiste, bien sûr, parce qu'on a plein de sources, de leviers de développement, qui n'ont pas encore été exploités. Déjà au niveau légal, il y a plein de choses à faire, l'histoire des subventions au Galléco, il faut faire ça, et une fois qu'on a ça, on se retrouve avec des millions de Galléco en circulation, et du coup plein de gens vont vouloir rentrer, parce qu'il vont voir qu'il y a un aspect peut être business, ils verront qu'il y a une dynamique et que ça circule, et ça pourra avoir un effet d'éducation populaire.

Le but ce n'est pas de remplacer l'euro, il y aura toujours des matériaux qu'il faudra faire venir d'ailleurs, même si on peut toujours revenir à des matériaux locaux, mais cela prendra un temps fou.

Moi je serais pour que ça se développe le plus vite possible. Il faudrait que la ville de Rennes et Rennes métropole aident le Conseil général, mais le Conseil Général n'est lui-même pas très impliqué.

A : Vous sentez qu'il y a un désengagement de la part du CG ?

F : Ah bah non, ils ne se désengagent pas, puisqu'ils payent la subvention.

A : Mais sur le plan symbolique ?

F : Oui il pourraient faire plus, forcément. Après, il ne faut pas exagérer, ils ont plein de choses à faire. Il y a des gens dans des situations graves qu'il faut aider aussi. C'est le rôle du Conseil Général, mieux vaut sauver les gens qui meurent dans la rue que faire la promotion du Galléco, il ne faut pas exagérer. Mais je pense qu'ils pourraient le faire davantage quand même.

A : Quand vous payez en Galléco dans une entreprise, vous avez l'impression que c'est différent la relation ?

F : C'est complètement différent ! J'ai deux exemples. Quand on paye chez un marchand en euros, le commerçant regarde le client d'après. Quand on paye en Galléco, le commerçant nous regarde nous, cela fait une grosse différence, et d'un seul coup on peut discuter un peu. On partage, je ne sais pas quelles valeurs, mais on partage une vision de quelque chose. C'est très agréable.

J'ai un autre exemple, le week-end dernier au marché des Lices, il y avait une vendeuse de café ambulante qui prend le Galléco depuis quelques mois. Donc je me venais pour prendre un café et deux personnes m'ont abordé en disant que c'est la première fois qu'ils voyaient quelqu'un qui paye en Galléco. Cette conversation n'aurait jamais eu lieu si j'avais payé en euro. Cela permet d'engager la conversation. Quand par exemple je fais la queue au marché, je sors mes billets, que les commerçants prennent le Galléco ou pas. Fatalement, les gens me

demandent ce que c'est. Et on discute avec eux. Quand on paye en euros, cela ne se produit jamais. Les gens s'interrogent, cela les interpelle et on discute ensemble et par conséquent cela crée du lien, concrètement, ce qui me plaît beaucoup. C'est le but aussi, de créer du lien entre les gens, entre les commerçants, les citoyens

A : Quels sont les mots que vous associez spontanément au mot « monnaie » ?

F : Monnaie ou monnaie locale ?

A : Le premier mot que vous associez à monnaie c'est peut-être local si vous posez cette question.

F : Alors là, c'est un piège. Parce que le mot monnaie, avant je ne l'utilisais pas, je parlais d'argent. [...] Ce sont 2 choses différentes : la monnaie c'est un outil, l'argent c'est un objectif. Ce sont deux choses totalement dé-corrélées. L'argent c'est pour survivre, la monnaie c'est pour vivre. L'argent est nécessaire, mais l'acte d'achat en monnaie locale est différent de l'acte d'achat en euro.

A : Pour vous, l'ESS c'est quelque chose qui doit se construire à côté du système des grandes multinationales que vous décriviez ? Le transformer ?

F : Les deux. idéalement remplacer l'un par l'autre. Enfin, pour moi l'ESS n'est pas différente de l'économie par ailleurs, il faut dans tous les cas pouvoir être viable économiquement, gagner suffisamment d'argent pour pouvoir payer les gens, investir, et redistribuer les profits de manière un peu moins délirante de ce qui se fait dans le monde néolibéral. Ceci-dit, l'ESS n'est pas une vertu en soit. Ce n'est pas la gouvernance qui fait la vertu. On peut très bien fabriquer des armes en ayant une gouvernance horizontale.

A : On a parlé du fait qu'il y avait des critiques vis-à-vis de la présence de la Biocoop dans le Galléco en raison de produits non locaux. Mais si on a des produits qui viennent du Brésil mais qui sont dans une charte de commerce équitable, ça ne s'inscrit pas dans la démarche que vous défendez ?

F : Moi je suis pour que la Biocoop reste, avec une charte qui minimise l'impact sociétal et environnemental, ce qu'ils font. Après s'il ne faut manger que des légumes de saisons, des produits et transformés à Rennes et ses environs, on ne va pas avoir grand chose pour se nourrir, il faut être réaliste. C'est à dire qu'aujourd'hui, en terme de production on a tout, mais en terme de transformation on manque d'infrastructures, et beaucoup de produits bios bretons sont transformés en Allemagne.

A : vous ne rejetez pas la mondialisation.

F : **Non, l'excès de la mondialisation.** Ce qui n'est pas bon c'est de manger des fraises toute l'année alors qu'une période de l'année on en a ici. Mais le café ça ne poussera jamais en Bretagne. Sauf si un jour les énergies sont gratuites, renouvelables, et on va faire pousser des bananes dans des serres avec un impact environnemental nul, ce jour viendra. On pourra en

consommer toute l'année avec un impact environnemental nul. Mais aujourd'hui il faut quand même accepter qu'on ne peut pas être tous vertueux à 100%, ou alors il faut qu'on devienne tous végétariens. Mais moi j'aime bien le paté enaff et la galette saucisse, et je ne vais pas pouvoir remplacer cela par autre chose. Après il faut juste diminuer la quantité et ne pas être excessif.

Ce sont les excès le problème, dans les deux sens, les gens trop vertueux, trop militants... c'est très bien pour le démarrage des initiatives, mais après il faut les mettre sur un autre enjeu où ils seront toujours militants puis laisser des gens pragmatiques faire les choses. Ce n'est pas moi qui le dit, cela a été prouvé par de nombreuses études en sociologie de l'innovation, c'est comme ça que ça se passe.

A : Vous, vous ne vous définissez pas comme militant ?

F : Non. Si, je suis une forme de militant, on est toujours le militant de quelqu'un d'autre. Après, il y a toujours plus militant que soi.

A : qu'est-ce-que vous appelez militant en fait ?

F : le fait que par exemple, j'ai quitté un mode de vie très confortable pour faire ça, la plupart de mes potes me prennent pour un fou furieux, pour un militant.

A : donc un engagement ?

F : oui voilà, ils me prennent pour un militant. Alors que dans le Galléco, je suis un peu le libéral de service, il y a toujours plus militant que soi.

A : Il me reste quelques questions plus factuelles. Comment situeriez-vous l'âge des bénévoles du Galléco environ.

F: Plutôt jeune, 30-35 ans, il y a vraiment des jeunes, ce ne sont pas des retraités.

A : Quand on fait un peu de sociologie du monde associatif, on se rend compte que ce sont souvent des personnes âgées qui sont investies.

F : Des retraités oui, mais il faut regarder en fonction du type d'associations. Les associations caritatives, ce sont plutôt des personnes âgées, c'est ce j'ai observé personnellement. Et les associations plus engagées dans des actions plus militantes, ce sont c'est plutôt des jeunes.

A : quel âge avez-vous, sans indiscretion ?

F : 50 ans

A : Sur le profil des utilisateurs de la monnaie, quelle est votre impression ?

A. F : Il y a de tout. Il y a beaucoup de bobos, il n'y a pas de pauvres, de gens des quartiers défavorisés. Parce que l'inconvénient d'une monnaie locale, c'est qu'il faut déjà avoir les euros avant d'avoir le Galléco, donc ceux qui n'ont pas d'argent n'auront ni l'un ni l'autre.

Annexe 3: Liste des entretiens réalisés

23 Novembre 2015 : Rencontre exploratoire avec **Denis Prost**, bénévole impliqué dans l'association à Redon. 2h05 d'entretien chez lui à Redon.

28 Novembre 2015 : Courte rencontre avec **Christophe Buchy**, libraire dans la rue Notre-Dame à Redon et Président de l'Association des commerçants du centre-ville de Redon, dont le commerce accepte le Galléco. Environ 20 minutes d'échange dans la librairie.

17 février 2016 : Rencontre avec **Cécile Bourré**, propriétaire du restaurant l'Asphodèle à Redon qui accepte le Galléco. Entretien de 35 minutes dans le restaurant.

18 février 2016 : Entretien avec **Frédéric Maymil**, bénévole à Rennes. Rencontre d'1h40 réalisée à son domicile.

19 février 2016 : Rencontre avec **Marie-Claude Quilly**, bénévole impliquée à Redon. Entretien d'1h50 réalisé à son domicile.

24 février 2016 : Rencontre avec **Mme Hervé**, gérante de la Biocoop de Redon, qui accepte le Galléco. Entretien de 40 minutes réalisé dans un bureau de la Biocoop.

24 février 2016 : Rencontre avec **Natacha Tallemet**, gérante d'un Salon de Thé à Redon acceptant le Galléco et bénévole de l'association. Entretien de 50 minutes réalisé dans son salon de Thé.

24 février 2016 : Participation à une réunion de l'association Galléco au « Cinémanivel » à Redon.

26 février 2016 : Rencontre avec **Julie Labbé**, bénévole à Rennes. Entretien de 2h réalisé à son domicile

29 février 2016 : Rencontre avec **Gabriel Périon**, bénévole à Redon et membre du Conseil des Collèges. Entretien d'1h30 réalisé au Cinémanivel.

9 mars 2016 : Entretien avec **Marie-Renée Briand**, directrice de la Mutuelle des Pays de Vilaine, partenaire du Galléco. Rencontre d'1h30 réalisée au siège de la Mutuelle à Redon.

15 mars 2016 : Rencontre avec **Anne Bruzac**, directrice de l'association. Entretien d'1h35 réalisé à la Maison de l'ESS à Rennes.

23 mars 2016 : Entretien avec **Jean-Yves Praud**, ancien Vice-Président chargé de l'ESS au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Rencontre à la Maison de l'ESS à Rennes, durée 2h05.

29 mars 2016 : Entretien avec **Jean-Marie Goater**, Adjoint au Maire de Rennes chargé de la démocratie locale et propriétaire du bar « Le Papier Timbré » acceptant le Galléco. Rencontre de 20 minutes dans un bar Rennais.

30 mars 2016 : Entretien avec **Alain Ridard**, Président de l'Association Eolienne en Pays de Vilaine. Rencontre de 30 minutes réalisée dans les bureaux de l'association.

5 avril 2016 : Entretien d'1h10 avec **Anne Le Tellier**, chargée de mission ESS au département d'Ille-et-Vilaine, rencontre au siège du département à Rennes.